LIGUE "FRANC-CATHOLIQUE"

RECUEIL DES CONFÉRENCES SUR

LA FRANC-MAÇONNERIE

DONNÉES PAR LE CERCLE

ERNEST JOUIN

PREMIÈRE SÉRIE

1934

11 bis, RUE PORTALIS - PARIS-VIIIe

PREMIÈRE CONFÉRENCE

LA FRANC-MAÇONNERIE

SES ORIGINES

Pour qui étudie l'histoire de la Franc-Maçonnerie, il n'est peut-être pas de problème plus complexe et plus délicat que celui de ses origines.

« L'origine de la Franc-Maçonnerie, dit un écrivain maç.˙. du XVIIIe siècle (1), n'est connue que des Francs-Maçons seuls. » Si c'était vraiment le cas, ce ne serait pas depuis longtemps, car un haut maçon, le 33e degré Bernardin (2), a compulsé, il y a quelques années, deux cent six ouvrages maçonniques. Il a noté trente-neuf opinions différentes et dressé ce curieux palmarès:

28 auteurs francs-maçons l'attribuent aux maçons constructeurs de la période gothique. — 11 à l'Angleterre. — 5 aux partisans des Stuarts. — 6 à l'Ecosse. — 3 à la France. — 1 à la Suède. — 1 à la Chine. — 1 au Japon. — 1 à Vienne. — 5 aux Jésuites. — 6 aux anciens Rose-Croix. — 5 aux Croisades. — 12 aux Templiers. — 1 aux Albigeois. — 2 à la Société de la Nouvelle-Atlantide de Bacon. — 4 aux Druides. — 1 aux Germains. — 3 aux Scandinaves. — 2 à la Tour de Wilwinning. — 9 à l'ancienne Rome. — 7 à l'ancienne Grèce. — 18 à l'ancienne Egypte. — 1 à l'Orient. — 1 à la Perse. — 1 à Zoroastre. —

(1) Réponse d'un F.˙. M.˙. à un auteur soupçonné d'avoir écrit une brochure intitulée *Jachin et Boaz*, ou chef authentique de la F.˙.-M.˙. (1762, page 10).

(2) Bernardin (*Précis historique du G.˙. O.˙. de France*, 1909).

6 aux Mages. — 6 à l'Inde ancienne. — 1 à l'ancienne Chaldée. — 6 aux Juifs. — 1 à l'Ordre des Assassins. — 1 aux Manichéens. — 10 aux premiers Chrétiens ou à Jésus-Christ lui-même. Pour Mazaroz (1), Jésus-Christ ne dépassa pas le grade de compagnon, il refusa la maîtrise. Mazaroz ne cite malheureusement pas la source où il puisa ce renseignement sensationnel. — 3 aux Constructeurs du Temple de Salomon. — 1 aux Constructeurs de la Tour de Babel. — 8 aux survivants du Déluge. — 15 remontent jusqu'à la Création (en mentionnant une Loge maç.˙. dans le Paradis Terrestre). « Lorsque le premier homme se révolta, a écrit le F.˙. Hubert, il se conduisit en Franc-Maçon. » — 20 se perdent dans la nuit des temps. Le F.˙. Bédarride (2) n'hésite pas à accaparer Dieu le Père, à cause de la truelle dont les imagiers ornent sa droite.

Enfin, le docteur Olivier a écrit, en 1823 (3) : « Des traditions m.˙. anciennes disent — et je suis à bon droit de cet avis — que notre Société existait avant la création de ce globe terrestre, à travers les divers systèmes solaires. »

C'est un penchant assez humain que ce désir de généalogie fabuleuse. Les Maçons n'y échappent pas et mettent une certaine coquetterie à se donner des ancêtres très reculés.

Rendons cependant justice au F.˙. Bernardin qui avoue que la plupart des auteurs maçonniques « ont ajouté foi aux fables les plus baroques, aux légendes les plus abracadabrantes qu'il soit possible d'imaginer, d'où résulte la surenchère de l'absurde ».

Et il qualifie tout cela de puérilités.

Nous ne le contredirons pas.

Il ressort de ce tableau qu'il n'existe *aucune théorie officielle maçonnique* sur la matière. C'est le règne du désaccord.

---

(1) J.-P. Mazaroz. *Les Cabales de la politique et des politiciens laïques et religieux,* 1882.

(2) M. Bédarride. *De l'ordre m.˙. de Misraïm, depuis sa création jusqu'à nos jours* (1845).

(3) Docteur Olivier. *Antiquities of Freemasonry* (1823).

Pour être fixé, devons-nous, comme me le conseillait ces jours-ci un humoriste, demander aux organisateurs de la Loterie Nationale une de leurs boules magiques pour y introduire trente-neuf petits papiers et, après rotation, adopter comme définitive la thèse du papier sortant?

NON! Mais il faut méditer sur la question et s'en tenir aux conclusions de l'histoire.

Or, l'histoire des institutions ou des sociétés est comme celle des individus. Dans toute naissance, on retrouve le lieu, le fait, puis l'acte qui la consacre.

Pour la Maçonnerie, le lieu, c'est l'Angleterre, à Londres; le fait, c'est en 1717, le jour de la Saint-Jean, la réunion de quatre loges qui élisent un Grand Maître et constituent la Grande Loge de Londres.

Ces quatre Loges se réunissaient jusque là :

La première, dans un cabaret: « A l'Oie et au Gril ».

La seconde, dans un cabaret: « A la Couronne ».

La troisième, dans une taverne: « Au Pommier ».

La quatrième, dans une taverne: « Au Grand Verre et à la Grappe de Raisin ».

L'origine matérielle, historique, de la Maçonnerie, remonte donc au 24 juin 1717.

A la majorité des suffrages, le F.·. Anthony-Sayer fut élu Grand Maître.

L'année suivante, le même jour, le F.·. Georges Payne lui succéda.

En 1719, la Grande-Maîtrise échut au F.·. Jean-Théophile Désaguliers, d'origine française, pour passer ensuite entre les mains du duc de Montague, des FF.·. Worton et Richemond.

C'est le F.·. Payne qui voulut doter la Grande Loge d'un acte de naissance en règle et qui désira faire établir sa généalogie.

Au cours de la séance où il fut proclamé Grand Maître, il recommanda à ses confrères d'apporter à la Grande Loge les anciennes chartes et tous les écrits relatifs à la Maçonnerie et aux Maçons, afin que l'on pût se rendre compte des coutumes des temps passés.

Après l'examen de ces titres, on chargea le F.·. Anderson, docteur en philosophie et prédicateur éminent de l'Eglise Presbytérienne à Londres, de rédiger, d'après ces documents, une constitution, précédée de l'Histoire de la Corporation.

Le F.·. Anderson soumit son travail à une commission de quatorze membres qui l'approuva, en 1722 (1). Il fut sanctionné par la Grande Loge, le 17 janvier 1723.

Ces constitutions servirent de modèle et de norme à toutes les constitutions maçonniques ultérieures.

C'est dire le crédit et l'autorité de ce document, et l'on s'explique pourquoi, en moins d'un siècle, jusqu'à la formation de la Grande Loge Unie d'Angleterre, en 1813, ce livre compta cinq éditions successives, en 1723, en 1738, en 1756, en 1767 et en 1784.

Ces éditions sont devenues très rares et n'étaient guère connues, en France, que par des travaux de seconde main, jusqu'en 1930, date à laquelle Mgr Jouin publia le texte original anglais de 1723 accompagné d'une traduction française.

On devrait logiquement trouver dans ce livre des précisions sur la filiation légitime de la Maçonnerie.

Il n'en est rien.

Le F.·. Anderson, par goût sans doute, et aussi par profession, lisait volontiers la Sainte-Ecriture. Il avait de l'antiquité biblique une connaissance qui fait honneur à sa mémoire, sinon à son esprit critique!

En effet, dans la partie historique de ses « constitutions », échafaude-t-il une histoire de la Maçonnerie, depuis Adam jusqu'au début du XVIIIe siècle.

D'après Anderson, Abraham et Moïse auraient été de Grands Maîtres maçons qui eurent le sens des proportions. Mais Salomon l'emporta encore sur eux par l'édification du fameux temple de Jérusalem, sous la direction de l'habile architecte Hiram.

---

(1) E.-M. Rebold. *Histoire des Trois grandes loges de f.·.-m.·. en France* (1864, p. 614).

Anderson nous montre la Maçonnerie en Grèce, en Sicile, puis à Rome où elle aurait connu l'apogée de son développement sous Auguste.

Implantée en France d'abord, elle serait passée de là en Grande-Bretagne.

Un des plus anciens documents maçonniques sur lequel s'appuie Anderson, est la charte octroyée vers l'an 930 par le prince Edwin, fils du roi Athelstan.

Or nous savons aujourd'hui que cette Charte est controuvée et qu'il ne convient pas d'en faire état.

Plus digne de foi sont les renseignements que donne Anderson sur les Rois d'Angleterre et d'Ecosse.

Mgr Jouin a écrit:

...qui lit cette première partie est d'abord frappé d'un fait, c'est qu'Anderson a abusivement usé du mot maçonnerie; de propos délibéré, il a prêté à l'équivoque, car sous couleur d'une histoire de la maçonnerie, il a simplement esquissé une histoire de l'architecture (1).

Nombre d'historiens maçonniques sérieux reconnaissent que l'arbre généalogique dressé par Anderson ne mérite pas qu'on lui accorde créance.

Cette constatation, écrit Lantoine, *que les fondateurs de la Maçonnerie moderne étaient fort peu documentés sur son ascendance, doit inspirer une juste circonspection à ceux qui entendent la découvrir aujourd'hui* (2).

Malgré ces réflexions justes et peu encourageantes, nous allons essayer de formuler une opinion impartiale.

Pour nous, si Anderson s'est livré, dans la partie historique de ses « constitutions », à une dissertation sur l'histoire de l'art, sans établir une histoire de la maçonnerie, c'est qu'il s'est heurté à une impossibilité, c'est qu'il ne faut pas rechercher l'origine de la Maçonnerie dans la nuit des temps, c'est que la Maçonnerie existe réellement depuis 1717.

Notre thèse est que la Maçonnerie Moderne, dans le sens

---

(1) Anderson. *Livre des Constitutions maçonniques,* publié par Mgr Jouin (1930, page 17).

(2) Albert Lantoine. *Histoire de la F.·.-M.·. française* (1925).

où on l'entend universellement, depuis au moins 1740, n'est pas antérieure au début du XVIIIe siècle.

En effet, la Maçonnerie spéculative moderne ne semble pas descendre de la Maçonnerie dite opérative.

La Maçonnerie actuelle a emprunté à la Maçonnerie opérative un cadre dans lequel s'est créé un esprit nouveau, sous l'influence d'éléments divers.

On ne peut pas dire que, dans le même cadre, l'esprit de la Maçonnerie opérative s'est transformé pour donner naissance à l'esprit qui anime, depuis 1723, la Maçonnerie spéculative.

Il n'y a pas eu transformation, mais, de 1717 à 1723, création de principes nouveaux.

Il nous faut donc d'abord étudier la Maçonnerie opérative, dans son histoire, ses principes, et considérer l'état où elle se trouvait, en 1717, lors de la création de la Grande Loge de Londres.

Il ne saurait être discuté que, depuis une date fort éloignée, les Maçons qui s'étaient groupés en guildes et en confréries, jouissaient de privilèges dus à la spécialité de leur art.

La corporation maçonnique se composait de maîtres, de compagnons et d'apprentis. Le lieu où ils s'assemblaient s'appelait hutte, maisonnette, loge. Ils employaient comme emblèmes publics, les outils de leur profession; ils les portaient comme insignes. Ils avaient pour principaux attributs l'équerre, le compas et le niveau. Leurs emblèmes mystiques étaient l'étoile, le livre, le maillet, l'acacia, le triangle, etc.

Les apprentis, les compagnons et les maîtres étaient reçus avec des cérémonies auxquelles présidait *le secret* (secret qu'il ne faut pas confondre avec celui de la Maçonnerie spéculative).

Par maçon, il ne faut pas entendre non plus gâcheur de mortier. Les manœuvres qui se servaient de la truelle n'étaient pas des maçons au sens particulier du mot (1).

(1) Cf. A. Lantoine, *op. cit.*, page 7.

Le métier de maçon était le plus prisé de l'Antiquité, qui en appréciait à la fois l'utilité et la beauté et qui exigeait, chez ses principaux servants, un savoir étendu en histoire, en astrologie, en mathématique, en physique, etc...

Cet art, qui consistait à proportionner les diverses parties d'un monument, à dresser ces flèches et ces clochers audacieux, à courber ces voûtes grandioses, semblait un art magique.

L'anecdote, que raconte Nicéphore, d'un roi qui, satisfait du Palais dressé par son architecte, lui donne sa fille en mariage, mais lui fait en même temps couper les mains pour qu'un rival ne puisse pas profiter de son savoir, nous révèle bien le prestige, même au sens un peu mystique du mot, qu'avait cette profession.

Ce fut, semble-t-il, dans un acte du Parlement anglais de 1350, sous le règne d'Edouard Ier, qu'apparut, pour la première fois, le nom de Franc-Maçon (1).

Au moyen âge, les Francs-Maçons — ou Free-Masons — d'Espagne, de Belgique, d'Italie ou de France allaient où on les appelait. N'appartenant généralement pas au pays où ils travaillaient, ils étaient des maçons libres et, dans leur nation, ils obtenaient des franchises (qui leur accordaient certaines immunités et certains privilèges) que ne connaissaient pas les autres corps de métier.

L'étymologie du mot « Free-Mason » est encore obscure. On ne sait pas si le mot Mason est d'origine allemande ou bien latine; on sait seulement que le mot a servi primitivement pour désigner un métier. La signification de « free » dans free-mason est de même incertaine. Y a-t-il un rapport avec une sorte de pierre appelée « Free stone » ? Le Free-Mason était-il libre d'un contrat et ainsi libre de sa corporation, de son domicile ? Etait-il libéré des règlements de sa corporation et ainsi libre de voyager et de se rendre au travail où il voulait? Etait-il libre parce qu'il lui était permis de travailler aussi bien dans la ville qu'au dehors?

---

(1) J.-G. Findel. *Histoire de la F.'.-M.'.* (traduit de l'allemand par E. Tandel, 1866, page 61).

Quoi qu'il en soit, les Francs-Maçons n'obéissaient (comme en Ecosse où ils construisirent à partir du VIIIe siècle des églises et des abbayes) qu'à un statut spécial, à l'observation duquel veillait un surveillant général nommé par le Roi.

Il faut arriver jusqu'au XIVe siècle pour rencontrer les premiers règlements maçonniques, comme, par exemple, *les Ordonnances des Maçons d'York* (1), éditées en 1352, et *le Manuscrit Cooke*, qui date de 1430 environ et qui apparaît comme la source principale à laquelle Anderson a puisé. Le British Museum n'en possède pas l'original, mais seulement une copie qui n'est très probablement qu'une reproduction d'une plus ancienne copie.

Le dernier de ces règlements (on en connaît près de quatre-vingts) est le manuscrit Tew, qui doit être de 1680.

Quand on étudie ces divers documents, on s'aperçoit aisément que leur rédaction procède d'une tradition unique. Seule, cette tradition explique les analogies qui existent entre ces manuscrits, à quelque famille qu'ils appartiennent.

Pendant le XVIe siècle, les Guerres de Religion, et, pendant la première moitié du XVIIe, la Guerre de Trente Ans et les Guerres civiles anglaises ralentirent les entreprises de grandes constructions.

Les corporations de Francs-Maçons connurent alors une période de marasme.

Néanmoins, au cours de cette période de décadence, ces confréries ouvrières conservèrent, en Angleterre et en Ecosse, mieux qu'en France, leur personnalité quasi mystique, leur ritualisme complexe.

Mais les difficultés de leur situation firent qu'elles perdirent un peu de leur absolue indépendance. Elles durent accepter dans leur sein des membres protecteurs qui portèrent le nom de « Maçons acceptés ».

---

(1) Ces ordonnances sont reproduites dans le recueil des *Fabric Rolls of York Minster* (Archives de la Fabrique de la Cathédrale d'York), Durham, 1859, pages 171 et suivantes.

Les Francs-Maçons avaient encore un tel crédit moral et une telle renommée qu'il ne faut pas s'étonner que de grands personnages aient consenti, de leur côté, non seulement à les protéger, mais aussi à faire partie de leurs sociétés, au moins au titre de membres honoraires.

A quelle époque les corporations maçonniques commencèrent-elles d'admettre ces éléments étrangers?

Preston nous rapporte que « la Loge Saint-Paul de Londres » prit en 1703 la décision suivante:

Les privilèges de la M.·. ne seront plus désormais le partage exclusif des maçons constructeurs, mais, comme cela se pratique déjà, *des hommes de différentes professions seront appelés à en jouir, pourvu qu'ils soient régulièrement approuvés et initiés dans l'ordre.*

Les quatre mots: « Cela se pratique déjà », indiquent que cette tolérance fut antérieure à 1703.

Si l'on en croit Gould (1), il résulte d'un vieux registre de comptes, qui a été conservé, qu'antérieurement à 1620: « Un certain nombre de Frères, membres de la Compagnie (des Francs-Maçons) se réunissaient en Loge à Mason's Hall, à Londres, avec d'autres personnes étrangères aux métiers et qui étaient connues sous les noms de « Maçons acceptés. »

Donc, pendant un siècle, au moins, les antiques corporations maçonniques virent entrer dans leurs rangs des hommes de tous niveaux sociaux et de toutes formations.

Parmi eux, il y avait: des catholiques, des protestants, des théosophes, des hermétiques, des cabbalistes, des rose-croix, des amateurs de philosophie et de science, des hommes politiques, des officiers et des princes.

Nous passerons rapidement en revue ces divers éléments.

Les cabbalistes à la recherche des mots magiques, les alchimistes à la recherche de la pierre philosophale, venaient chercher dans la corporation un asile, un refuge, à l'abri duquel ils pouvaient se livrer à leurs études, souvent entachées d'hérésie.

C'est surtout dans leur sein, que l'on comptait certains Juifs.

---

(1) Cité par A. Lantoine, *op. cit.*, page 11.

Ces Juifs, écrit M. Marques-Rivière (1), honnis et maudits par la Chrétienté du moyen âge, possédaient une science secrète et avaient, parmi eux, des aventuriers et des chercheurs de mystère. Voyageant continuellement, en contact permanent avec les proches Orientaux, ils étaient naturellement les détenteurs des manuscrits « maudits » de magie arabe, de sorcellerie juive, de théosophie gnostique. Les amateurs de mystères, les magiciens, les apprentis-sorciers chrétiens, s'adressèrent aux cabbalistes redoutés des ghettos du moyen âge. Ainsi les traditions hermétiques de l'Orient, les gnoses d'Egypte, les hérésies arabes, les révoltes et les rancœurs sociales s'infiltraient, par les sociétés secrètes, en Occident.

C'est à eux que la Maçonnerie doit avoir emprunté la légende symbolique du Temple de Salomon et celle d'Hiram, et sans doute celle des Templiers.

C'est également auprès de ces cabbalistes et de ces hermétiques que les Maçons spéculatifs iront, dans la suite, puiser des idées pour rédiger des rituels actuellement employés par la Maçonnerie, rituels dans lesquels on retrouve tout au long la marque de la Cabbale juive.

Les rose-croix appartenaient à ce mouvement spiritualiste, assez mélangé d'hermétisme et de cabbale, qui se développa au début du XVIe siècle, en Allemagne et en France.

Le créateur de cette école serait un certain Jean-Valentin Andreas, qui aurait doté cette société secrète d'un ancêtre, en la personne, peut-être imaginaire, d'un chevalier Christian Rosenkreuz (Chrétien Rose-Croix).

Les membres de cette société rosi-crucienne ont été accueillis avec faveur par certains idéologues anglais, savants un peu enclins à l'alchimie, dont le plus connu fut Elias Ashmole.

Les tendances de cette société secrète étaient nettement protestantes, et il est fort probable qu'il faut la compter parmi les précurseurs de la Réforme. Luther, qui était Rose-Croix, portait sur sa cotte d'arme une croix à quatre roses (2).

---

(1) Marques-Rivière. *La Trahison Spirituelle de la F.·.-M.·.*, page 37.
(2) Consulter : Sédir. *Histoire des Rose-Croix* (1910, page 73).

Quant à l'élément politique, ce fut, pendant les premiers temps, celui des Stuart, qui cherchèrent à grouper autour d'eux les corporations de maçons au cours de leurs luttes contre le Parlement, la Maison d'Orange ou celle de Hanovre.

Les Stuart même copièrent l'organisation maçonnique et l'introduisirent dans les régiments (1).

Mais la fin des Stuart sonna la ruine du catholicisme romain en Angleterre.

La Maison de Brunswick-Hanovre prit le pouvoir et la France reconnut sa légitimité par le Traité d'Utrecht en 1713.

Avec elle, c'était le Protestantisme qui allait régner en maître.

1713 marque donc la victoire du protestantisme sur le catholicisme, en Angleterre.

Et, c'est justement quatre années plus tard que fut constituée la Grande Loge de Londres.

Ce rapprochement n'a pas, à notre avis, été suffisamment mis en valeur par la presque-totalité des écrivains maçonniques ou autres.

A partir de 1717, la Maçonnerie spéculative remplaça la Maçonnerie opérative.

Il convient d'examiner maintenant ce que fut cette Maçonnerie spéculative et, notamment, sous quelles influences s'élaborèrent ses principes directeurs et ses rites.

Pour dégager l'esprit de ses principes, il suffit de considérer quelles furent les tendances philosophiques et religieuses de ses fondateurs.

Or, de 1717 à 1723, qui voyons-nous autour du berceau de la Maçonnerie spéculative?

D'abord des protestants:

Le F∴ Anderson qui, nous l'avons dit. était ministre presbytérien.

---

(1) Consulter : G. Bord. *La F.∴-M.∴ en France*, tome I (1908).
On peut noter, d'ailleurs, que plusieurs loges françaises ont été fondées par des officiers dévoués aux Stuarts. — N. D. L. R.

Ensuite, le F.˙. Désaguliers, auquel la Maçonnerie moderne doit beaucoup. Désaguliers, quand il fut nommé Grand Maître, était maçon depuis un an à peine. Il s'acquit la faveur de deux rois, d'abord de Georges Ier, plus tard de Georges II. Il fut chapelain du prince de Galles.

Désaguliers faisait partie de la Société Royale de Londres.

A côté d'eux, le F.˙. Stukly, membre également de cette Société Royale, nous apprend qu'il y avait des athées, des matérialistes et des libertins. De ce que nous raconte Stukly, il apparaît que les Grands Maîtres, les ducs Montague, Wharton et Richemond, qui régissaient la Grande Loge, à cette époque, et leurs partisans, étaient tout à fait sous l'influence irréligieuse du F.˙. Martin Folkes, membre distingué et président de la Société Royale de Londres, et qu'ils étaient des voltairiens avant Voltaire, et des philosophes.

Ces personnages, auxquels se joignirent certains maçons acceptés, dont nous venons de voir les tendances diverses, tels furent les premiers inspirateurs de l'idéologie maçonnique.

Le F.˙. Lantoine, l'un de ceux qui dégagèrent le mieux l'influence du protestantisme dans l'élaboration des principes maçonniques, écrit:

> *Le but déguisé d'Anderson et de ses complices fut de faire passer doucement la Franche Maçonnerie Catholique d'antan sous l'égide du Protestantisme* (1).

Et Mgr Jouin avait coutume de répéter: « La Franc-Maçonnerie est fille de la Réforme. »

Il ne s'agit pas ici de question de personne et nombreux sont aujourd'hui les protestants qui combattent la Maçonnerie.

Mais il est bien certain que le protestantisme — par son principe du libre examen — favorisa la création de ce premier état d'esprit maçonnique.

En fait, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les règlements des maçons opérateurs (ceux que nous avons cités et dont Anderson

---

(1) Consulter: A. Lantoine, *op. cit.*, page 29.

s'est servi, de même que tous les autres) sont concordants.

Ils prescrivent d'aimer et d'honorer Dieu, la Sainte-Eglise et tous les Saints.

Citons, comme preuve, le texte d'un de ces anciens manuscrits, dont la date probable est 1629:

Le premier devoir est que vous soyez fidèles à Dieu et à la Sainte Eglise et que vous ne tombiez pas dans l'hérésie ou dans l'erreur et que vous utilisiez à cela votre propre intelligence ou l'instruction par des gens discrets.

Il faut que vous soyez aussi des gens fidèles au Roi, sans trahison ou duplicité et que, aussitôt que vous apprenez une trahison, vous la corrigiez ou, si vous ne le pouvez ou ne le voulez pas, que vous mettiez en garde le Roi ou son Conseil (1).

Or, que fit Anderson? Anderson prit, pour rédiger ses constitutions, les éléments des statuts des anciennes corporations maçonniques catholiques, *sauf* sur la question des principes religieux, moraux et politiques.

Relisons, ensemble, la rédaction qu'il donne du premier devoir maçonnique:

Un Maçon est obligé, de par sa condition, d'obéir à la loi morale; et s'il entend exactement l'Art, il ne sera jamais un stupide athée ni un libertin irréligieux. Mais quoique, dans les temps anciens, les Maçons fussent tenus, dans chaque pays, d'être de la religion, quelle qu'elle fût, de ce pays ou de cette nation, on considère maintenant comme plus à propos de les obliger seulement à cette religion en laquelle tous les hommes sont d'accord, *en laissant à chacun ses opinions particulières, c'est-à-dire d'être des gens de bien et loyaux, autrement dit des hommes d'honneur et de probité, quelles que soient les dominations ou croyances qui puissent les distinguer.*

L'antithèse, entre ce qui fut jadis prescrit et ce qui le fut par Anderson, au point de vue religieux, est nette.

Dans les anciens temps, les Maçons étaient tenus, dans chaque pays, d'être de la religion, quelle qu'elle fût, de ce pays. Désormais, il leur suffira de suivre « la religion en laquelle tous les hommes sont d'accord ».

En quoi consiste cette « religion universelle »? Simplement dans l'observation de la loi morale.

Cette religion n'est autre que celle de la morale universelle, purement et universellement humaine, quant à son principe, sa source, sa sanction, son objet et son but. Cela s'appelle « la Religion de l'Humanité ».

L'article 2, dans le texte de 1723, n'est que la conséquence logique de l'article premier. Il y est dit:

Le Maçon ne doit jamais participer dans des complots et des conspirations contre la Paix et le bien-être de la Nation.

L'article 2 statue finalement que la rébellion contre l'Etat, autant que celui-ci ne représente pas la Nation, n'est pas un crime, ni maçonnique ni même moral.

Ce texte, dans lequel le mot « Nation » remplace le mot « Roi » qui figurait dans les modèles, indique clairement que la Maçonnerie Moderne, qui rejette le *droit divin* et proclame le *droit humain*, conséquemment remplace la Monarchie par la Démocratie, fondée sur la souveraineté du Peuple, et pousse logiquement à la République.

Quant à l'article 4, relatif au dogme politique, il prescrit:

Nous sommes résolument contre toute politique, car en tant que maçons, de même nous sommes de toutes les nations, de toutes les langues, de toute parenté et de tout dialecte.

Disons le mot, les Maçons sont « internationalistes ».

Religion de l'Humanité! Démocratie! Internationalisme! voilà ce qui caractérise le Livre des Constitutions de 1723. Nous sommes aux antipodes des anciens Statuts, si profondément religieux, si sincèrement loyaux à l'égard de l'Etat, et Mgr Jouin de conclure: « Un esprit nouveau s'est fait jour. Il soufflera désormais sur les Loges, les poussant à la ruine des consciences et de la société. »

Voici pour les principes.

Quant aux rites, d'après Findel, le Rituel en vigueur en 1717 était très simple et très court. Il prévoyait le mode de réception des compagnons de l'association. Il ne prévoyait même pas leur division en trois grades: apprentis, compagnons et maîtres.

Les rituels dont se servent les Loges maçonniques modernes, pour régler l'ordre et la forme de leurs cérémonies, ont été élaborés à partir de 1722 et surtout entre cette date et 1730.

Pour les rédiger, les premiers Maçons spéculatifs ont fait des emprunts aux statuts de la Maçonnerie opérative, dans les articles qui traitaient de la construction des temples. La construction du Temple de Salomon et ce temple lui-même, dans ses différentes parties et ses divers objets, qui jouaient déjà un grand rôle parmi les maçons ouvriers, sont devenus, avec les outils maçonniques, les principaux symboles de la Maçonnerie moderne.

Au symbolisme du temple de Salomon fut ajouté celui de la Légende des Templiers, et le symbolisme biblique de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Le tout fut astucieusement combiné pour frapper les imaginations et faire croire à des mystères, avec le symbolisme des anciens peuples et en particulier des anciens mystères (égyptiens, éleusiniens, mithriaques, esséniens, gnostiques, pythagoriciens, druidiques, juifs, etc.).

Tout cet arsenal de symboles, dont les rudiments existaient auparavant, furent assemblés pour les besoins de l'instruction alllégorique et de l'éducation ésotérique (doctrine secrète réservée aux seuls initiés) et exotérique (doctrine publique) de la Franc-Maçonnerie moderne de 1723.

Ce fut l'étude de ces rituels composés — nous le répétons — postérieurement à 1722, qui induisit en erreur beaucoup d'historiens en leur faisant croire à des origines antiques.

Résumons-nous, la Franc-Maçonnerie moderne spéculative est née officiellement le 24 juin 1717, en Angleterre, sous la forme de la Grande Loge de Londres.

A la Maçonnerie opérative, elle emprunta: l'aspect extérieur, les loges, les assemblées et certains symboles.

Dans ce moule ancien se créa, de 1717 à 1723, *une Société nouvelle*, l'antique corporation manuelle disparut pour faire place à une société de pensée, riche de l'apport de trois grands

courants doctrinaires: la Réforme, l'Humanisme et le Philosophisme.

Les fondateurs de la Maçonnerie ont versé dans une vieille futaille un vin nouveau!

Les Constitutions d'Anderson sont la Charte, la Bible d'une mystique nouvelle.

Et comme pour affirmer cette filiation légitime, il est aujourd'hui pleinement établi et universellement reconnu que toutes les associations maçonniques (Grand Orient, Grande Loge et autres corps) qui forment, d'après les annuaires maçonniques des différents pays, la Maçonnerie Universelle, descendent directement ou indirectement de cette première Grande Loge de Londres.

Il n'existe dans aucun pays, en dehors de la Grande-Bretagne, aucune loge maçonnique reconnue qui soit autochtone, c'est-à-dire qui proviendrait de la transformation d'une loge ouvrière du pays respectif.

Les loges autochtones de l'Ecosse et de l'Irlande se sont également transformées en loges de la Maçonnerie moderne spéculative, à l'exemple de la Grande Loge de Londres et en acceptant, avec quelques modifications accidentelles, le système maçonnique (constitutions et rituels) de cette Grande Loge.

La Franc-Maçonnerie se répandit en moins de vingt-cinq ans, d'une manière foudroyante, dans toutes les parties du monde (1).

En *Europe*, entre 1717 et 1780.
En *Amérique*, entre 1721 et 1825.
En *Afrique*, entre 1733 et 1860.
En *Asie*, entre 1727 et 1845.
En *Océanie*, entre 1730 et 1850.

---

(1) Les chiffres qui suivent sont empruntés à Rebold: *Les Trois grandes Loges de France* (1864, pages 686 et 687).

Pour l'Europe, voici les dates d'introduction:
En Irlande: 1720.
En Ecosse: 1721.
En Belgique: 1721.
En France: 1725.
En Espagne: 1728.
En Portugal: 1733.
En Prusse et en Autriche: 1738.
En Pologne: 1739.
En Angleterre, on comptait: 16 loges en 1721. — 45 loges en 1724. — 106 loges en 1730. — 529 loges en 1787.

Nous ne pouvons suivre l'évolution de la Maçonnerie à travers le monde.

Contentons-nous d'étudier le développement de la Maçonnerie en France.

Ce développement fut pénible; l'esprit français n'admit pas volontiers les règles précises de discipline qui avaient assuré le triomphe de l'ordre maçonnique en Angleterre.

Gustave Bord est un des historiens qui ont le mieux traité cette question, au point que le Frère Gaston Martin reconnaît:

Cette période d'une rare obscurité, n'a pour documents certains que les rares pièces conservées aux archives de l'Ordre ou dans des collections privées.

Le meilleur ouvrage est celui de G. Bord, dont la sagacité critique s'étend sur beaucoup de documents particuliers, recueillis au cours de quarante années d'érudites et subtiles recherches. Malgré son hostilité spirituelle, G. Bord reste, en effet, un des historiens les plus droits et les plus avertis de l'institution maçonnique. On peut tenir pour constants *les faits qu'il affirme, pour* probables *ceux qu'il déduit.*

Nous emprunterons donc à G. Bord la plupart des indications qui vont suivre (1).

Jusqu'à l'installation du Grand Orient, en 1773, l'organisation maçonnique française fut une véritable foire, où chacun dans sa loge faisait ce qui lui plaisait, ne retenant de la

(1) G. Bord. *La F.·.-M·. en France,* tome I, 1908.

réglementation anglaise que les cérémonies initiatiques (dont il ne comprenait pas le symbolisme) et les réunions gaies suivies de banquets souvent tumultueux.

Chaque Maître de Loge avait sa tradition, sa légende adamique, hiramique ou templière, sans compter les variantes.

Trois Maîtres de Loges, moyennant finance, en initiaient un quatrième et l'autorisaient à ouvrir un atelier.

La plupart étaient des tenanciers de cabaret qui, s'ils ne versaient pas à boire, avançaient les fonds et recueillaient les profits.

Dans ces réunions, on s'affublait de multiples rubans, plus ou moins brodés, agrémentés de bijoux variés; on s'appelait Frères et l'on portait des « santés ».

Il ne semble pas qu'on y ait beaucoup causé philosophie, politique ou religion.

A peine quelques zélés, par ci par là, initiés en Angleterre, ou possesseurs de documents anglais, parlaient-ils, dans quelque coin, du Grand Œuvre, mais la plupart n'avait nul souci de ces graves questions.

On inventait de nouveaux grades, de nouvelles origines, de plus en plus anciennes et de plus en plus extraordinaires.

Tout cela faisait joyeusement passer le temps.

Si l'on rencontrait parfois de grands seigneurs parmi ceux qui fréquentaient les loges, le plus grand nombre de maçons était recruté dans la petite bourgeoisie et le petit commerce.

On jouait à la Maçonnerie comme on allait chez « Ramponneau » ou « Au Soleil d'Or ».

Pendant que la duchesse de Portsmouth battait maillet en bonne compagnie, à Paris ou dans son château d'Aubigny; pendant que le duc d'Aumont pontifiait dans la Loge qui porta son nom, avec les Luxembourg et les Noaille, le plus grand nombre allait se divertir chez Chapelot à La Rapée, chez Leroy, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, ou chez Landelle, rue de Bussy.

Que n'en fut-il toujours de même!

Aussi, les historiens francs-maçons font-ils le silence sur toute cette période du développement de leur Ordre.

A force de se taire, ils ont fini par oublier les faits et gestes de leurs ancêtres.

La première Loge française qu'on puisse identifier avec certitude est celle du « Louis d'Argent », créée entre 1725 et 1732.

En 1735, cinq Loges françaises figurent en tableau gravé de la Grande Loge d'Angleterre.

La liste des Loges publiée par Bord accuse dix loges à Paris en 1744. Il reconnaît lui-même que sa liste est incomplète. Certains auteurs fixent à vingt-deux le nombre des Loges existant, à cette époque, dans la capitale (1).

A la tête de la F.·.-M.·. française, nous voyons d'abord Lord Derwentwater (2), ensuite le duc d'Antin, et le comte de Clermont, bien faits l'un et l'autre pour commander aux disciples de Bacchus et pour présider à l'embarquement pour Cythère.

Avec de tels Grands Maîtres, il ne faut pas s'étonner des statuts reproduits dans l'Histoire des Francs-Maçons de La Tierce, que cet écrivain déclare être spéciaux pour la France.

En voici deux passages:

ART. IV. — *Tout homme qui place la félécité à boire, manger et dormir et la perfection de l'esprit à jouer, chasser, badiner, savoir l'histoire des toilettes, parler le langage des ruelles et ne lire que des ouvrages frivoles est incapable de rentrer dans l'Ordre.*

ART. V. — *Tout petit maître, idolâtre de sa personne, de son toupet et de ses ajustements sera obligé, en entrant dans l'ordre, de s'habiller simplement, sans galon, sans broderie, sans frange et sans parure femelle, pendant l'espace de trois ans.*

Que ces statuts à l'usage des Français, note M. Bord, soient authentiques ou faux, dans les deux cas ils énumèrent

(1) G. Bord, *op. cit.*

(2) Lord Derwentwater, également connu sous le nom de Charles Radclyffe, qui soutint la cause des Stuarts, fut guillotiné en Angleterre en 1746. — N. D. L. R.

ce qu'on reprochait alors à nos compatriotes initiés et justifient mes appréciations antérieures sur la mentalité maçonnique à cette époque.

Sous le duc d'Antin, qui porta le premier le titre de Grand Maître de la Maçonnerie Française, le nombre des ateliers régulièrement constitués et affiliés augmenta en de notables proportions. Son successeur, le comte de Clermont, abandonna pratiquement la direction effective de l'Ordre, d'abord au financier Baure, puis au maître à danser Lacorne.

Pour tâcher d'uniformiser les règlements, les Maîtres de Loges de Paris, qui avaient élu le Grand Maître, s'organisèrent d'eux-mêmes en une sorte de Conseil d'administration (1) : ce fut la Grande Loge « anglaise » de France, première étape vers l'unité de la Franc-Maçonnerie française, qu'une querelle de personnes allait retarder durant des années.

Lacorne eut ses partisans et ses détracteurs. La lutte fut si violente, en 1766, que le lieutenant de police dut fermer la Grande Loge qui resta cinq ans en sommeil sans que la vie maçonnique française fût pour autant interrompue.

Pendant les années qui suivirent la fermeture de la Grande Loge, la vie maçonnique continua, en effet, en France, de la même manière, un peu sommaire et anarchique.

Les ateliers y semblent beaucoup plus occupés de mondanités et de querelles de préséance que de travail philosophique.

C'est en 1769, par la création de la « Loge des Neuf Sœurs », que des penseurs prirent le pas sur les gens de qualité.

En 1771, la mort du duc de Clermont allait permettre à la Maçonnerie française de tendre vers son unité, grâce à l'habileté qu'eurent les dissidents, d'offrir et de faire accepter la Grande-Maîtrise à Louis-Philippe d'Orléans, duc de Chartres, cousin du roi.

Pendant plus d'une année, les deux factions essayèrent de mettre sur pied une réforme constitutionnelle.

---

(1) Nous empruntons ces précisions à M. Gaston Martin : *Manuel d'histoire de la F.·.-M.·. française* (1929, pages 51 et suivantes).

Le premier événement important fut l'union du Souverain Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident (1) et de la Grande Loge de France, le 9 août 1772.

Une commission de huit membres, prise par moitié dans les deux Obédiences, reçut alors la charge de reviser les statuts généraux de la Maçonnerie. C'est de cette opération que naquit, en mai 1773, le Grand Orient, Grande Loge Nationale de France.

(1) Le Souverain Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident (obédience écossaise localisée dans les Hauts-Grades), aurait été créé par la Grande Loge de Clermont vers 1760. Il avait en commun avec la Grande Loge anglaise de France, le duc de Clermont, comme Grand Maître. — N. D. L. R.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

LES OBÉDIENCES MAÇONNIQUES FRANÇAISES

Après avoir étudié les origines de la Franc-Maçonnerie, nous avons, dans la précédente conférence, marqué brièvement les étapes franchies par la Maçonnerie française de 1725 à 1773, date de la création du Grand Orient.

LE GRAND ORIENT, constitué, poursuivit très rapidement la composition de ses statuts organiques qui parurent le 26 juin 1773.

Ces statuts distinguaient :

1° Une *Assemblée délibérante* possédant seule le droit de législation dans l'Ordre ;

2° Une *Grande Loge Nationale* de 77 membres, certains élus, la plupart nommés par le Grand Maître, quelques-uns nommés à vie.

Cette Grande Loge avait pour mission d'assurer la direction permanente de l'Obédience.

C'était un véritable gouvernement représentatif qui proclama que désormais seraient seuls « réguliers » les maçons soumis à son autorité. sous la haute protection du symbolique *Grand Architecte de l'Univers.*

Dès sa constitution, la Grande Loge contraignit les autres Loges à reviser leurs règlements et leur interdit de se réunir à l'avenir dans les tavernes et les cabarets.

Puis, pour se composer une brillante façade, le Grand Orient fit entrer, au sein de la Grande Loge, des officiers d'honneur choisis parmi des personnages de marque.

Le Grand Orient commença de siéger au hasard chez tel ou tel de ces officiers, jusqu'au jour où il loua, pour 5.400 livres par an, au faubourg Saint-Germain, rue du Pot-de-Fer, le bâtiment de l'ancien noviciat des Jésuites expulsés.

Il s'y installa le 12 août 1774.

De cette date à 1789, le Grand Orient, dans son organisation comme dans ses principes, accusa ses tendances libérales.

Dans son organisation: les prérogatives de la Grande Loge Nationale diminuèrent au bénéfice des Frères élus; les officiers d'honneur devinrent, eux aussi, électifs en 1775.

Depuis lors, la constitution du Grand Orient ressembla beaucoup à celle d'aujourd'hui.

Quant aux principes, il faut, écrit le Frère Gaston Martin (1) :

Quelque mauvaise foi pour se refuser à y reconnaître une tendance libérale et une propension fort nette à l'égalité juridique ; de même que l'idée, exprimée en termes exprès, de la supériorité, de la volonté collective sur l'arbitraire — même bien intentionné — de quelques-uns.......

...Le Grand Orient accueille avec satisfaction des gens dont l'indifférence en matière religieuse est suffisante pour qu'on puisse les ranger parmi les « athées stupides » qu'Anderson prétendait exclure.

La Loge des « Neufs Sœurs » en particulier, où l'influence d'Helvétius et de Lalande fut prépondérante, marque un éclectisme bien différent de la doctrine anglaise primitive. La tolérance s'y teinte un peu de libertinage d'esprit... Ces indices suffisent pour qu'on puisse signaler pourtant, avec certitude, l'évolution libérale de la Maçonnerie régénérée par la création du Grand Orient.

Ce que le Frère Martin appelle *évolution* n'est que la conséquence logique des principes édictés par Anderson dans ses *Constitutions*.

La Révolution de 1789, première victoire de la Maçonnerie, eut pour principal objectif de faire passer ses principes du domaine des idées dans le domaine des faits.

Depuis, nous avons assisté au développement inéluctable de cette doctrine.

(1) Gaston Martin. *Manuel d'Histoire de la F.·. M.·. française*, 1926, page 87.

Le Libéralisme de 1775 a engendré le Radicalisme, le Socialisme et jusqu'au Bolchevisme.

Laissons de côté, pour un instant, le Grand Orient et son histoire, et abordons celle de son rival en Maçonnerie: le RITE ECOSSAIS.

Pénétrons, avec la volonté d'y voir clair, dans le fouillis inextricable de l'*Ecossisme* et des *Hauts Grades.*

En 1717, la Maçonnerie ne connaissait que les deux grades d'*Apprenti* et de *Compagnon.* La *Maîtrise* existait bien, mais comme une fonction effective et non pas comme un complément d'initiation, auquel chaque membre d'une Loge était tenu de se soumettre.

C'est l'Ecossais Ramsay, partisan dévoué des Stuarts, qui imagina en 1728 quatre nouveaux grades: l'*Ecossais,* le *Novice,* le *Chevalier du Temple* et le *Royal Arche.*

Dans l'esprit de Ramsay, ces grades devaient servir de récompense et d'encouragement aux Maçons qui se distingueraient par leur fidélité aux Stuarts.

Exilés en France, les *Jacobites* (ou partisans des Stuarts) usèrent de cette conception des grades comme d'un moyen de prosélytisme en faveur du Prétendant.

Selon Ramsay, ces quatre nouveaux grades qui, de 1728 à 1758, constituèrent les *Hauts Grades,* devaient relier, par l'intermédiaire d'une chevalerie, imitée de celle des Croisades, le temple de SALOMON au Temple de JÉRUSALEM.

Ils devaient donner l'éclat de la Chevalerie du moyen âge au modeste compagnonnage des disciples d'Hiram.

Cette fiction imaginée par les Jacobites constitue l'origine de l'Ecossisme en Maçonnerie.

Ce fut un tailleur d'habits, nommé Pirlet, qui paraît avoir débité, en France, les quatre Hauts Grades Ecossais du chevalier de Ramsay.

Il avait intitulé pompeusement son agence maçonnique: *Souverain Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident.*

Ce Souverain Conseil créa de nouveaux grades et porta leur nombre à 25, dont la plupart, dit le F.·. de Lachaussée, garde des Sceaux et des Archives de la Grande Loge de France, en 1773 :

...n'étaient que des productions informes de cerveaux échauffés par l'enthousiasme, l'intérêt et le bel esprit, sans aucune analogie avec le fonds de la véritable Maçonnerie (1).

Si Ramsay créa quatre grades en faveur de la cause jacobite, Pirlet, en inventant dix-huit nouveaux grades, savait qu'en flattant toutes les vanités, il pourrait plus aisément faire ouvrir toutes les bourses.

Après avoir vu le jour en France, les Hauts Grades, qui constituaient la Maçonnerie dite de Perfection, gagnèrent l'Amérique.

Ce fut un Juif, le F.·. Stephen Morin, voyageur de commerce, qui les emporta dans sa valise, après s'être fait octroyer, le 27 août 1761, par l'intermédiaire du F.·. Lacorne, un pouvoir — d'une régularité douteuse — par les membres de la Grande et Souveraine Loge de Saint-Jean de Jérusalem, établi à l'Orient de Paris (2).

Débarqué à la Jamaïque, le Juif Stephen Morin conféra au Juif Francken toute la séquelle des Hauts Grades.

Puis, tous deux, avec l'aide d'autres israélites, distribuèrent des titres de *Prince* et d'*Empereur* aux braves colons de la Louisiane, du Massachusets et de Saint-Domingue (3).

Ils surent ainsi se créer une belle clientèle, mais leur succès fit des envieux et trois de leurs clients conçurent, un jour, l'idée de faire concurrence à la boutique Morin et Cie, en créant un nouveau Rite.

---

(1) *Histoire du G.·. O.·. de France*, par A.-G. Jouaust, Paris, 1865, pages 47 à 49.

(2) Cf. *Essai historique sur l'institution du Rite Ecossais, par un disciple de Zoroastre* (Vassal), pages 12 à 14, Paris, 1827.

(3) *Histoire de la F.·. M.·.*, par Reghellini de Scio, tome II, page 177, Paris, 1825.

C'étaient : un médecin de New-York, Frédéric Dalcho; un juge de paix, Mitchell; un planteur, le comte de Grasse-Tilly, fils du vice-amiral de Grasse, que son héroïque résistance au combat naval de Saintes en 1782 a rendu célèbre.

De Grasse se fit fabriquer une copie d'une prétendue révocation des pouvoirs de Morin, révocation que la Grande Loge de France aurait votée le 17 août 1766, mais dont l'original n'a jamais existé.

Puis le trio se réunit aux frais de Mitchell à Charleston, dans la Caroline du Sud (1).

Comme Charleston est situé au 33e degré de latitude Nord, le F.˙. Mitchell, en sa qualité de bailleur de fonds, se créa lui-même 33e et fut le premier 33e de l'Univers.

L'inauguration solennelle du nouveau rite écossais eut lieu le 31 mai 1801. Ce rite fut nommé *Ancien*, sans doute parce qu'il était tout neuf; il fut nommé *Accepté* pour faire croire qu'il était approuvé de tous.

Le *Rite Ecossais Ancien et Accepté* (qui n'avait d'écossais que le nom) était fondé.

Ses dirigeants s'arrogèrent l'autorité suprême, sous la dénomination de *Suprême Conseil.*

En résumé, les trois degrés anglais d'*Apprenti, Compagnon* et *Maître* composaient primitivement la MAÇONNERIE SYMBOLIQUE, lors de son introduction en France.

Ces trois degrés primitifs, augmentés des quatre degrés qu'imagina Ramsay formèrent, dans leur ensemble de sept, la Maçonnerie dite ÉCOSSAISE et les HAUTS GRADES.

Ces sept degrés additionnés de dix-huit autres qu'enfanta l'esprit fécond de Pirlet, pour faciliter le commerce des Grades, en tout vingt-cinq, constituèrent la MAÇONNERIE DE PERFECTION ou des HAUTS GRADES, désignée également sous les noms de Maçonnerie *des Empereurs d'Orient ou d'Occident,* et de Maçonnerie des *Princes du Royal Secret.*

(1) Op. cit. *Historique sur l'Institution du Rite Ecossais,* page 18.

Exportés par Morin au Nouveau-Monde, ils lui furent « soufflés » par de Grasse et ses compagnons qui transformèrent les vingt-cinq degrés de la Maçonnerie de Perfection en Rite Ecossais Ancien et Accepté, avec un *Suprême Conseil* et *trente-trois grades*, le 33° degré leur ayant été suggéré par le degré de latitude Nord de la Ville de Charleston.

Et ce fut de Grasse qui, cette substitution et cette transformation opérées, rapporta le Nouveau Rite, en France, en 1804.

Il s'empressa de constituer une *Grande Loge Centrale Ecossaise*, d'initier quelques Maçons au 33e degré, pour composer avec eux, dans le sein de la Grande Loge Centrale, un Suprême Conseil.

Le premier soin du comte de Grasse fut de fixer les noms des trente-deux degrés qui devaient précéder le fameux 33°.

Il s'aboucha pour cela avec un homme de lettres, nommé Bailhache, qui rédigea les rituels à l'aide d'emprunts divers, notamment aux Cahiers de l'Ordre des Templiers (1).

Voici donc, en face du Grand Orient, une Grande Loge Rivale que, tout naturellement, il va désirer absorber.

A cet effet, le F.˙. Roettiers de Montaleau, Grand Maître du Grand Orient se ménagea des entrevues avec le F.˙. Pyron, devenu l'un des membres les plus importants de la Grande Loge Ecossaise, dont la situation pécuniaire était loin d'être prospère.

Le Grand Orient paya 7.691 livres 13 sols et 4 deniers (2) le bon plaisir du comte de Grasse et les élucubrations de Bailhache et une sorte de compromis intervint, le 5 décembre 1804, à la suite d'une réunion tenue le 3, en l'hôtel du maréchal F.˙. Kellermann.

Ce compromis, improprement appelé Concordat, fut rompu neuf mois après. Une nouvelle convention fut élaborée en 1806 qui laissa subsister le Suprême Conseil, sous la dépen-

(1) *Rapport au G.˙. O.˙. de France*, de Marconnay, page 20, Paris 1852.
(2) *Une leçon d'histoire*, par J. Thévenot, page 11, Paris 1877.

dance du Grand Orient, mais seulement en qualité d'Assemblée dogmatique, appelée à conférer, au nom du Grand Orient, les grades des 30e, 31e, 32e et 33e degrés.

En réalité, l'union entre ces deux Puissances n'exista jamais réellement.

Toutes deux se disputèrent le pouvoir; le Suprême Conseil notamment tenta toujours de créer des loges dissidentes, administrées par lui. Il en fonda même quelques-unes.

Cette situation confuse dura jusqu'en 1877, date à laquelle une scission décisive et violente sépara à nouveau les deux groupes rivaux.

Cette scission eut pour motif la décision prise au Convent de 1877, aux deux tiers des voix, sur le rapport du F.·. Desmons, jeune pasteur protestant, de supprimer le nom de « Grand Architecte de l'Univers » des actes et rituels du Grand Orient.

En vérité, le Suprême Conseil approuvait secrètement cette décision, mais fort habilement il n'en laissa rien voir et rompit officiellement les liens qui l'attachaient encore au Grand Orient.

Il devint alors la seule Puissance Maçonnique Française reconnue par les Puissances Etrangères et postérieurement, il adhéra à la formule exigée par le Suprême Conseil d'Angleterre.

L'organisation maçonnique n'était pas encore à la fin de ses tribulations.

A la suite d'un schisme passager provoqué par le F.·. Gustave Mesureur, douze Loges constituèrent bientôt une puissance nouvelle, la *Grande Loge Symbolique Ecossaise.*

Bien qu'il l'eût toujours repoussée jusque là, le Suprême Conseil consentit à accepter la réforme constitutionnelle préconisée par les dissidents.

C'est de là que naquit, en 1895, la *Grande Loge de France.*

Depuis lors, le GRAND ORIENT et la GRANDE LOGE constituent

les deux plus importantes Obédiences Maçonniques françaises.

Nous allons étudier rapidement leurs organisations respectives.

LE GRAND ORIENT

D'après ses constitutions, le G.'. O.'. est dirigé et administré par quatre organismes principaux (1) :

— L'Assemblée générale;
— Le Conseil de l'Ordre;
— Le Grand Collège des Rites;
— La Chambre de Cassation.

L'*Assemblée générale* ou *Convent* se réunit tous les ans, à la fin du mois de septembre.

Cette Assemblée possède les mêmes attributions qu'une Assemblée générale d'actionnaires dans une Société anonyme, avec toutefois cette différence que statutairement ce Convent doit entendre les rapports moraux des délégués et statuer sur l'activité doctrinale et spirituelle de l'Association.

Le *Conseil de l'Ordre* est élu par l'Assemblée générale et pris dans son sein, il est composé de trente-trois membres, nommés pour trois ans et renouvelables par tiers.

Pour être élu membre du Conseil de l'Ordre, il faut posséder depuis sept ans au moins le grade de Maître et ne pas être affilié à une autre puissance maçonnique.

Le Conseil de l'Ordre est en quelque sorte le Conseil d'administration, le Conseil directeur de l'Obédience.

Il a à sa tête un président, assisté de deux vice-présidents, deux secrétaires, un trésorier et un garde des sceaux.

Le Conseil de l'Ordre se réunit deux fois par mois, c'est le véritable centre actif du Grand Orient, celui qui concentre les

---

(1) *Constitution et Règlement général de l'Association du Grand Orient de France,* Paris 1931.

informations et donne les mots d'ordre. Il est actuellement présidé par le F∴ Groussier.

Le *Grand Collège des Rites* est le gardien de la tradition maçonnique, il statue sur toutes les questions de rituels et de cahiers d'instruction.

Il se compose de Francs-Maçons possédant le 33e degré, dont le nombre ne peut être inférieur à neuf, ni excéder trente-trois.

Le Grand Collège des Rites a seul le droit d'initier aux degrés les plus élevés de la Maçonnerie.

La *Chambre de Cassation* est la plus haute juridiction maçonnique. Elle préside aux jurys fraternels, aux jurys d'ateliers, aux chambres d'appel.

Ses débats sont publics, ses délibérations secrètes.

LA GRANDE LOGE DE FRANCE

La Grande Loge de France est dirigée et administrée par une Assemblée générale, un Conseil fédéral, des Tribunaux judiciaires, un Suprême Conseil (1).

L'*Assemblée générale* (ou *Convent*) fonctionne comme celle du Grand Orient.

Le *Conseil fédéral* est le pouvoir *exécutif*. Comme le Conseil de l'Ordre, il se compose de trente-trois membres.

Son bureau comprend le Grand Maître, Président, les deux Grands Maîtres adjoints, le Grand Orateur, le Grand Secrétaire, le Grand Trésorier, le Grand Hospitalier.

La *justice maçonnique* de la Grande Loge est exercée en premier ressort par un Comité d'instruction, des Tribunaux d'appel et un Tribunal de cassation.

Le *Suprême Conseil* est, d'après les rituels, la *clef de voûte de l'édifice*. Il ne peut y avoir dans un Etat qu'un seul et unique Suprême Conseil du Rite Ecossais (2).

---

(1) *Règlements Généraux de la Grande Loge* (Titres II et III).
(2) Voir · *L'Etat international de la M∴*.

Le chef du Suprême Conseil a pour titre: *Très-Puissant Souverain Grand Commandeur.* C'est lui qui préside les travaux et donne le mot annuel.

Le Suprême Conseil surveille et établit les ateliers à tous les degrés. Il a seul l'administration des grades du quatrième au trente-troisième; la Grande Loge a seule juridiction sur les loges dites symboliques, c'est-à-dire du premier au troisième degré. Au Grand Orient, le Collège des Rites, malgré ses prérogatives particulières, est partie intégrante de l'obédience; au Rite Ecossais, il y a donc dualité d'administration (1).

Le Grand Maître de la Grande Loge de France est actuellement le F.˙. Doignon, directeur de la Caisse Interdépartementale des Assurances sociales, ex-attaché parlementaire de Paul-Boncour, dans le dernier cabinet.

A côté du Grand Orient et de la Grande Loge de France, on distingue trois autres obédiences maçonniques secondaires:

— Le Droit Humain,

— Le Rite Misraïm,

— Et la Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière pour la France et les Colonies.

LE DROIT HUMAIN eut pour fondateur le F.˙. Georges Martin qui fut sénateur de la Seine et qui, né le 9 mai 1844 en Sologne, mourut le 1er octobre 1916.

Il fut initié le 21 mars 1879 à la Loge écossaise *Union et Bienfaisance.* Il mena bientôt une grande campagne pour l'admission de la femme dans la Franc-Maçonnerie. La Grande Loge Symbolique Ecossaise, à laquelle il voulut faire partager son opinion, menaça de mettre en sommeil la Loge des Libres Penseurs du Pecq qui travaillait sous la direction de Georges Martin.

Pour ne pas céder, la Loge des Libres Penseurs donna sa

(1) J. Marquès-Rivière : *La Trahison spirituelle de la F.˙. M.˙.* page 78.

démission de membre de la Grande Loge Symbolique Ecossaise, se constitua en janvier 1882 en Loge Autonome et, le 14 janvier, initia au grade d'Apprentie la profane Maria Deraismes (1).

Peu après la Loge du Pecq cessa ses travaux et le F.·. Georges Martin établit alors les statuts d'une *Loge mixte* qui prit le nom de DROIT HUMAIN.

Cette Grande Loge du Droit Humain fut remplacée en 1901 par un *Suprême Conseil Mixte* du 33e degré.

Le Droit Humain devint, pour ainsi dire, l'organe officiel des milieux philosophiques et théosophiques. Il fut fréquenté par Annie Besant, Krishnamurti, etc...

Enfin, en 1921, fut créée une *Fédération Française des Loges du Droit Humain.*

Ce rite est dirigé par un Suprême Conseil, composé de neuf à trente-trois membres du 33e degré, *sans distinction de sexe.*

Ce Suprême Conseil doit comprendre au moins neuf membres appartenant à la France.

Il établit les ateliers, les fédérations dans les nations qui n'en possèdent point encore, élit les 31e, 32e et 33e degrés, autorise les rituels, contrôle et administre toute l'Obédience.

La Fédération Nationale Française du Droit Humain est administrée par trois organismes: le *Convent National,* qui se réunit annuellement en septembre; le *Conseil National* et l'*Aréopage National.*

LE RITE DE MISRAÏM (d'origine discutée) pénétra en France, en 1814, et il fut introduit par le F.·. Marc Bédarride. Il compte quatre-vingt-dix degrés. Extrêmement fermé, il est presque uniquement composé de juifs. Depuis un certain temps, il ne manifeste aucune activité et s'il possède encore quelques loges, ses adeptes doivent être peu nombreux.

LA GRANDE LOGE NATIONALE INDÉPENDANTE est issue de la Loge: Le « Centre des Amis » (2).

---

(1) Consulter : N. Switkow : *La F.·. M.·. Féminine*, Paris 1933.

(2) *Les Documents Nouveaux*, 1re Série, numéros 3-4, juin-juillet 1933, page 43.

Cette obédience se présente comme la rénovatrice du système écossais rectifié.

Elle compte actuellement une trentaine d'ateliers, tant à Paris que dans les ports français en relations avec la Grande-Bretagne.

C'est la seule puissance française officiellement reconnue par la Grande Loge d'Angleterre, dont elle a conservé les pratiques évangélistes et notamment la présence de la Bible sur la table, devant le Vénérable.

Aujourd'hui, le Grand Orient a son siège 16, rue Cadet et compte au maximum 30.000 membres.

La Grande Loge de France a son siège 8, rue de Puteaux et compte environ 15.000 membres.

Le Droit Humain a son siège 5, rue Jules-Breton et compte environ 2.000 membres.

La Grande Loge Nationale Indépendante a son siège 42, rue de Rochechouart. Elle comprenait, en 1932, 1.500 membres environ.

On peut donc dire que la Maçonnerie Française est actuellement forte d'au maximum 50.000 membres.

Le Grand Orient est celle des Obédiences françaises qui exerce la plus forte influence sur la politique intérieure de la France.

Ces diverses puissances maçonniques ne sont pas toujours d'accord entre elles et se livrent souvent des luttes fraternelles, mais leur grande force vient de ce qu'elles savent faire l'union contre l'ennemi extérieur.

Un *traité d'amitié* existe d'ailleurs entre le Grand Orient, la Grande Loge et le Droit Humain, et ces trois Obédiences agissent de concert quand *l'intérêt supérieur de l'Ordre est en jeu.*

Il ne faut pas oublier non plus qu'un certain nombre de Frères font partie de l'une et de l'autre Obédience, grâce au *droit d'affiliation*, qui permet à un Frère de « suivre les travaux » *de plusieurs loges à la fois.*

Enfin, le G.·. O.·. et la Grande Loge font connaître à leurs membres les heures, lieux et titres de leurs travaux dans un *même* bulletin intitulé: *Le Bulletin Hebdomadaire des Loges de la Région Parisienne.* Depuis les événements du 6 Février, les noms des Frères orateurs aux réunions annoncées ont été supprimés de ce Bulletin, qui pourtant n'est envoyé qu'aux seuls initiés.

Après avoir rapidement passé en revue l'origine et l'organisation extérieure des Obédiences maçonniques françaises, pénétrons maintenant dans *leurs coulisses.*

Tout profane qui veut entrer dans la Maçonnerie doit:

1° Etre âgé de 21 ans accomplis, à moins qu'il ne soit fils de Franc-Maçon ou adopté par une Loge, auquel cas il peut être admis dès l'âge de 18 ans.

2° De réputation et de mœurs irréprochables (ce sont les termes du règlement).

3° De moyens d'existence honorables et suffisants.

4° D'une instruction suffisante pour comprendre les enseignements maçonniques (1).

Tout candidat doit produire son casier judiciaire et signer une demande d'admission en répondant à un premier questionnaire; puis le Vénérable de la Loge à laquelle le profane s'est adressé ou auprès de laquelle il a été recommandé par un Frère, charge trois membres de cette Loge de procéder à *trois* enquêtes différentes et successives.

---

(1) Dossier de préparation d'une enquête sur un candidat à l'initiation du G.·. O.·.

Les objets seuls de ces trois enquêtes suffisent à montrer que la M.˙. ne saurait être seulement, comme elle l'affiche, une association essentiellement philanthropique.

La première enquête a lieu au domicile du profane où le Frère enquêteur doit, après lui avoir demandé certains renseignements sur son état civil, lui poser des questions dites « tendancielles ». En voici quelques-unes:

18. — Eclairez-nous avec franchise sur votre caractère, quels sont vos défauts, quelles sont les qualités que vous vous connaissez?

19. — A quelle religion appartenez-vous ou avez-vous *appartenu?*

20. — *Etes-vous célibataire, marié, légitimement ou librement, veuf, divorcé?*

22. — *Avez-vous des enfants en dehors du mariage?*

27. — A un point de vue religieux quelconque, pratiquez-vous?

29. — Etes-vous marié religieusement, ou vous marierez-vous religieusement?

31. — Votre compagne consent-elle à votre entrée dans notre société? Ou ne lui en avez-vous pas parlé?

32. — Pratique-t-elle?

33. — Avez-vous engagé vos enfants dans une religion?

34. — Si vous en aviez, les engageriez-vous?

35. — Vos obsèques seront-elles civiles ou religieuses?

36. — Vous ferez-vous enterrer ou incinérer?

49. — Ne pensez-vous pas, en entrant dans la F.˙.-M.˙., faire partie d'une société secrète?

51. — Seriez-vous disposé à donner en toutes occasions, aux membres de la F.˙.-M.˙. la préférence sur les autres hommes?

L'enquête N° 2 a pour but de poser des questions au profane sur ses opinions politiques et sociales.

Les instructions enjoignent le Frère enquêteur de joindre le

profane, s'il est possible, au cours de ses occupations quotidiennes, et elles stipulent :

« Comme vous avez à vous enquérir principalement des tendances politiques et sociales du profane, veuillez ne pas perdre de vue que la Franc-Maçonnerie n'est pas un groupement politique et laisser à vos questions un caractère général et purement doctrinal. »

Ces précautions oratoires sont d'une rare hypocrisie !

En fait, bien qu'elle se défende d'être une association religieuse et politique, la M∴ s'intéresse avant tout à ces deux questions, mais elle ne voudrait pas que le profane puisse s'en apercevoir. C'est pourquoi elle fait ses recommandations au Vénérable qui, par vingt-huit questions insidieuses, doit discrètement le cuisiner.

Enfin, *l'enquête* N° 3, qui doit se poursuivre au domicile du candidat porte sur la morale et la philosophie.

Voici quelques échantillons pris parmi les vingt-cinq questions posées :

6. — Comment comprenez-vous le caractère et l'utilité du mariage ?

8. — Croyez-vous que la fraternité entre les hommes comporte des exceptions à raison des différences de races, de nationalités, de classes, de religions ?

11. — Que pensez-vous de l'union libre ?

12. — Que pensez-vous de l'amour libre ?

13. — Comment appréciez-vous :
— L'avortement ?
— L'infanticide ?

21. — Quelles sont vos opinions philosophiques : Déiste, spiritualiste, spirite, matérialiste, moniste, positiviste, déterministe ? Ou bien avez-vous des opinions philosophiques originales et personnelles ?

Les trois Frères enquêteurs doivent déposer des rapports secrets et, si le profane a satisfait à ces examens de conscience, c'est-à-dire a répondu dans le sens voulu par la Maçonnerie, il est alors convoqué devant l'Atelier chargé de le recevoir.

Les ateliers *inférieurs* (ceux des grades d'Apprenti, de Compagnon et de Maître) s'appellent *Loges.*

Ceux consacrés aux Maçons du 18e degré ou Rose-Croix, s'appellent *Chapitres,* et ceux réservés aux Maçons du 30e degré ou Chevaliers Kadosch, se nomment *Conseils* ou *Aréopages.*

La description d'une Loge maçonnique, véritable temple, nous entraînerait trop loin. Disons seulement que, de chaque côté de la porte d'entrée se trouve une colonne portant des grenades entr'ouvertes; sur celle de droite est gravée la lettre J, sur celle de gauche la lettre B.

Au fond de la salle se dresse l'estrade sur laquelle siège le Vénérable assis derrière une table; au-dessus de lui, se trouve une sorte de baldaquin qui varie avec les rites et les grades.

Le reste de l'ameublement consiste en de petites tables pour les différents dignitaires ou officiers de la Loge et tout le long de chaque côté, des bancs nommés *colonnes* sur lesquels sont rangés les Frères.

Quel que soit l'instant du jour ou de la nuit où s'ouvre une réunion dans les Loges, il est toujours midi, et minuit quand elle se termine.

Pour la réception au grade d'Apprenti, la Loge doit être tendue d'une draperie bleue parsemée d'étoiles d'or.

Le Président de la Loge s'appelle le *Vénérable.* Il est assisté de quatre dignitaires: le *Premier Surveillant,* le *Deuxième Surveillant,* l'*Orateur* et le *Secrétaire.*

A eux cinq, ils constituent les *cinq Lumières* de l'Atelier.

En dehors de l'Atelier, cette qualité de « Lumière » ne leur donne aucun pouvoir éclairant ni aucune prérogative.

Le Vénérable est la première lumière de son Atelier; mais il ne l'est que pour un an, à moins qu'en le réélisant, on ne rallume sa mèche pour une nouvelle année.

Parmi les autres ministres de ce Temple, citons le *Trésorier,* chargé du « Tronc de la Veuve »; l'*Hospitalier;* les *deux Maîtres des Cérémonies,* le *Grand Expert,* le *Garde des Sceaux,* l'*Archiviste,* le *Couvreur du Temple* (appelé aussi Frère Terrible), le *Porte-Etendard,* le *Maître des Banquets,* etc...

C'est devant cette Assemblée que va comparaître le profane.

Il ne nous est pas possible de donner tous les détails que comporte une réception maçonnique.

Nous ne voulons retenir que les symboles particulièrement initiatiques et les signes rituels destinés à façonner l'esprit du Frère au fur et à mesure qu'il gravit l'échelle maçonnique.

Nous allons voir comment la Maçonnerie prend un homme libre et souvent de sentiments droits pour en faire un ilote, gavé de poncifs, un adepte de l'Armée du Mal.

L'initiation au degré d'Apprenti comprend deux parties:

Le premier acte se joue dans la *Chambre des Réflexions*, le second dans la *Loge* même.

La Chambre des Réflexions est meublée d'une table, d'un escabeau et d'un cercueil; pour décoration, des têtes de morts, des tibias en sautoir, de menaçantes inscriptions: *Si ton cœur tremble, retire-toi*, etc. » Comme accessoires, un flambeau, une cruche, un morceau de pain noir, un encrier, une plume et deux feuilles de papier en forme de triangle. L'une de ces feuilles porte ces trois questions:

Quels sont les devoirs de l'homme :

— Envers soi-même?
— Envers ses semblables?
— Envers sa Patrie?

La seconde feuille de papier porte ces mots: « *Ceci est mon testament.* »

Ayant rempli ces deux feuilles, le candidat les remet à un frère masqué qui les porte au Vénérable; elles doivent servir de base à l'interrogatoire que subira ultérieurement l'initié.

Le Frère masqué retourne auprès du profane, lui bande soigneusement les yeux, dirige sa marche qu'il a soin de rendre brusque et saccadée et le conduit, à travers un grand nombre d'escaliers et par cent détours, jusqu'à la porte de la Loge.

Le candidat frappe à cette porte. Il écoute le dialogue symbolique qu'échangent le gardien de la Loge et le *Frère Terrible*.

Puis, dépouillé de son habit, son soulier gauche mis en pan-

toufle, les yeux bandés, il écoute le discours solennel que lui adresse le Vénérable.

Le Vénérable interroge alors le profane sur les raisons qui le poussent à demander l'accès de la Franc-Maçonnerie. Le candidat boit ensuite une gorgée d'eau pure et une gorgée d'eau amère, puis commence ses *voyages* symboliques.

Le premier voyage s'accomplit au milieu d'un effroyable bruit de lutte. Des obstacles matériels sont semés sous ses pas.

Un grand cliquetis d'épées accompagne le deuxième voyage; les obstacles, cette fois, se font plus rares. On apporte de l'eau devant le candidat et on lui lave les mains. Cette *purification* est une sorte de sacrement destiné à aider le néophyte à se dépouiller des croyances qu'il pouvait avoir.

Le Vénérable ne le cache pas quand il annonce au récipiendaire:

« *Vous venez d'être purifié par l'eau. On a voulu par là vous conférer une sorte de* BAPTÊME PHILOSOPHIQUE. »

Le troisième voyage se termine sous les flammes de la lampe à lycopode; celle-ci n'a rien de particulièrement initiatique, elle se contente d'être ridicule dans son emploi.

Ce qui suit est plus intéressant.

Le Vénérable, s'adressant au profane, lui dit:

« *Monsieur, tout profane qui se fait recevoir Maçon* cesse de s'appartenir, il n'est plus à lui, *mais il appartient à un ordre qui est répandu sur toute la surface du Globe... Il existe, dans toutes les loges de l'univers, un sceau chargé de caractères hiéroglyphiques connus des seuls vrais Maçons. Ce sceau, après avoir été rougi au feu, étant appliqué sur le corps, y imprime une marque ineffaçable... Consentez-vous?* » (1)

Peu importe la manière dont on opère le simulacre, car depuis longtemps, cette opération, autrefois réelle, n'est plus qu'une feinte.

Toute sa valeur réside dans le consentement donné. C'est le signe d'un pacte plus ou moins tacite.

---

(1) Charles Nicoullaud : *L'Initiation Maçonnique,* Paris 1931, page 211.

La saignée, aujourd'hui simulée, qui scelle ce pacte, agit pareillement comme signe rituel.

Le candidat prête alors *serment de discrétion*. La pointe d'un compas appuyée sur son cœur, il jure de ne rien divulguer des secrets de la Maçonnerie, sous peine d'avoir la tête coupée et la langue arrachée, s'il manque à son serment et que son corps soit jeté dans la mer et soit éternellement roulé par le flux et le reflux de l'Océan.

Les assistants demandant alors la *lumière* pour le candidat, on laisse tomber le bandeau qui lui couvrait les yeux.

Le Vénérable place enfin son glaive sur la tête du nouvel initié et le *crée, reçoit et constitue Apprenti-Maçon* (1).

Il a le droit de porter dorénavant un petit tablier blanc, en peau de porc.

Il lui faut encore acquitter les droits d'initiation et le montant de la cotisation annuelle. On lui décerne un diplôme.

Enfin, comme l'apprenti est censé avoir trois ans, on lui remet un petit carnet où cet enfant trouvera toutes les indications lui permettant de guider ses premiers pas (2).

A côté des signes, des attouchements, des mots de passe et de la description du pas d'apprenti, ce guide-âne lui enseigne les rudiments du *vocabulaire maçonnique*.

C'est ainsi qu'il apprend qu'un enfant de maçon est un louveton ou une louvetonne; une table, une plateforme ou un échafaud; une assiette, un bouclier ou une tuile; une serviette, un drapeau; un verre, un canon; le vin, une poudre forte; l'eau, une poudre faible; le cidre et la bière, des poudres jaunes; les liqueurs, des poudres fulminantes; une cuiller, une truelle; un couteau, un glaive; une fourchette, une pioche.

Il apprend aussi la façon de porter un toast. Quand le Vénérable commande: « *Chargez* », il faut remplir son verre.

---

(1) *Rituel du grade d'Apprenti.*
(2) *Instruction pour le Grade Symbolique d'Apprenti au Rite Français.*

Quand il commande: « *Portez la main à vos armes* », il faut le saisir. Et quand il commande: « *En joue, feu, grand feu!* » il faut boire, etc...

L'initiation au grade de Compagnon comporte cinq voyages au lieu de trois.

Tout compagnon a cinq ans d'âge (1).

Mais tous les symboles, qui font d'un Franc-Maçon un esclave ont leur complet effet et leur marque définitive dans les épreuves initiatiques du grade de Maître. Tout Maître est supposé avoir atteint 7 ans et plus!

La cérémonie est la reproduction de la mort légendaire d'Hiram.

D'après cette légende (2), le roi de Tyr envoya à Salomon, au moment de la construction du Temple de Jérusalem, un architecte émérite du nom de Hiram Abiff. De son côté, Salomon fit venir un autre architecte, Hiram ou Huram, « le fils d'une veuve de la tribu de Nephtali ». Désirant s'emparer des secrets de son art, trois compagnons maçons organisèrent un complot contre Hiram Abiff et le tuèrent. Après ce meurtre, ce fut Hiram, fils de la veuve — nom que les Maçons ont conservé — qui seul fut jugé digne de prendre en main la succession du maître assassiné.

Cette cérémonie symbolique se passe dans un local spécial appelé *Chambre du Milieu*, où les Francs-Maçons parvenus au grade de Maître s'introduisent un à un et la tête couverte, comme font les Juifs entrant à la Synagogue. Il est même interdit, lorsqu'on pénètre, pour la première fois, dans la Chambre du Milieu, de le faire autrement qu'à reculons. Certains disent qu'autrefois les maîtres y devaient mettre leur habit à l'envers.

---

(1) G.·. O.·. de France *Instruction pour le Second Grade Symbolique:* Compagnon.

(2) Fara. *La F.·. M.·. et son œuvre.* Edition R.I.S.S., Paris 1930, page 23.

Ils se sont relâchés et se contentent maintenant de retourner leur cordon (1).

Non seulement on fait, dans la Chambre du Milieu, lecture de l'assassinat d'Hiram et de la découverte de son cadavre, mais les Francs-Maçons représentent entre eux la scène de cet assassinat et la recherche du cadavre.

Au cours du récit de l'assassinat, des questions sont posées au récipiendaire; puis le second surveillant le frappe à la gorge, d'un coup de règle, et le premier surveillant au cœur, d'un coup d'équerre; enfin, le Très Respectable (c'est le nom que prend alors le Vénérable) le frappe au front avec son maillet (2).

Deux Frères placés à ses côtés l'entraînent en arrière et le couchent sur le dos dans le simulacre de tombe qui se trouve au centre de la Chambre du Milieu. On le couvre ensuite du drap mortuaire et l'on met près de lui la branche d'acacia.

Le Vénérable de la Loge expose alors, avec le plus grand sérieux, à ses Frères, que Salomon est inquiet de la disparition d'Hiram et qu'il a donné ordre qu'on procède à des recherches. Immédiatement toute la bande exécute un premier *voyage de recherches*, c'est-à-dire qu'elle se met à aller et venir pour complaire à Salomon, à tourner, à chercher partout le cadavre, chacun faisant semblant de ne pas voir le cercueil.

Après constatatión que les recherches sont vaines, un second Voyage de recherches est ordonné par égard pour le chagrin de Salomon qui ne fait que croître. Après le second voyage, un troisième.

Ce n'est qu'au cours de ce dernier qu'il est permis de découvrir, non pas le cadavre (on ne va pas si vite que cela) mais la branche d'acacia. Alors tout le monde se précipite et fait cercle autour de cette branche. On soulève le drap sous lequel le faux Hiram fait semblant d'être mort. On prend la main de celui-ci, on lui secoue le doigt. On feint de voir avec épou-

---

(1) Copin-Abbancelli : *Le Pouvoir occulte contre la France*, Paris 1908, page 171 et suivantes.

(2) *Instruction pour le Troisième Grade Symbolique :* maître.

vante le doigt se détacher de la main et l'on s'écrie, avec horreur: *Mac Bénac!* ce qui, paraît-il, signifie: *La chair quitte les os!*

Après quoi, on aide le pseudo-Hiram à se relever; et celui-ci rentre incontinent, avec son doigt, dans sa vraie peau de Franc-Maçon (1).

Quelle est la signification symbolique de cette initiation? Les trois coups frappés sur le candidat tiennent lieu de sacrements. Ils ne peuvent être administrés que par les trois autorités de la Loge et non par d'autres.

Complétant ce qu'elle a commencé par les signes des grades d'Apprenti et de Compagnon, la Maçonnerie, par ces coups, prend possession définitive de la parole et du cœur de l'adepte, puis lui impose sa domination sur la pensée.

Quand cette domination est complète, l'homme indépendant est mort, son libre arbitre est couché avec lui dans le tombeau d'Hiram.

C'est un véritable pacte qui repose sur le sens ésotérique des pseudo-sacrements reçus et que l'initié doit sceller après sa résurrection, par un serment solennel, comme il a déjà, au grade précédent, accepté les prémices de son avilissement, désormais complet.

Toute les cérémonies initiatiques, quelque ridicules qu'elles soient, ont pour but d'aliéner, chez le Frère, toutes les libertés (libertés de parole, de cœur et de pensée) qui faisaient de lui un homme réellement vivant.

Elles *tendent à créer en lui un état d'asservissement* et de réceptivité.

Devenu serf de la M.˙., il ne sera plus permis au Frère que d'obéir comme un cadavre: *Perinde ac cadaver,* selon la formule célèbre.

L'initiation au grade de Maître est la plus haute initiation maçonnique.

---

(1) Copin-Abbancelli *Op. cit.*

Ragon s'exprime ainsi:

Il doit être évident pour tout Maçon de bonne foi... que la Franc-Maçonnerie ne peut admettre aucun grade rationnel après la Maîtrise, c'est-à-dire qu'il n'y a plus aucune révélation possible à faire après la transformation qui suit la mort de l'individu ou sa Dépersonnification (1).

Les *Hauts Grades* n'ont donc point de valeur initiatique. La Maîtrise est le dernier grade de la Maçonnerie bleue.

Les Hauts Grades n'ont d'autre mission que de faire progressivement saisir l'*ésotérisme* des trois degrés fondamentaux de la Franc-Maçonnerie.

On distingue dans ces Hauts Grades plusieurs divisions, du 4e au 8e degré et du 12e au 17e degré, ce sont les grades israélites ou bibliques; les 9e, 10e, 11e et 21e: les grades de l'Illuminisme allemand; du 19e au 29e (sauf le 22e et le 28e): les grades Templiers; les 22e et 28e: les grades cabbalistiques; le 31e et le 32e: les grades administratifs; le 33e: le grade suprême.

L'accession à ces divers grades a lieu au choix et non par voie d'élection.

Remarquons aussi que, tandis que l'autorité administrative n'est confiée que pour un temps à ceux à qui elle est déléguée, il en va tout autrement pour les Grades.

Lorsqu'on en reçoit un, c'est pour la vie.

Voici la liste de ces grades par ordre numérique:

1er *Apprenti.*
2e *Compagnon.*
3e *Maître.*
4e *Maître secret.*
5e *Maître Parfait.*
6e *Secrétaire Intime.*
7e *Prévot et Juge.*
8e *Intendant des Bâtiments.*
9e *Maître élu des Neuf.*
10e *Illustre Elu des Quinze.*

(1) Ragon. *Rituel de l'Apprenti Maçon*, page 6.

11e *Sublime Chevalier Elu des XII.*
12e *Grand Maître Architecte.*
13e *Royal Arche de Salomon.*
14e *Grand Elu, Parfait et Sublime Maçon.*
15e *Chevalier d'Orient ou de l'Epée.*
16e *Prince de Jérusalem.*
17e *Chevalier d'Orient et d'Occident.*
18e *Rose-Croix.*
19e *Grand Pontife ou Sublime Ecossais.*
20e *Vénérable Grand Maître de toutes les Loges régulières.*
21e *Noachite ou Chevalier Prussien.*
22e *Chevalier Royal-Hache, Prince du Liban.*
23e *Chef du Tabernacle.*
24e *Prince du Tabernacle.*
25e *Chevalier du Serpent d'Airain.*
26e *Ecossais Trinitaire, Prince de Mercy.*
27e *Grand Commandeur du Temple.*
28e *Chevalier du Soleil, Prince Adepte.*
29e *Grand Ecossais de Saint-André.*
30e *Chevalier Kadosch.*
31e *Grand Inspecteur Inquisiteur Commandeur.*
32e *Sublime Prince du Royal Secret.*
33e *Souverain Grand Général Inspecteur.*

Nous savons tous aujourd'hui que le F.˙. Chautemps est 32e, c'est-à-dire: *Sublime Prince du Royal Secret.*

A titre de curiosité, signalons que le « Sublime Prince » est revêtu d'un robe royale pourpre; il a un bouclier et une épée, et, devant lui, sur l'autel, un sceptre et une balance.

Le cordon de ce grade est noir et se porte en sautoir, doublé en ponceau avec une croix noire brodée sur la pointe; du côté noir est brodé un double aigle argent sur une croix teutonique ponceau. Au bas du sautoir est le bijou, qui est une croix teutonique en or; ceinture rouge à franges d'or.

Le tablier est en satin blanc, doublé et bordé en noir; sur la bavette est un trophée avec le double aigle, et au milieu est retracé le camp des croisés, ainsi figuré:

Au centre, une croix de Saint-André, enveloppée par un cercle, entouré par un triangle équilatéral, inscrit dans un pentagone, qui porte circonscrit un heptagone, qui lui-même est inscrit dans un nonagone (1).

Voici un accoutrement digne de tenter le crayon d'un Sennep.

La Grande Loge de France a conservé les 33 grades.

Le Grand Orient n'en pratique plus que 8, qui sont, outre les trois premiers, le 18e (Rose-Croix), le 30e (Chevalier Kadosch) et les 31e, 32e et 33e.

Parmi ces grades, seuls le 18e et le 30e peuvent être considérés comme des grades de développement des trois premiers grades symboliques.

Le Rituel du grade de *Rose-Croix* (2) contient une caricature des cérémonies catholiques. Le candidat est censé avoir 33 ans, l'âge du Christ. Il doit s'agenouiller devant l'autel (l'autel est l'endroit où est assis le Président qui porte ici le nom de *Très Sage*), la tunique dont on revêt le récipiendaire se nomme une chasuble. Il faut également mentionner, dans ce Rituel, la fameuse cérémonie dite de la Cène, qui se fait le Vendredi-Saint. Pour achever de parodier l'Eglise, la table s'appelle l'autel, les verres sont les calices.

Il est inutile d'ajouter que la tenue de ce banquet joyeux, mais sacrilège, qui se fait le jour commémorant la mort du Christ, n'a rien à voir avec les cérémonies catholiques qui s'accomplissent en ce grand jour de deuil et d'espérance.

---

(1) *Manuel Général de la M∴* Paris, Tessier, 1856, page 235.
(2) Ragon. *Nouveau Grade de Rose-Croix*, page 44.

Au grande de *Chevalier Kadosch* ou 30e, l'idée dominante est celle de vengeance.

Il existe, écrit Ragon, beaucoup de rituels de Kadosch et de plusieurs sortes. Tous les rituels primitifs expriment le même objet, la haine de la royauté française et de la papauté, et l'intention de venger, sur les successeurs de Philippe le Bel, roi de France et du pape Clément VI, le meurtre inouï des Chevaliers Templiers et de leur honorable Grand-Maître, Jacques Molai (1).

Dans ce grade supérieur, le Maçon apprend que, sous le nom d'Hiram, il faut voir le dernier Grand Maître de l'Ordre des Templiers, Jacques de Molai, et que:

« Les trois compagnons meurtriers d'Hiram sont la religion, l'autorité, la royauté. »

Telle est la clé du mystère et l'interprétation définitive de cette légende d'Hiram.

C'est pourquoi Bidegain, ancien secrétaire adjoint du Grand Orient, a pu écrire :

La secte maçonnique est une sorte de vaste et merveilleux appareil où par les suggestions savantes et graduées se transmuent les âmes les meilleures.

Jetons, pour terminer, *un coup d'œil d'ensemble* sur l'organisation de la Maçonnerie. Celle-ci est *double:*

L'une, l'organisation administrative, visible, où tous les postes sont électifs; l'autre, celle des Grades, où le Maçon gravit les échelons, par sélection, c'est-à-dire quand il est choisi et reconnu comme étant apte à passer au degré supérieur.

Les Maçons des Grades supérieurs peuvent et même doivent fréquenter, pour les contrôler, les loges des grades inférieurs,

---

(1) Ragon : *Rituel de Kadosch*, page 101. (Lire Clément V au lieu de Clément VI, indiqué par erreur dans le *Rituel*.)

tandis que le Frère de grade inférieur ignore tout ce qui peut se dire et faire dans les ateliers supérieurs à ceux de son grade.

La Franc-Maçonnerie n'est donc pas seulement une société secrète, mais bien une véritable *superposition* de sociétés, dont les unes sont secrètes pour les autres et peuvent agir sur celles-ci de la même manière exactement que l'ensemble maçonnique agit sur le monde profane (1).

Figurons-nous une *pyramide* dont la base serait formée par les sociétés secrètes dites d'apprentis, lesquelles supporteraient les sociétés secrètes des compagnons, qui supporteraient à leur tour les groupes des maîtres, la même superposition se continuant de grades en grades jusqu'au sommet.

Considérons ensuite la chose en sens inverse et représentons-nous le groupe situé au sommet exerçant son action inspiratrice sur les groupes placés immédiatement au-dessous de lui et ceux-ci agissant de même jusqu'au bas de la pyramide.

En bref, la Franc-Maçonnerie intérieure est donc une *superposition* de sociétés secrètes, une sorte de *pyramide* où le groupe secret *supérieur* peut faire circuler sa volonté d'une façon invisible.

Est-ce à dire qu'il existe un groupe supérieur occulte, une sorte d'Etat international qui, depuis plus de deux siècles, préside aux destinées maçonniques?

En étudiant l'état international de la M∴, nous verrons s'il existe une réponse à ce troublant point d'interrogation.

---

(1) Copin-Abbancelli, *op. cit.*

TROISIÈME CONFÉRENCE

L'ETAT INTERNATIONAL
DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Tout observateur de la Maçonnerie à travers le monde s'aperçoit dès l'abord que celle-ci ne présente pas une parfaite unité. La M.'. lui apparaît avec des visages différents qui reflètent des caractères particuliers. Cette diversité se traduit par des Obédiences ou Gouvernements dissemblables et des Rites variés.

Jetons un coup d'œil d'ensemble sur ces Rites et sur ces Obédiences.

Depuis sa naissance, la Maçonnerie a connu beaucoup de rites. On compte qu'une cinquantaine ont déjà disparu et n'appartiennent plus qu'à l'histoire. Parmi eux, le Martinisme et le Rite de Swedenborg, qui ont eu tant d'influence sur la Révolution de 1789.

C'est l'invention des Hauts Grades, dont nous avons vu l'histoire, qui, d'après les auteurs maçonniques américains Mackey et MacClenachan, a donné naissance à une multitude de rites.

Tous ces rites, disent-ils, *étaient considérés comme une extension et un développement des idées maçonniques contenues dans les trois degrés primitifs, qui étaient le portique par lequel tous les initiés devaient passer avant de conquérir l'entrée dans l'intérieur du Temple, élevé par les fondateurs du rite.*

Ils étaient le texte dont les Hauts Grades étaient les commentaires.

Ces Rites, qui divisent la « famille » maçonnique, lui fournissent, paraît-il, « diverses méthodes pour atteindre la même fin supérieure, qui est l'acquisition de la Vérité Divine par la lumière maçonnique » (1).

De nos jours on compte cinq rites principaux:

1° Le Rite anglais ou Rite d'York, pratiqué par les deux tiers des Maçons du Monde;

2° Le Rite écossais *ancien et accepté*, dont les *Suprêmes Conseils* descendent tous, directement ou indirectement, du Suprême Conseil fondé, en 1801, à Charleston, par les Juifs Mitchell et Dalcho et par le comte de Grasse;

3° Le Rite écossais *rectifié*, qui est pratiqué en Suisse et, en France, par la *Grande Loge Nationale Indépendante*. Il est appelé *rectifié*, parce qu'il est débarrassé de tout alliage alchimique, cabbalistique ou autre emprunté à l'Ordre du Temple;

4° Le Rite français moderne, en vigueur au *Grand Orient de France;*

5° Le Rite suédois, qui semble avoir vu le jour sous l'influence des doctrines théosophiques de Swedenborg et du projet formé par le roi Gustave III et son frère, le duc de Sudermanie, de devenir les restaurateurs de l'*Ordre du Temple*. Il est pratiqué en Suède, en Norvège et au Danemark.

Ces différents rites ne sont pas spéciaux à un pays. Souvent même, ils sont usités, dans des contrées éloignées les unes des autres.

---

(1) Mackey et MacClenachan : *An Encyclopædia of Freemasonry*, art. *Rite*.

(2) *Deux siècles de Franc-Maçonnerie*, volume du jubilé publié par le B. I. R. M., p. 61 à 71.

Si nous quittons le terrain des Rites pour pénétrer sur celui des Gouvernements, nous distinguons des Grandes Loges, des Grands Orients et des Suprêmes Conseils.

Le gouvernement des GRANDES LOGES est despotique. Tant qu'une Grande Loge existe, les autres Loges doivent lui obéir sans examen. La Grande Loge est investie du pouvoir et de l'autorité sur toute l'Association dans les limites de sa juridiction. C'est la Cour d'appel suprême pour tous les cas maçonniques et tous les Maçons qui sont sous la dépendance de cette Cour doivent obéissance à ses décrets (1).

En fait, les Grandes Loges n'exercent leur pouvoir absolu qu'en matière disciplinaire. En matière politique, elles se contentent, le plus souvent, de suggérer des directives, de formuler des vœux. On trouve des Grandes Loges en Angleterre, aux Etats-Unis, en Ecosse, en Irlande, etc...

Les GRANDS ORIENTS constituent principalement les gouvernements de la M.'. latine.

Ces précisions données, nous allons examiner successivement les caractéristiques principales et les tendances de la Maçonnerie dans les principaux Etats. Pour nous guider dans ce voyage, nous adopterons une division quadruple, toute théorique d'ailleurs.

Nous considérerons:

1° La Maçonnerie dans les pays anglo-saxons;

2° La Maçonnerie en Allemagne;

3° La Maçonnerie latine;

4° La Maçonnerie dans les autres pays.

---

(1) Mackey et MacClenachan . *Op. cit.*, art. *Grand Lodge.*

En ANGLETERRE, les Maçons, longtemps divisés par une querelle des Anciens et des Modernes, se sont réconciliés en 1813 et ont fondé la *Grande Loge Unie d'Angleterre*, en adoptant le Rite ancien.

La Grande Loge Unie d'Angleterre est considérée comme la Loge Mère du Monde. Ce titre ne lui confère aucun pouvoir disciplinaire et la déférence que les Maçons lui témoignent est seulement due à un souvenir historique. Cette Grande Loge est liée par une entente à un Suprême Conseil du Rite écossais.

La Grande Loge Unie d'Angleterre compte parmi ses membres beaucoup de pasteurs et de personnages titrés. Elle a eu pour Grand Maître, pendant la seconde moitié du XIXe siècle, le comte de Gray et Ripon, puis le futur Edouard VII, alors prince de Galles.

Quand ce dernier est monté sur le trône, il a accepté le titre de « Protecteur de la F.'.-M.'. », pendant que son frère, le duc de Connaught, lui succédait dans la Grande Maîtrise.

Le Prince de Galles actuel a été initié; il a reçu, en 1921, quinze grades le même jour. Il est actuellement Grand-Maître des Provinces.

Le Prince Georges, quatrième fils du roi, a été élu, le 4 décembre 1932, Vénérable de la Navy Lodge, n° 2612, à Londres.

La richesse de l'Ordre est grande dans ce pays, les cotisations annuelles sont élevées, les banquets coûtent cher. Des temples ont été construits avec un grand luxe dans toutes les cités de l'Empire britannique.

A Saint-Hélier, par exemple, ville de 25.000 à 30.000 âmes, le monument le plus considérable est le sanctuaire maçonnique, qui ne craint pas la comparaison avec les églises voisines.

En Grande-Bretagne, la Maçonnerie est restée fidèle aux principes des « Constitutions d'Anderson ».

Elle a été, jusqu'à présent, l'instrument de la grandeur anglaise, aidée en cela par l'*Intelligence Service* et la *Cavalerie*

de Saint-Georges. Aussi est-elle très honorée dans ce pays. Les membres de l'aristocratie y tiennent les plus hautes charges. Souhaitons pour le repos de l'Angleterre que cet état de choses dure et que ses Maîtres apparents ne soient pas, un jour, balayés par ses Maîtres occultes.

La Maçonnerie semble bien avoir été introduite aux ETATS-UNIS en 1729, par Daniel Cox, qui fut nommé Grand Maître provincial de New-Jersey par le duc de Norfolk. A partir de 1733, date de l'installation de la Loge de Boston, jusqu'à la guerre de l'Indépendance, la Franc-Maçonnerie étendit rapidement le réseau de ses Ateliers. Franklin a joué là un rôle important; c'est lui qui a fait la première édition américaine des Constitutions d'Anderson (1). Mais le personnage dont les Maçons américains aiment le plus à se recommander est Washington, à qui la Convention des Loges de Virginie offrit la Grande Maîtrise de sa Grande Loge en 1777, sans succès d'ailleurs (2).

La guerre de l'Indépendance eut pour résultat de séparer les Loges américaines de la Grande Loge d'Angleterre et de les élever au rang de Grandes Loges indépendantes.

Chaque Etat de l'Union et la plupart des Territoires possèdent une Grande Loge dont la juridiction s'exerce en principe sur les grades symboliques. En fait, elle s'étend dans une certaine mesure aux Assemblées de haut grade, Chapitres, Conciles et Commanderies.

La Maçonnerie de l'*Arche Royale* est placée dans chaque Etat sous le contrôle d'un Grand Chapitre. Ces *Grands Chapitres* ont au-dessus d'eux un Grand Chapitre général des Etats-

---

(1) *An Encyclopædia of Freemasonry,* par Mackey et MacClenachan, art. *Franklin.*
(2) *Op. cit.,* art. *Washington.*

Unis. Son influence est seulement morale. Il n'a aucun pouvoir disciplinaire (1).

Au degré supérieur, on trouve l'*Ordre de la Maçonnerie cryptique*, qui ne s'est pas autant développée que la précédente. Elle est administrée par de *Grands Conseils*, dont les pouvoirs s'étendent sur un Etat, car, contrairement à ce qui se passe en France et en Allemagne, la division administrative de la F.·.-M.·. est territoriale. Mais la Maçonnerie cryptique n'a pas de Grand Conseil général, comme la Maçonnerie de l'Arche Royale.

Le *Rite écossais* est très populaire dans ce pays. D'ailleurs, il y a son berceau. Il a deux Suprêmes Conseils: un pour la juridiction du Sud; c'est le père de tous les Suprêmes Conseils; il a son secrétariat à Washington depuis 1870 (il était auparavant à Charleston où le Rite écossais a été fondé, et son Or.·. y est resté). L'autre a juridiction sur le Nord. Son Or.·. est à Boston, mais son secrétariat est à New-York (2).

Signalons enfin que dans trente Etats il existe des *Grandes Loges Nègres* (3) qui ne sont pas reconnues par les autres, car la fraternité ne va pas jusqu'à coudoyer des hommes de couleur en Loges.

Nulle part, les grades chevaleresques n'ont eu plus de succès qu'aux Etats-Unis, où ils sont administrés par de *Grands Encampements de Chevaliers du Temple.*

Pour entrer dans cet Ordre et devenir *Croix-Rouge, Chevalier Templier* ou *Chevalier de Malte*, il faut être au moins Maître Maçon ou Maçon de la Royal-Arche.

L'Amérique est d'ailleurs le pays des sociétés secrètes. On en compte plus de trois mille. Beaucoup d'entre elles sont considérées comme irrégulières par la F.·.-M.·.

---

(1) Mackey et MacClenachan, *op. cit.*, article . *United States.*
(2) Mackey et MacClenachan, *op. cit.*, art. : *United States.*
(3) *Deux siècles de Franc-Maçonnerie* ; volume du jubilé publié par le B. I. R. M., p. 44.

La plupart vous invitent à arborer un chapeau à plumes ou un fez, une cape et une épée, car, disons-le en passant, les FF.·.-MM.·. américains sont très friands de titres et apprécient hautement les costumes richement brodés. Mais il en coûte très cher d'être appelé « Très Illustre Chevalier » ou « Prêtre Tout-Puissant ». Les cotisations de ces sociétés sont généralement très élevées. Et pourtant, on comptait, récemment encore, plus de trois millions de FF.·. aux Etats-Unis.

Parmi les Ordres les plus importants, citons: l'*Autel mystique*, où sont reçus les Chevaliers du Temple et les membres du 33e degré. L'Autel mystique, fondé à New-York en 1872, a un rituel essentiellement arabe.

L'*Ordre de Sciotry* (Ordre des Stoïques) met au-dessus de tout la pratique de la solidarité dans les affaires et dans les moments difficiles de l'existence.

L'*Ordre de Molay* n'admet que les enfants protestants de 16 à 20 ans. Si l'on en croit Verax, dans la *France Catholique*, il aurait plus de 300.000 membres appartenant à plus de 1.350 chapitres.

M. Roosevelt, qui a atteint le 32e degré, est membre de nombreuses sociétés secrètes: il appartient aux « Aigles » et aux « Elans », aux « Phi-Bêta-Kappa », à l' « Alpha-Delta-Phi » et à l' « Ordre Royal de l'Elan ». L'année dernière encore, il a été nommé « Grand Cèdre du Liban ».

En IRLANDE, la Maçonnerie paraît avoir été introduite par les Anglais vers 1720.

La Grande Loge, qui siège à Dublin, date de 1730 (1). Elle apparaît comme étant un instrument de domination anglaise. Le Père Cahill prétend que:

...le serment exigé dans la police métropolitaine de Dublin exclut toutes les organisations politiques et les sociétés secrètes, sauf la Franc-Maçonnerie.

---

(1) Mackey et MacClenachan : *op. cit.*, art. *Ireland*.

Dans les deux Chartes concédées en 1914 et en 1919 à l'Irlande par les Anglais, le Parlement irlandais s'est vu retirer tout pouvoir pour :

...abroger ou altérer tous privilèges ou franchises de la Grande Loge des Francs-Maçons d'Irlande ou toutes loges et sociétés reconnues par la Grande Loge (1).

La Maçonnerie est, pour cette raison, particulièrement détestée des catholiques irlandais.

L'ECOSSE a aussi sa Grande Loge.

Les Ecossais prétendent (tout comme les habitants d'York d'ailleurs) que leur pays est le berceau de la Maçonnerie; que celle-ci date de la construction de l'abbaye de Kilwinning, en 1140.

Cette histoire, qui ne repose sur aucune donnée sérieuse, a été exploitée par ceux qui, à la suite du chevalier de Ramsay, ont voulu faire remonter la Maçonnerie à l'Ordre du Temple. D'après eux, les Templiers se seraient réfugiés dans l'abbaye de Kilwinning, y auraient transmis les secrets de l'initiation à un petit nombre d'élus qui les auraient communiqués de proche en proche jusqu'au jour où les circonstances auraient permis une nouvelle éclosion de l'Ordre.

A la Maçonnerie anglo-saxonne on peut rattacher les Maçons suédois, danois et norvégiens.

En Suède, au Danemark et en Norvège, il existe une Grande Loge et, à côté d'elle, les Hauts Grades du *Rite Suédois*.

En SUÈDE, il y a 41 Loges, réunissant en moyenne 585 Frères. Deux ateliers de Stockholm comptent même 4.000 membres.

L'Ordre a conservé, comme dans beaucoup de pays protestants, un caractère aristocratique. Le Roi de Suède est Grand Maître de la Fraternité. Edouard VII a été initié à Stockholm par le roi Oscar II.

---

(1) R. P. Cahill, S. J. : *Freemasonry*. Voir aussi le *Bulletin des travaux du Suprême Conseil de Belgique*, n° 56, 1913, p. 198.

Les FF.·. suédois ont depuis conservé des relations excellentes avec les Maçons anglais. L'année dernière encore, une Mission anglaise a été reçue en Suède, à la suite de pourparlers entre le Duc de Connaught, Grand Maître de la Maçonnerie anglaise, et son gendre, le Prince Royal de Suède, qui est député Grand Maître de la Grande Loge de Suède.

Le CANADA a neuf Grandes Loges différentes et l'AUSTRALIE, sept.

Comme dans les pays anglo-saxons, les Frères sont très nombreux en OCÉANIE, où ils dépassent le chiffre de 200.000 (1).

En ALLEMAGNE, la situation de la Maçonnerie était, au début de 1930, assez compliquée : Elle était alors représentée par neuf Grandes Loges qui travaillaient parallèlement sur tout le territoire allemand. Ce territoire n'était pas divisé en « juridictions » (ou domaine exclusif d'une Grande Loge déterminée).

En plus de cette anarchie territoriale, il régnait une division profonde dans les tendances des Grandes Loges allemandes. On pouvait distinguer deux groupes principaux, le groupe des *Loges humanitaires* et le groupe des *Loges de la Vieille Prusse.*

Dans le *Groupe Humanitaire,* il fallait ranger:

1° La Grande Loge de *Hambourg,* issue de la plus ancienne Loge d'Allemagne. Elle comptait 4.700 membres.

2° La Grande Loge *Nationale de Saxe,* fondée en 1762, comprenait 45 loges et 6.920 membres.

3° La Grande Loge *Au Soleil,* de Bayreuth, régnait sur 43 Loges et 3.800 membres.

4° La Grande Loge *Union Eclectique de Francfort* dirigeait 25 Loges et 3.400 membres.

5° La Grande Loge *Eintracht* (Concorde), de Darmstadt, existait depuis 85 ans; elle comptait 10 Loges et 891 membres.

---

(1) *Annuaire pontifical,* 1933, voir R. I. S. S., 1er mai 1934.

6° La plus jeune Grande Loge était la *Bruder-Kette* (Chaîne Fraternelle). Son siège était à Leipzig. Ses 1.851 membres se répartissaient en 10 Loges.

Il fallait ajouter à ces Obédiences l'Union Maçonnique *Au Soleil Levant*, considérée comme irrégulière par les autres. Elle était en relations avec le G.'. O.'. de France (1).

Ce groupe de Loges était appelé « Humanitaire », parce qu'il était resté attaché aux « Anciens Devoirs » tracés par les « Constitutions d'Anderson » et parce qu'il admettait des Juifs dans son sein.

Cependant, depuis la guerre, ces six Obédiences devenaient insensiblement plus nationalistes et antisémites. Peu avant l'arrivée d'Hitler au pouvoir, le pasteur F.'. Habicht, Grand Maître de la Grande Loge de Hambourg, lui écrivait pour protester des sentiments nationaux de son Ordre et proposer d'ouvrir ses archives à une enquête.

Si les Loges Humanitaires allemandes évoluaient ainsi, c'est qu'elles subissaient malgré elles, peut-être, l'influence de l'autre groupe, celui des *Loges de la Vieille Prusse*.

Celles étaient au nombre de trois.

1° La plus ancienne et l'une des plus importantes était la Grande Loge *Aux trois Globes du Monde*, fondée à Berlin, en 1744, par Frédéric II. Elle comptait 176 Loges et 22.400 membres. Les loges prussiennes ont été, sous le Grand Frédéric, comme au temps de Bismarck l'un des principaux instruments du Pangermanisme.

2° La Grande Loge *Nationale des Francs-Maçons d'Allemagne* fut fondée en 1770 par Zinnendorf, ancien Grand Maître dissident de la Loge « Aux Trois Globes ». C'est dans ce groupement que fut initié, en 1840, le Prince Guillaume de Prusse, devenu plus tard l'Empereur Guillaume Ier, ainsi que son fils, Frédéric III, qui fut chef de l'Ordre de 1860 à 1874 (2).

Cette Obédience réunissait, en 1930, 177 Loges et 20.000 membres.

---

(1) R. I. S. S., 1er juin 1932, p. 510. — *Deux siècles de Franc-Maçonnerie*, p. 36 à 38.

(2) *Deux siècles de Franc-Maçonnerie*, p. 36.

3° La Grande Loge *Royal York*, « A l'Amitié » de Prusse, fondée le 24 juillet 1765, à la suite de l'initiation d'Edouard, duc d'York, frère du roi Georges III. Elle groupait 10.794 Frères dans 108 Loges.

Depuis son arrivée au pouvoir, Hitler a fait saccager quelques temples maçonniques et fermer les loges. Il a cependant permis à la Maçonnerie de subsister, mais sous une forme exclusivement germanique, pour mettre son pays à l'abri des intrigues de la Franc-Maçonnerie internationale.

Les trois Grandes Loges prussiennes ont envoyé un message à Hitler, « l'assurant de leur dévouement », et elles ont modifié leur organisation en renonçant aux termes de « Franc-Maçonnerie », « Franc-Maçon », « Loge », et en excluant tout membre non purement germanique, en rejetant tout secret, tout rituel, basé sur l'Ancien Testament, ainsi que tout symbolisme non essentiellement germain.

La Grande Loge de Saxe a suivi: elle a pris le nom d' « Ordre Chrétien Germain ». La Grande Loge de Hambourg a pris celui de « Fédération des Frères de la Maison Germanique »; la Grande Loge « Chaîne Fraternelle », celui d' « Ordre Chrétien des Cathédrales allemandes ».

La G.˙. L.˙. *Aux Trois Globes* a été transformée en « Ordre National Chrétien de Frédéric le Grand ».

La *Franc-Maçonnerie Latine* est représentée par la Maçonnerie Française, celles d'Italie, d'Espagne ou de Portugal.

En ITALIE, le gouvernement maçonnique était partagé entre un Grand Orient et un Suprême Conseil.

Le triomphe des Chemises Noires entraîna, en 1922, la perte de la Maçonnerie, qui comprenait alors environ 26.000 membres. Quand Mussolini s'empara du pouvoir, la plupart des Maçons l'applaudirent et une circulaire du Grand-Orient, en octobre 1922, fit l'éloge du fascisme. Comme toujours, l'Ordre s'inclinait devant la force. Mais, au lieu d'accueillir l'hommage des Loges et d'utiliser leur servilité, le Duce a préféré les

supprimer et inviter les Frères récalcitrants à aller approfondir le côté subversif de leur doctrine dans les îles de l'Adriatique.

Il semble toutefois que soit intervenu un *modus vivendi* en ce qui concerne les Maçons du Rite Ecossais, au moins dans certains pays étrangers, car les fascistes résidant à Londres sont autorisés par leur Gouvernement à fréquenter les ateliers de ce Rite.

Deux Loges italiennes sont affiliées à la Grande Loge de France, « Italia » et « Italia Nuova », mais il est peu probable que ce soient des fascistes qui les fréquentent (1).

L'ESPAGNE a son Grand-Orient et son Suprême Conseil. Ceux-ci sont tout-puissants depuis 1931.

La Révolution Espagnole a fait l'objet d'une longue préparation en Loge, et sept sur les onze membres du Gouvernement provisoire étaient d'authentiques maçons. L'homme le plus en vue du régime, Alexandre Lerroux (qui travailla si bien contre la France pendant la guerre) est F.˙.-M.˙. (2).

Après avoir rejeté le drapeau espagnol pour le drapeau à huit bandes jaunes et rouges, les Catalans viennent de supprimer ce dernier pour le remplacer par un nouvel oriflamme qui porte un triangle avec une étoile au milieu.

Le PORTUGAL a, lui aussi, son Grand Orient et son Suprême Conseil.

Il n'est pas discuté aujourd'hui que le Grand Orient Lusitanien, avec M. Magalhaes Lima pour Grand Maître, a eu une influence décisive sur la fin du régime monarchique portugais et l'établissement de la République; mais il semble que la dictature actuelle de M. San Lazare ait causé quelques ennuis aux Frères.

---

(1) *Bulletin hebdomadaire des Loges de la région parisienne,* 26 mars 1934.
(2) M. Léon de Poncins : *La F.˙. M.˙., puissance occulte,* p. 102.

Rappelons que le F.'. René Renoult fut, pendant plusieurs années, le garant d'amitié, c'est-à-dire l'ambassadeur du Grand Orient portugais.

Les autres pays présentent, au point de vue maçonnique, un caractère moins tranché.

La BELGIQUE, proche de la France, lui ressemble sous bien des rapports. La Maçonnerie belge a évolué dans le même sens que la Maçonnerie française, et la Grande Loge d'Angleterre s'est brouillée avec les Maçons belges comme avec les Maçons français.

La Belgique, comme la Grèce et la plupart des Républiques Sud-Américaines, ont leur Grand-Orient et leur Suprême Conseil.

En AUTRICHE, la Franc-Maçonnerie a été introduite à partir de 1738. Si l'Impératrice Marie-Thérèse lui fut hostile, l'Empereur Joseph II fut son protecteur. Il fut même Grand Maître de la Grande Loge de Vienne.

L'Ordre vécut tant bien que mal dans ce pays jusqu'en 1801, où François II ferma les Loges. Les ateliers qui ont été rouverts depuis, semblent avoir relevé de la Grande Loge Symbolique de Hongrie, créée en 1886 (1), jusqu'au jour, assez récent, où une Grande Loge fut fondée à Vienne.

La part prise par les Frères dans les sanglantes révolutions de Vienne et de Buda-Pest est indéniable. Lorsque l'ordre put être rétabli, le Régent Horthy ferma la Grande Loge Symbolique de Hongrie et fit publier ses papiers. On apprit que le tyran Bela Kuhn avait porté le tablier.

---

(1) *Deux siècles de Franc-Maçonnerie*, p. 73.

L'indépendance de la TCHÉCOSLOVAQUIE a été proclamée pour désagréger la catholique monarchie des Habsbourg. Pendant la guerre, le Président actuel de la Tchécoslovaquie, le F.˙. Masaryk, avait installé, dans les locaux du Grand Orient de France, un Comité d'action tchèque à l'extérieur (1).

En 1925, fut fondée la Grande Loge Nationale de Tchécoslovaquie.

En SUISSE, on compte trois Obédiences :

1° La Grande Loge Suisse *Alpina*, qui comprend 35 Loges symboliques et dont le Comité directeur siège alternativement en Suisse allemande et en Suisse française, pendant cinq ans;

2° Le *Suprême Conseil de Suisse*, des 33es degrés, siégeant à Lausanne;

3° Le *Directoire Ecossais en Helvétie*, qui pratique le Rite Ecossais rectifié, comme en France la Grande Loge Nationale Indépendante.

Ces trois puissances ont signé des traités d'alliance qui, tout en reconnaissant leur entière autonomie, ont délimité les pouvoirs de chacune (2).

La Franc-Maçonnerie n'a eu en Russie qu'un succès assez restreint au XVIIIe siècle. Elle fut interdite en 1822, ce qui ne l'empêcha pas de vivre obscurément. La Loge la plus connue fut l' « Astroea ».

Le gouvernement provisoire de 1917 comprenait une majorité maçonnique. Les plus illustres FF.˙. étaient Kerinsky et le prince Lwow.

Le gouvernement des Soviets a fermé les Loges parce qu'elles représentaient une institution bourgeoise. Les Juifs règnent en maîtres. Ils n'ont plus besoin de l'aide des Francs-Maçons.

Depuis la guerre, plusieurs Loges russes ont été constituées à Paris: *Lotos* et *Russie Libre*. Elles sont surtout fréquentées par des révolutionnaires.

---

(1) M. Léon de Poncins *Les forces secrètes de la Révolution*, 2e éd., p. 91 (en note).

(2) *Deux siècles de Franc-Maçonnerie*, p. 74.

En ROUMANIE, la Maçonnerie a cherché à s'organiser à l'instigation des Loges anglo-saxonnes.

En BULGARIE, elle s'est développée et exerce une action politique prépondérante.

En TURQUIE, après la conquête du pouvoir par les Jeunes-Turcs, les Loges sont apparues, peuplées surtout de professeurs.

En GRÈCE, on note une organisation maçonnique importante, dont le centre était à Salonique pendant la Grande Guerre.

Au JAPON, il n'existe pas de Grande Loge. La Franc-Maçonnerie est représentée dans ce pays par sept Loges. Cinq relèvent de la Grande Loge d'Angleterre, deux obéissent à la Grande Loge d'Ecosse. Leurs membres sont uniquement des étrangers et le Gouvernement Impérial ne les tolère qu'à cette condition (1).

En résumé, les formes numériques de la Maçonnerie Internationale peuvent s'établir ainsi:

Grande-Bretagne .	470.000	Belgique	4.000
Etats-Unis	3.300.000	Autriche	1.500
Suède	25.000	Hongrie	7.000
Danemark	7.000	Roumanie	8.000
Norvège	9.000	Tchéco-Slovaquie .	1.000
Hollande	8.000	Yougo-Slavie	2.000
Canada	200.000	Bulgarie	1.000
Australie	190.000	Suisse	5.000
Allemagne	80.000	Grèce	10.000
France	50.000	Turquie	2.000
Italie	25.000	Afrique	4.000
Espagne	6.500	Amérique Latine .	50.000
Portugal	4.000		

Au total, environ 4.800.000 FF.˙.-MM.˙., qui sont attachés à

(1) *The Masonic world*, cité par la R. I. S. S., 15 février 1934, p. 136.

des rites multiples, qui obéissent à des Obédiences différentes, et qui accusent des *tendances diverses*.

Ainsi, pour ne résumer que les trois tendances principales: la Franc-Maçonnerie *prussienne* était résolument nationaliste. Elle pratiquait la fraternité à sa manière.

La Franc-Maçonnerie *anglo-saxonne* considère que « l'esprit international » est un idéal à poursuivre, mais elle sait que cet idéal est du domaine des rêves. Elle travaille dans cette direction, mais elle ne cache pas que le chemin sera long à parcourir. En théorie, elle prêche le pacifisme; en pratique, elle est restée nationaliste.

La Maçonnerie *latine* (et surtout la Franc-Maçonnerie *française*) a brûlé les étapes. Elle a connu d'habiles conducteurs. Elle est arrivée plus vite au « royaume des rêves ». Elle y demeure pour le plus grand mal de notre pays. La Maçonnerie française est théoriquement et pratiquement pacifiste.

Elle bêle à la Paix, elle a jeté bas l'autel de la Patrie. Elle appelle « la fraternité internationale » à tout prix. Elle fait le jeu de l'étranger en désarmant unilatéralement la France.

Ces tendances politiques commandent l'attitude de la F.˙.-M.˙. à l'égard des religions établies.

On oppose souvent les tendances spirituelles de la Maçonnerie anglo-saxonne et celles de la Maçonnerie latine. Il est exact que la seconde marque une tendance anti-religieuse plus prononcée que la première, qui fait preuve d'attachement à un vague déisme. Verax, dans un article récent, paru dans la *France Catholique*, sur la Maçonnerie aux Etats-Unis, explique cette différence en ces termes:

La Franc-Maçonnerie anglo-saxonne s'est constituée en pays protestant ; ses membres fondateurs furent protestants ; elle n'eut jamais à combattre une majorité catholique et le catholicisme romain demeura pour elle un ennemi lointain, non dangereux, qui était en minorité dans les pays anglo-saxons. La Franc-Maçonnerie anglo-saxonne n'eut jamais, devant elle, un gouvernement catholique, un peuple catholique, une élite

sociale catholique : le protestantisme avait dégagé sa route et la secte n'eut qu'à s'installer près des Temples méthodistes et anglicans, dont les Révérends endossent souvent les tabliers maçonniques par dessus leurs surplis.

La Franc-Maçonnerie latine a eu, devant elle, des peuples foncièrement catholiques que la hiérarchie ecclésiastique mettait en garde contre les idées nouvelles et les menaces anti-chrétiennes de la Secte. La lutte fut violente, ardente, sans merci ; elle dure toujours, dans la mesure, tout au moins, où la Franc-Maçonnerie estime qu'elle a encore à combattre...

Et M. Claudio-Jeannet précise :

Les pays protestants ne doivent donc être atteints par le fléau destructeur que lorsque, l'Eglise catholique ayant perdu sa position extérieure dans le Monde, la logique du mal poussera les sectes à attaquer l'Ordre social naturel.

Le Protestantisme est aussi menacé que le Catholicisme, bien qu'après lui.

La Maçonnerie anglo-saxonne admet qu'il existe un Dieu. Peu importe pour elle qui est ce Dieu. Les Chrétiens ne peuvent voir dans son Grand Architecte de l'Univers qu'un assembleur de matériaux et non un Dieu créateur.

Et c'est pourquoi la Maçonnerie anglo-saxonne, bien que *déiste,* est d'esprit aussi *anti-chrétien* que la Maçonnerie française. Il n'y a dans le caractère spécial de la Maçonnerie anglo-saxonne qu'une différence dans l'intensité de l'action et non dans l'essence des principes.

On cherche depuis deux cents ans ce qui peut unir et diriger tous ces groupes. Est-ce un homme caché sur un point quelconque du globe?

On parle souvent d'un chef d'orchestre invisible, d'un Anti-Pape. L'existence d'un tel personnage paraît bien improbable, car la Maçonnerie pratique la division des pouvoirs. Les conditions mêmes de son action excluent la possibilité du pouvoir personnel (1).

---

(1) Voir sur ce point Augustin Cochin : *La révolution et la libre-pensée.*

Serait-ce alors un groupe d'hommes?

Au XVIIIe siècle, on a cru aux *Supérieurs inconnus.* De nos jours, les Théosophes vouent un profond respect aux *Maîtres de sagesse,* qu'ils ont un moment appelés les *Mahatmas.* Ce sont, d'après eux, les sept membres du degré le plus élevé de la Grande Loge Blanche qui, du Thibet, gouverne secrètement le monde. Personne ne croit aux Maîtres en dehors des Théosophes, et l'on pourrait se prévaloir d'écrits de Mme Blavatsky pour dire qu'elle-même avait cessé d'y croire.

Mais il n'en reste pas moins qu'en dehors et en marge de ces corps maçonniques aujourd'hui bien connus existent des sectes étranges, inconnues de la plupart des Maçons, où l'étude des « pouvoirs occultes » de l'homme conduit les adeptes par degrés jusqu'aux plus troubles détraquements, à de véritables cas de possession consciente ou inconsciente, aux cérémonies sacrilèges et même au culte de Satan.

Que des membres de sectes de ce genre exercent une influence dans les Loges auxquelles ils appartiennent et qu'on puisse voir là la raison d'une certaine continuité dans la tradition mystique de la Maçonnerie, la thèse est très défendable, mais l'histoire montre que la vie de telles sectes est relativement brève, de même que celle des organismes sur lesquels leur influence s'exerce. Nous ne voyons pas qu'un groupe ait constamment affirmé sa suprématie sur les autres.

On a pu dire que, par suite de la supériorité de l'organisation politique dont ils disposent, les Maçons d'Angleterre ont été, au moins jusqu'en 1866, les bénéficiaires les plus réguliers des mouvements révolutionnaires, mais l'impulsion est généralement venue d'ailleurs. Suprême habileté, dira-t-on, car en s'en tenant à la formule: *Wait and see* (attendre et voir), les Anglais ont évité de se compromettre inutilement.

Mais le seul fait à retenir, cest que de temps en temps un groupe plus actif noyaute les autres et les entraîne bon gré mal gré. Ce furent au XVIIIe siècle les *Illuminés de Bavière,* pendant une partie du XIXe, la *Haute-Vente.* Dans la période con-

temporaine, une rivalité sourde anime les groupes fédérés par l'*Association Maçonnique Internationale* et les *Suprêmes Conseils du Rite Ecossais*. Cette lutte paraît devoir se terminer à l'avantage des Suprêmes Conseils. Enfin, avec le développement des internationales financières, l'influence juive s'est régulièrement accrue depuis plus d'un siècle au point de devenir prépondérante depuis vingt ou trente ans.

En ce qui concerne les *Illuminés*, des documents indiscutables ont été saisis par le Gouvernement bavarois à la suite d'indications recueillies sur le cadavre d'un adepte frappé par la foudre. Ces documents, saisis au siège même de l'Illuminisme, sont visibles aux Archives de Munich.

Les Illuminés de Bavière, ayant à leur tête Adam Weishaupt, ancien élève des Jésuites, qui s'était retourné contre ses éducateurs, avaient pour but essentiel l'abolition de la Monarchie de Droit Divin, pour frapper l'Eglise dont elle était l'appui naturel.

En étudiant les actes de la Maçonnerie à travers l'histoire (dans la seconde série des cours prévus) nous montrerons comment les Illuminés aidèrent la Maçonnerie française dans la préparation et la réussite de la Révolution de 1789.

Quant à la *Haute-Vente Romaine*, les documents la concernant sont aux Archives du Vatican. Ils ont fait l'objet de communications à toutes les Cours d'Europe et ont été partiellement publiés dans le livre de Crétineau-Joly, *L'Eglise Romaine en face de la Révolution*. Leur authenticité est garantie par un bref du Pape publié en tête de l'ouvrage. Ces lettres nous montrent l'organisation secrète d'un mouvement révolutionnaire qui, parti d'Italie, a eu une influence dans toute l'Europe.

A la base de ce mouvement figuraient les Loges symboliques, au-dessus les Sociétés ou Ventes et Carbonari qui constituaient, d'après Louis-Blanc, la partie militante de la Franc-Maçonnerie.

A la tête de toutes les Ventes était la Haute-Vente Suprême composée de 40 membres, ayant pour chef Nubius, dont le vrai nom n'a pas été dévoilé par le Vatican. L'existence de la Haute-Vente était inconnue de toutes les Ventes inférieures et par conséquent de la simple Maçonnerie. Et pourtant, plus haut encore, il y avait un groupe bien plus secret, ignoré des membres mêmes de la Haute-Vente, qui lui obéissait aveuglément sans savoir d'où provenaient les ordres.

En voici pour preuve la lettre qu'écrivait l'un des membres de la Haute-Vente, Malegari, au docteur Breitenstein, en 1836:

Nous voulons briser toute espèce de joug, et il en est un qu'on ne voit pas, qu'on sent à peine et qui pèse sur nous. D'où vient-il ? Où est-il ? Personne ne le sait ou, du moins, personne ne le dit. L'association est secrète, même pour nous, les vétérans des associations secrètes. On exige de nous des choses qui, quelquefois, sont à faire dresser les cheveux sur la tête ; et croiriez-vous qu'on me mande de Rome que deux des nôtres, bien connus par leur haine du fanatisme, ont été obligés, par ordre du chef suprême, de s'agenouiller et de communier à la Pâque dernière ? Je ne raisonne pas mon obéissance, mais je voudrais bien savoir où nous conduisent de telles capucinades.

Et si l'on examine toutes les lettres publiées, il ressort clairement que ***le but était l'anéantissement de l'idée chrétienne, ainsi que celui des monarchies et de la société, en général.*** On devait commencer par la destruction du pouvoir temporel des Papes et l'affranchissement de l'Italie pour aboutir à la République Maçonnique Universelle.

La Haute-Vente a eu une influence considérable directement ou par l'intermédiaire de la Franc-Maçonnerie sur les événements qui se sont déroulés à partir de 1830.

Nubius, qui en savait trop long, fut atteint le jour où il eut accompli sa tâche « d'une de ces fièvres lentes qui consument par une prostration graduée... et que l'art ne peut ni guérir, ni expliquer. »

Pendant le dernier quart du XIXe siècle, la Maç.·. ne semble pas avoir subi l'impulsion d'un groupe de ce genre. Elle a, au contraire, été troublée par un schisme qui, de nos jours, se traduit par la rivalité de l'Association Maçonnique Internationale et des Suprêmes Conseils du Rite Ecossais.

En 1877, les Anglo-Saxons ont rompu toutes relations avec le Grand Orient de France, qui avait cessé de croire au principe de l'immortalité de l'âme et au Dieu symbolisé par le Culte du Grand Architecte de l'Univers (1).

Le coup partit de la Grande Loge d'Irlande qui décida, le 1er novembre 1877, de rompre toutes relations avec le Grand Orient considéré comme athée.

De son côté, la Maçonnerie anglaise réunit, sur l'initiative du Prince de Galles, une commission qui prit la résolution suivante :

La Grande Loge d'Angleterre, tout en ayant le vif désir de recevoir dans l'esprit le plus fraternel, les Frères de toutes Grandes Loges étrangères, dont les délibérations sont dirigées conformément aux anciens principes de l'Ordre, au nombre desquels le premier et le plus important est la croyance au Grand Architecte de l'Univers, ne peut reconnaître véritablement comme Frères, ceux qui ont été initiés dans des Loges qui nient ou omettent cette croyance.

---

(1) Le second paragraphe de l'article 1er de la Constitution était ainsi conçu :

La Franc-Maçonnerie a pour base l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme...

Il fut remplacé par ces mots :

La Franc-Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la marche universelle de la science et des arts et la pratique de la bienfaisance. Elle a pour principe la liberté absolue de conscience et la solidarité humaine. Elle n'exclut personne pour ses croyances. Elle a pour devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

En 1884, la rédaction de cet article fut encore modifiée.

La Franc-Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la pratique de la solidarité ; elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité. Elle a pour principes la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même, la liberté absolue de conscience. Considérant les conceptions métaphysiques comme étant le domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres, elle se refuse à toute affirmation dogmatique. Elle a pour devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

Le F.·. Findel eut beau écrire, en 1878, dans la revue anglaise *Free-Mason:*

La résolution française n'est qu'une affirmation de la liberté de conscience et non une négation de foi.

Rien n'y fit et seule la guerre amena une détente.

Les Maçons d'outre-Atlantique excusèrent le Grand Orient en disant que son attitude de 1877 avait été guidée par la nécessité de lutter contre l'Eglise pour sauver la IIIe République. A la suite de la Grande Loge de New-York, plusieurs Grandes Loges américaines ne voulurent plus voir dans l'athéisme du Grand Orient qu'une question de mots (1).

Le Grand Œuvre d'après-guerre commandait l'union de tous les Maçons. Et plusieurs Grandes Loges américaines et canadiennes profitèrent de la circonstance pour reprendre contact avec le Grand Orient. Au banquet maçonnique militaire donné à Paris, 27 Grandes Loges des Etats de l'Union se firent représenter (2). Mais les choses n'allèrent pas plus loin. Aucune Obédience anglo-saxonne ne se fit représenter au Congrès des Maç.·. alliées et neutres réuni, les 28, 29 et 30 juin 1917, rue Cadet pour étudier le Statut de la Société des Nations.

Cependant, la Maçonnerie anglo-saxonne entretient des relations avec différentes puissances de la Maçonnerie latine, et ce fait a amené un certain nombre d'auteurs à penser que l'exclusive qui frappait le Grand Orient de France tenait peut-être à autre chose qu'à un différend sur le terrain de la philosophie (3).

---

(1) *Masonic Standard,* 19 janvier 1918.

(2) *New England Craftsman,* février 1918.

(3) Il y a quelques années, sir Alfred Robbins, directement accrédité par S. A. R. le duc de Connaught, a fait une tournée maçonnique dans les deux Amériques et sa déclaration vaut d'être retenue :

Au cours d'une tournée de près de 15.000 milles, j'ai visité les principaux centres des trois Républiques (Brésil, Argentine et Uruguay), dans chacune desquelles il y a plusieurs Loges maçonniques, composées surtout d'Anglais qui adoptent les coutumes et les méthodes de notre propre Grande Loge. J'assistai à un grand nombre de leurs réunions et fus chaleureusement accueilli partout par eux. Je fus aussi amicalement

Peut-être convient-il de méditer la phrase suivante, recueillie dans l'Encyclopédie maçonnique de Mackey et MacClenachan, à l'article « France » :

La tendance constante du Grand Orient de France à s'immiscer dans l'administration des autres pays fournirait une histoire désagréable des trente années qui s'écoulèrent entre 1841 et 1871. Elle eut sa conclusion dans le fait que toutes les Grandes Loges des Etats-Unis et quelques-unes de l'Europe refusèrent d'entretenir aucune relation maçonnique avec Lui. Tout bon Maçon doit souhaiter la fin de cette rupture...

Mais il ne doit pas y prêter la main.

Les Anglo-Saxons qui avaient eu jusque-là une influence prépondérante sur la politique générale de la Franc-Maçonnerie, entendaient sans doute rester les maîtres de la situation et se mettre à l'abri d'infiltrations. Notre Grand Orient avait tiré les conclusions logiques des principes révolutionnaires d'Anderson. *Il jouait franc jeu.* Mais, en Angleterre surtout, l'Ordre était aux mains d'une aristocratie qui tenait à garder le bénéfice des révolutions continentales, en en préservant son pays. Il lui suffisait d'avoir avec les Frères français des contacts indirects.

Le Grand Orient a naturellement tout fait pour sortir de l'isolement où il se trouvait et ressaisir une influence internationale. C'est ainsi qu'en 1889, au Congrès maçonnique réuni à l'occasion de l'Exposition Universelle, furent lancées les bases d'un groupement qui vit le jour bien plus tard, en 1921: l'ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE.

L'idée fut lancée, il est vrai, par un membre du Grand Orient National d'Espagne; mais il est permis de supposer que c'était pour répondre à un vœu des Frères de la rue Cadet, car,

---

reçu par les Grands Maîtres des Grands-Orients du pays, *avec lesquels j'eus d'intéressantes conférences et qui me traitèrent chaleureusement comme représentant de la Grande Loge Mère du Monde. Je suis revenu très satisfait du résultat de cette mission qui, il y a tout lieu de le croire, a fait beaucoup pour stimuler la Maçonnerie de langue anglaise dans les trois Républiques d'Amérique du Sud et pour encourager un plus grand sentiment de compréhension et d'amitié avec les Francs-Maçons, tant espagnols que portugais qui ont leurs organisations indépendantes.* (M. Léon de Poncins : *Refusé par la presse,* p. 103-104.)

à la veille d'une Conférence Internationale réunie à La Haye, en 1896, le Grand Maître de la Grande Loge suisse « Alpina » écrivait :

Il importe qu'au point de vue des intérêts généraux de la Franc-Maçonnerie, nous contribuions de toutes nos forces à la Constitution de l'Union maçonnique fédérative... qui doit un jour servir de terrain d'entente aux divers Grands Orients (1).

La question revint en discussion au Congrès Maçonnique convoqué par le Grand Orient de France lors de l'Exposition Universelle de 1900. La Grande Loge Suisse « Alpina » fut chargée d'organiser un Comité permanent et d'en fixer le siège sur le territoire de la Confédération helvétique.

Le 6 septembre 1902, un Congrès, présidé à Genève par le F.·. Quartier La Tente, Grand Maître de la Grande Loge Suisse « Alpina », faisait adopter par vingt puissances maçonniques, parmi lesquelles on trouvait des représentants de la Belgique, de la Hollande, de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Italie et de la Suisse, la création du *Bureau International de Relations Maçonniques.*

Conformément aux décisions prises, ce Bureau :

...N'est pas et n'a jamais voulu être une autorité. Ce Bureau est impersonnel, il ne prend aucune décision, il entend ne porter aucun préjudice à la souveraineté des Grands Orients ou autres Puissances. Il n'est intervenu et n'interviendra jamais dans les conflits de ces Puissances ou des Loges entre elles, ou des Maçons entre eux... Le Bureau International de Relations Maçonniques n'a... qu'un but, un seul but : Rapprocher tous les Maçons de tous les pays ! (2).

A la suite de critiques présentées par la Grande Loge *Aux Trois Globes* de Berlin, la direction du Bureau, qui avait été confiée au Conseil administratif de la Grande Loge Suisse « Alpina », fut confiée, le 11 septembre 1910, à une Assemblée générale des délégués des Grands Orients, Grandes Loges et Suprêmes Conseils intéressés.

Le 1er janvier 1912, la Grande Loge d'Angleterre sortait d'un long silence et témoignait de l'intérêt qu'elle portait aux tra-

---

(1) *Deux siècles de Franc-Maçonnerie*, p. 77.
(2) *Deux siècles de Franc-Maçonnerie*, p. 80-82.

vaux du B. I. R. M. en lui faisant un don de 131 fr. 75 (soit 5 £ 5 à l'époque) et le Bureau voulut bien se dire très honoré de cette marque d'attention (1).

Après la Guerre, le B. I. R. M. fut transformé par le Convent Maçonnique International, réuni à Genève, du 19 au 23 octobre 1921, en ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE.

L'Association était composée de la Grande Loge de New-York, la Grande Loge Suisse « Alpina », le Grand Orient de France, la Grande Loge de France, le Grand Orient des Pays-Bas, le Grand Orient de Belgique, le Grand Orient d'Italie, le Grand Orient Lusitanien (Portugais), la Grande Loge de Luxembourg, la Grande Loge de Vienne, la Grande Loge de Bulgarie, le Grand Orient de Turquie.

Elle avait un *Comité consultatif*, composé des Grands Maîtres de New-York, de Suisse, de France (G.·. O.·.), de Belgique et des Pays-Bas.

Son *Grand Chancelier* était le F.·. Quartier La Tente, directeur du Bureau International de relations maçonniques (2).

Le but de l'Association était, d'après ses Statuts:

Article premier. — *...De maintenir et de développer les relations existantes entre les Puissances maçonniques ;*

D'en créer de nouvelles.

Art. 2. — *L'Association ainsi que chaque Puissance s'interdit toute ingérence dans les affaires intérieures des autres Obédiences.*

Chaque Puissance est invitée à échanger avec les Puissances associées les programmes de ses travaux et à multiplier les occasions de contact afin d'harmoniser, de coordonner les efforts communs. Toutefois le fait d'appartenir à l'Association n'implique pas l'obligation d'entretenir des relations directes avec toutes les Puissances associées.

L'Association se croyait appelée à un bel avenir. Elle avait son siège dans la ville où se réunissait la Société des Nations, qui est le couronnement d'un édifice auquel la Maçonnerie travaille depuis plus de cent cinquante ans. De nouvelles obédiences demandaient à être admises dans son sein.

---

(1) *Bulletin du B. I. R. M.*, n° 30, janvier-mars 1912, p. 337.

(2) *Bulletin n° 1 de l'Association Maç.·. Internationale*, janvier-mars 1922 ; *Bulletin n° 56 du B.I.R.M., page II.*

Brusquement, sans fournir d'explications, la G.˙. L.˙. de *New-York* informa la Grande Chancellerie de Genève qu'elle quittait l'Association. L'émotion était à peine calmée que le G.˙. O.˙. des *Pays-Bas* fit part d'intentions analogues quand on parla de recevoir la G.˙. L.˙. *allemande* « Au Soleil Levant », avec laquelle les Loges françaises étaient entrées en relations dès après la guerre pour amener le rapprochement franco-allemand et l'entrée de l'Allemagne à la Société des Nations.

C'en était trop.

Les membres de l'A. M. I. voyaient trente ans d'efforts anéantis. Ils s'accrochèrent au tablier des FF.˙. hollandais. Ils tenaient d'autant plus à eux que les Hollandais étaient des intermédiaires tout désignés pour négocier avec les Anglo-Saxons et avec les Allemands. Les premiers n'avaient généralement pas l'air de soupçonner l'existence de l'A. M. I. Les seconds, ne considérant pas la G.˙. L.˙. « Au Soleil Levant » comme régulière, étaient froissés que l'A. M. I. ait accepté sa candidature après avoir déclaré qu'elle recommandait aux Puissances maçonniques de poursuivre l'unité de juridiction sur un même territoire (1). C'était donner le pas à la seule Puissance maçonnique que les Allemands voulaient ignorer.

L'A. M. I. engagea des pourparlers avec les Hollandais pour les amener à rester chez elle. Pendant trois ans, on se livra à des discussions byzantines sur les modifications à apporter à la déclaration de principes pour permettre à des obédiences en bons termes avec les Maçons anglais et américains de siéger décemment à côté des FF.˙. français, sans toutefois que les formules nouvelles laissent à penser que ces derniers faisaient la plus petite concession. Pendant trois ans, on reparla du Grand Architecte de l'Univers, de la place à accorder à la

---

(1) Voir : *Bulletin de l'Association Maç.˙. Internationale*, n° 15-16, 1925, p. 7, 8, 24, 25, 40, 66 ; n° 18, p. 6 et 7.

Bible en Loge, de l'attitude que les FF.·.-MM.·. devaient adopter en matière politique, de la question des juridictions territoriales (1).

Les membres du G.·. O.·. de France qui se sentaient visés par des intrigues du dehors se montrèrent d'une souplesse extrême. Ils quittèrent même quelque temps le Comité consultatif de l'A. M. I. (2), mais rien n'y fit. Au moment où l'on croyait l'acord réalisé, le 31 décembre 1928, le G.·. O.·. des Pays-Bas adressait sa démission à la Chancellerie de l'A. M. I. Chose plus grave, l'année suivante, alors qu'on pensait à introduire dans le Comité consultatif la G.·. L.·. de *Vienne* et la G.·. L.·. *Yougoslavia*, la G.·. L.·. *suisse* « Alpina » offrit sa démission du Comité consultatif. Cette fois-ci, le G.·. O.·. de France comprit qu'il était visé personnellement, car on ne parlait rien moins que de créer une organisation maçonnique dont il serait exclu (3). On renonça à élargir le Comité consultatif de l'A. M. I. et à le composer de 7 délégués au lieu de 5 pour ne pas donner d'ombrage aux Anglo-Saxons, et la G.·. L.·. suisse « Alpina » reprit sa démission.

L'année suivante, le 4 septembre 1929, la G.·. L.·. *Unie d'Angleterre* énumérait les *huit points* sous lesquels elle entendait courber les Obédiences maçonniques mondiales. Elle disait :

La Maçonnerie Britannique exigera désormais de toute Grande Loge désireuse d'entrer en relation d'amitié avec elle, qu'elle établisse :

1° La régularité de son origine — chaque Grande Loge ayant dû être légalement fondée par une autre, — dûment reconnue, ou encore par au moins trois Loges régulièrement constituées ;

2° Qu'une croyance au G.·. A.·. D.·. L.·. U.·. et en sa vocation révélée

---

(1) Voir notamment le *Bulletin de l'Association Maç.·. Internationale*, n° 21, 1927, p. 10 et 17, et n° 24, 1928, p. 6, 12 et 13.

(2) *Bulletin de l'Association Maç.·. Internationale*, n° 18, 1926, p. 6 et 7.

(3) *Bulletin de l'Association Maç.·. Internationale*, n° 26, 1928, p. 1 et 4.

est — chez elle — une condition essentielle pour l'admission des candidats ;

3° *Que chaque Initié y prête son obligation, directement ou les yeux fermés sur le Livre de la Loi sacrée, qui devra être ouvert et qui symbolise la susdite révélation, laquelle lie la conscience individuelle des récipiendaires ;*

4° *Que les membres de la Grande Loge, autant que ceux des Loges particulières, sont exclusivement des hommes et que l'obédience n'entretient aucune relation maçonnique de quelque nature que ce soit, avec des Loges mixtes ou des corps admettant des femmes parmi leurs membres.*

5° *Que la Grande Loge jouit d'une souveraineté pleine et entière sur les Loges soumises à son contrôle, ce qui signifie qu'elle doit être un organisme responsable, indépendant, se gouvernant lui-même, disposant dans les limites de sa juridiction, d'une autorité unique et incontestée sur les Degrés Symboliques* (*Apprentis, Compagnons et Maîtres*), *sans être, de quelque manière que ce soit, assujetti à — ou obligé de partager son autorité avec — un Suprême Conseil ou tout autre Puissance revendiquant un quelconque contrôle ou droit de supervision sur ces degrés ;*

6° *Que les Trois Grandes Lumières de la Franc-Maçonnerie* (*nominalement le Livre de la Loi, l'Equerre et le Compas*) *sont toujours visibles pendant les travaux de la Grande Loge ou des Loges particulières, le Livre de la Loi étant considéré comme la première et principale de ces lumières ;*

7° *Que les discussions d'ordre politique et religieux sont rigoureusement prohibées en Loge ;*

8° *Et enfin, que les principes des Anciens Landmarks, coutumes et usages de l'Ordre, sont strictement observés* (1).

Le F.·. Edouard Plantagenet considéra cette déclaration comme *susceptible de servir de base à la reconstitution de l'unité maçonnique.*

Les prétentions à l'unité doctrinale pouvaient sembler modestes, puisque la G.·. L.·. Unie d'Angleterre renonçait à exiger la croyance à l'immortalité de l'âme.

Mais les tentatives d'unification se font toujours *contre quelqu'un* et *au profit de quelqu'un.* La cinquième condition qui exigeait des Loges une forte constitution hiérarchique, était

---

(1) *Annales Maç.·. Universelles*, 1930, p. 30.

particulièrement importante à cet égard. Imposer une règle stricte, c'est retrancher tous ceux qui la refusent. Dans le fait, cette cinquième condition, combinée avec la troisième, semblait devoir exclure les Loges de tendance rationaliste, dont le G.·. O.·. de France est le prototype.

L'année 1930 vit se dessiner des mouvements très importants. Le G.·. O.·. de France rompit le traité d'alliance qui le liait au Rite du Droit Humain, qui est international, pour n'avoir pas « à entretenir des rapports officiels d'amitié avec les Fédérations Nationales étrangères de cette Obédience et, par suite, à entrer en conflit sur la plupart des territoires étrangers avec les Puissances maçonniques amies et *membres de l'Association Maçonnique Internationale,* qui ont juridiction sur ces territoires, et qui se refusent à reconnaître ces Fédérations... »

Peu après, des Loges mixtes étaient « installées » à la G.·. L.·. de France.

Le G.·. O.·. dénonçait également les conventions qui le liaient à la G.·. L.·. pour arriver à l'unité maçonnique française préconisée par le Convent de 1881. Il se déclaraît prêt à engager tous pourparlers pour réaliser cette unité sous les auspices de l'Association Maçonnique Internationale.

S'agissait-il d'un projet politique qui romprait les derniers liens de la Maçonnerie française avec celle du reste de l'univers, ou d'un retour à la tradition écossaise? Quoi qu'il en soit, l'Association Maçonnique Internationale semble, depuis 1930, s'être beaucoup rapprochée des Loges qui reconnaissent l'autorité d'un Suprême Conseil du Rite écossais.

La puissance des Suprêmes Conseils s'étend à presque tous les grands pays du Globe. Ele est exercée par vingt-neuf juri-

dictions et ses conférences internationales ont lieu d'une façon régulière (1).

Le seul point où les Suprêmes Conseils aient eu récemment un cuisant échec est l'Allemagne: ils avaient constitué à Hambourg une Obédience nouvelle, la *G.˙. L.˙. symbolique d'Allemagne*, pour lutter contre les LL.˙. prussiennes et s'opposer à la progression d'Hitler. Vainqueur, Hitler a fermé les ateliers maçonniques.

Les Allemands se sont mis à l'abri d'infiltrations étrangères, mais ils n'ont pas renoncé à agir au dehors. En France, ils trouvent un agent dévoué dans un inquiétant petit juif nommé Engel (dit Plantagenet), qui est le vénérable de la L.˙. *Goethe*, « travaillant » à Paris en langue allemande. Engel est aussi fondateur avec un juif de Vienne, Lennhof, de la *Ligue Internationale des Francs-Maçons*. Les membres dirigeants de cette Ligue, dont le siège est à Bâle, sont presque tous des Allemands, des Autrichiens et des Suisses.

Alors une question se pose, le juif n'est-il pas le courtier indispensable entre les diverses obédiences maçonniques? Il est un fait indéniable, c'est que les postes les plus importants sont, dans beaucoup de cas, occupés par des Israélites. Une lettre écrite à la R. I. S. S. par un membre désabusé de la G.˙. L.˙. de France a donné sur ce point des précisions inquiétantes.

D'autre part, il faut reconnaître que là où la Révolution a le

(1) Suprême Conseil de la Juridiction Sud à Washington, France, Espagne, la juridiction Nord à New-York, Belgique, Irlande, Brésil, Pérou, Colombie (Carthagène), Portugal, Angleterre, Ecosse, Uruguay, République Argentine, Colon (île de Cuba), Mexico, Saint-Domingue, Vénézuéla, Paraguay, Guatémala, Grèce, Suisse, Canada, Italie, Chili, Egypte, Serbie, Hollande. (*Deux siècles de Franc-Maç.:*, p. 47 et 66.)

En 1931, un Suprême Conseil avait été constitué, à Stuttgart, en Allemagne. (R. I. S. S., 1er juin 1932, p. 513.)

plus complètement réussi, en Russie et en Hongrie, les juifs étaient les maîtres des Loges (1).

Mais il ne semble pas que ce soit cela qui fasse encore l'unité de la Maçonnerie. Car s'ils s'unissent toujours pour détruire, juifs et maçons se disputent au moment de partager les dépouilles. D'autre part, en admettant même qu'ils subissent l'influence d'un Ordre comme les *B'nai Brith*, dont les Loges se trouvent un peu partout dans le monde (à Paris, rue Blanche), les juifs restent divisés par la question sioniste et par de gros intérêts financiers.

L'unité de la Maçonnerie ne doit-elle pas être cherchée dans la doctrine?

---

(1) Voir sur ce point, dans *Les Forces secrètes de la révolution,* 2e édition, p. 168, de M. Léon de Poncins, le rapport d'un agent du Service secret de l'armée américaine (rapport transmis au Haut-Commissaire de la République française), sur la préparation et le financement à New-York de la révolution bolchevique. D'autre part, M. de Poncins, dans *Les Juifs, maîtres du Monde,* p. 26-27, a fait une citation bien suggestive du livre du révolutionnaire Angelo Rappoport : *Pionears of the Russian Revolution,* à propos du rôle joué dans ce drame par l'association de travailleurs, appelée *Bund.* — Enfin, dans le *Péril Judéo-Maçonnique,* t. III, p. 120, Mgr Jouin a résumé les ouvrages publiés en Hongrie à la suite de la confiscation des archives des Loges par le Régent orty. Il a montré que 92 0/0 des F.:. Hongrois étaient juifs.

Récemment sollicités de négocier un emprunt par le Gouvernement de Buda-Pesth, les financiers de Wall-Street, mirent pour condition à leur aide financière la réouverture des Loges. Le Régent préféra se passer de leur argent.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

LA MYSTIQUE MAÇONNIQUE

Nous avons examiné, jusqu'à présent, l'organisation maçonnique, ses rites, ses obédiences, son organisation en France et dans le monde.

Mais quelle est donc l'INTELLIGENCE qui préside à cette organisation, l'ESPRIT qui agite cette masse et lui donne sa cohésion et sa force.

Il n'y a pas d'organisation de quelque envergure qui n'existe, et surtout qui ne dure, sans un idéal, sans une mystique. Ainsi le veut la nature humaine, à la fois âme et corps, matière et esprit. Les communautés d'intérêts, quelle que soit l'importance des problèmes économiques, n'entraînent ni très haut ni très loin. Elles finissent, rapidement, en rivalités sordides, et il arrive toujours dans l'histoire des peuples, comme dans celle des individus, un moment où les passions et les sentiments font taire les conseils de la plus élémentaire prudence matérielle. « *La raison crée la science, mais les sentiments mènent l'histoire* », écrivait le docteur Gustave Le Bon, l'auteur de « La psychologie des foules ».

Nous nous sommes arrêtés, à dessein, à ce mot de MYSTIQUE, ne voulant pas profaner le beau nom de « religion »; mais il n'est point douteux qu'un idéal peut comme une religion susciter des ferveurs et commander des sacrifices.

L'Empire romain a été fondé sur le culte de Rome.

Le mouvement d'Hitler est basé sur le culte de la race aryenne, par lequel quelques-uns de ses lieutenants rejoignent les divinités de l'antique Germanie.

La civilisation occidentale, qui est encore, jusqu'à nouvel ordre, la civilisation mondiale, en raison de la force d'expansion des peuples européens depuis trois siècles, est basée sur la RELIGION DU CHRIST.

Nul, croyant ou incroyant, ne peut le contester, les seconds se bornant à assurer que ce culte a fait le malheur de l'humanité et qu'il doit être abandonné.

La religion du Christ, avant tout surnaturelle, a eu des influences sociales considérables.

Comme historien, je ne peux pas dire ce qui s'est passé en l'an I de l'ère chrétienne, disait Ernest Lavisse à la fin de sa vie, *mais je puis affirmer que ce jour-là, la face du monde a été changée.*

Le Christ et l'Eglise romaine, sa seule interprète légitime pour les catholiques, a enseigné aux hommes depuis des siècles et l'enseigne encore, qu'ils sont des êtres déchus, rachetés par le sang d'un Dieu, qui ne peuvent parvenir au salut qu'avec le secours de la grâce et par une observation exacte des commandements de Dieu et de son Eglise.

Une telle doctrine postulait, naturellement, dans l'ordre social, la soumission aux prêtres, un certain détachement des biens de ce monde, le désintéressement et l'amour du prochain pour l'amour de Dieu, en un mot, la charité chrétienne.

Elle entraînait aussi le respect des autorités civiles protectrices de l'Eglise. « *Per me reges regnant* », est-il dit dans l'Ecriture, idée magnifiquement développée par Bossuet et d'autres penseurs catholiques, tels que de Maistre et de Bonald. Tous pouvoirs étaient censés venus de Dieu. Ses détenteurs en étaient comptables envers lui.

La Société chrétienne, telle que l'a connue le Moyen Age, protégeait toutes les hiérarchies sociales, favorisait toutes les suprématies de l'esprit et de cœur: noblesse, clergé, magistrature, artisanat. Il en résultait une civilisation faite de pouvoirs entremêlés pour se faire contrepoids, d'obligations réciproques, qui donnait à cette société l'apparence, selon le mot, si heureux et si expressif, d'Auguste Comte, d'être « hérissée de libertés ».

On sait au prix de quels sacrifices cet ordre social avait été échafaudé, au milieu des invasions barbares, d'hérésies (invasions morales venues du dedans, encore plus atroces que celles du dehors), et du sang de combien de martyrs il avait été scellé.

Au XVe siècle, orné des trésors de l'antiquité classique, récemment découverts, cet ordre social, fortifié encore par le pouvoir grandissant des rois qui mettait fin aux rivalités sanglantes des comtes et des barons du Moyen Age, paraissait au moment de triompher sans conteste, quand survint le coup de la RÉFORME.

La Réforme fut, au point de vue intellectuel, une réaction contre la sévère discipline catholique. Son principe est le *libre-examen*, c'est-à-dire la liberté considérée pour la première fois comme un moyen d'arriver à la vérité et au progrès de l'esprit.

A cette liberté, la Réforme imposait comme cadre le respect des textes bibliques et évangéliques.

Pratiquement, elle suscita, en Allemagne notamment, un grand mouvement d'appétits, de passions, de bestialités. L'ordre social y fut ébranlé, difficilement et cruellement rétabli.

La France, au contraire, un moment indécise, limita le dommage, conserva son unité de foi et de pensée et en fut récompensée par deux siècles d'une prospérité sans égale.

Les dégâts de la Réforme étaient réparés, lorsque survint un autre accident, aussi grave que le précédent. Ceux que l'on a appelés les Philosophes du XVIIIe siècle, entrèrent en scène. Il ne fut plus alors question seulement d'affranchissement des esprits dans le cadre des écrits bibliques et évangéliques, mais d'affranchissement intégral des esprits.

Tous, avec des talents divers, mais grands du point de vue humain, et servis par l'universalité de la langue française, s'attelèrent à la tâche. Voltaire démolit; d'Alembert, Diderot et Rousseau prétendirent reconstruire.

On sait leurs doctrines. L'homme né bon substitué à l'homme déchu du christianisme; le retour aux lois de la nature posé comme une condition nécessaire du bonheur de l'humanité et de son amélioration, étant entendu que ces lois étaient les rapports nécessaires qui découlaient de la bonté native de l'homme. Pour le catholique, qui se fait une autre conception de la nature humaine, ces lois doivent être déclarées, sans hésiter, contre nature.

Ces lois sont la LIBERTÉ ABSOLUE, l'ÉGALITÉ qui en est une conséquence nécessaire, car la liberté absolue ne peut se concevoir et se réaliser que dans l'égalité et enfin la FRATERNITÉ UNIVERSELLE, encore une autre conséquence de la liberté absolue et de l'égalité totale.

Les conséquences de ces doctrines dans l'ordre politique sont le pouvoir créé par les individus libres et égaux, sous la forme du contrat qui est, dans la vie juridique, l'expression même de la loi qu'on se donne à soi-même, et qui s'appellera, à cause de son objet particulier : le CONTRAT SOCIAL. Mais au fond il s'agit bien d'un véritable mythe, car la nouvelle société repose sur un mythe, sur un acte de foi : *la bonté native de l'homme.*

Or, c'est au sein de la Franc-Maçonnerie que les philosophes puisèrent l'essentiel de leurs idées.

La plupart étaient, en effet, francs-maçons.

Tous cependant ne le furent pas.

Ainsi Voltaire ne fut initié que tardivement au lendemain de la représentation d'*Irène.* Il n'est nullement prouvé que J.-J. Rousseau ait été initié. Beaucoup de loges, cependant, en France et dans le monde, s'appellent « Rousseau » ou « du Contrat social ».

Et cette consécration posthume est bien méritée.

Au berceau de la Franc-Maçonnerie, le Pasteur Anderson, dans ses « Constitutions », a défini la religion maçonnique « celle en laquelle tous les hommes sont d'accord ».

Pour mettre tous les hommes d'accord, il faut supprimer la révélation, réduire Dieu à un être méconnaissable et indifférent. Tel est le *Grand Architecte de l'Univers*, vénéré encore dans les Loges anglo-saxonnes, qui ressemble extraordinairement à l'*Etre suprême*, cher à J.-J. Rousseau et cyniquement célébré dans les églises catholiques désaffectées pendant la tourmente révolutionnaire.

Il est certain qu'avec une telle conception de la divinité, le pas n'était pas grand à franchir pour aller à l'*athéisme positiviste*. La Maçonnerie française l'a fait et, du point de vue de la logique, on ne saurait lui en faire grief, car un tel Dieu était déjà comme disait Renan, « dans le linceul de pourpre où dorment les Dieux morts ».

Il est donc tout à fait inexact de dire que la Franc-Maçonnerie, d'abord religieuse, a, par la suite, cessé de l'être et de nourrir une faveur particulière pour le rite écossais qui, contrairement au Grand Orient, a conservé dans ses statuts l'invocation au Grand Architecte.

Une telle divinité n'est qu'un véritable mannequin. D'ailleurs, les Francs-Maçons ont toujours été incapables de s'entendre sur la nature et la personnalité de ce fantôme. Oswald Wirth, haut maçon, en a fait l'aveu:

> *La Franc-Maçonnerie se garde bien de définir le Grand Architecte de l'Univers et laisse à chacun de ses adeptes pleine latitude pour s'en faire une idée conforme à sa foi et à sa philosophie* (1).

Il est tout aussi inexact d'avancer que les idées maçonniques se soient modifiées au cours du siècle dernier. Depuis

---

(1) *L'idéal initiatique*, p. 2.

qu'elles ont été émises et surtout depuis que, par cette sorte d'harmonie préétablie, comme aurait dit Leibnitz, qui s'est produite au XVIIIe siècle entre elles et celles des philosophes du temps, en qui elles ont trouvé leur plus parfaite expression, elles n'ont pas changé et, par leur seul dynamisme, elles régissent toute l'activité maçonnique.

Liberté, Egalité, Fraternité, affranchissement des consciences, progrès, âge d'or, ce sont, comme au temps de la Grande Révolution les mots magiques pour les foules ignorantes qui forment le fond des discours de nos modernes démagogues affiliés aux loges.

N'ont changé dans la vie maçonnique que les moyens d'action, souples, obscurs et traîtres, subordonnés aux circonstances, et dont il sera ultérieurement parlé. Le mythe reste le même et c'est lui qui fait la force et la durée de l'action de la Franc-Maçonnerie.

Sur le processus de la mystique maçonnique, tel qu'il vient d'être exposé, sur l'enchaînement des divers parties qui le composent, les francs-maçons instruits ne se trompent pas. L'historien révolutionnaire, Louis Blanc, celui qui, avant les travaux récents d'Augustin Cochin, avait le mieux décrit l'importance des sociétés secrètes dans la préparation de la Révolution française, commence son histoire de cette Révolution par un chapitre consacré à Luther et à Calvin.

La doctrine maçonnique est donc une hérésie au sens théologique du mot et, en d'autres temps, ses adeptes, poursuivis par le bras séculier, eussent été voués au fer et au feu comme les lointains Manichéens, Cathares, Albigeois et Templiers dont ils se réclament dans leurs cérémonies.

Et, connaissant la doctrine profonde de la Franc-Maçonnerie, l'on conçoit très nettement pourquoi elle se dresse avec acharnement contre l'Eglise catholique et s'intitule, elle-même, la *Contre-Eglise*. On serait même presque lassé de lui entendre appliquer sans cesse l'épithète de sectaire. Oui, sectaire, elle l'est assurément, mais elle l'est par nécessité intellectuelle.

Il n'y a pas de triomphe définitif possible pour elle tant que subsistera l'Eglise qui défend des principes diamétralement opposés aux siens.

Catholicisme et Franc-Maçonnerie, dit la Revue *Alpina* (1), organe de la loge suisse, *s'excluent mutuellement; si l'une triomphe, l'autre doit disparaître.*

Cette opposition entre la philosophie maçonnique et les dogmes catholiques devrait frapper tous les esprits des fidèles catholiques et leur faire sentir le caractère inexorable de la lutte qui se déroule entre la Franc-Maçonnerie et l'Eglise.

Malheureusement, la Franc-Maçonnerie a fait preuve d'une telle habileté dans l'art de dissimuler ses desseins, elle a bénéficié de tels talents pour exposer sa conception du monde et de l'homme, qu'il n'est pas surprenant que des esprits aient été séduits et égarés.

Il n'y a guère plus de cinquante mille francs-maçons dans les loges des diverses obédiences, mais il y a, en ce moment, en France, plusieurs millions de personnes qui, à des degrés divers, avec plus ou moins de logique dans l'esprit, pensent comme la Franc-Maçonnerie et lui frayent les voies, esprits généreux retenus par les mots de liberté, d'égalité, de fraternité et qui prétendent ne leur attribuer que des sens relatifs et raisonnables, ambitieux du pouvoir, satisfaits de flatter les passions populaires, profiteurs banals du régime établi et qui prétendent auréoler leurs désirs, d'un sens des réalités actuelles et d'une acceptation du fait accompli.

(1) *Alpina*, janvier 1918. Cité par G.-A. Michel.

Que ces personnes prennent seulement la peine de lire les dix-huit condamnations pontificales portées contre la doctrine des sectes, depuis la bulle *In eminenti* du 26 avril 1738, lancée par Clément XII jusqu'à l'encyclique de Pie X, *Vehementer nos*, du 11 février 1906, en passant par la célèbre encyclique *Humanum genus*, du 20 avril 1884, écrite par Léon XIII.

Qu'elles étudient encore les condamnations, d'une portée plus générale contre les erreurs modernes, comme celle de l'encyclique *Quanta cura*, alias le *Syllabus* de Pie IX, autour duquel certains esprits voudraient bien organiser une conspiration de silence parce qu'il les gêne.

Certainement, elles comprendraient alors mieux la grandeur tragique de la lutte qui se poursuit sous leurs yeux, dont l'enjeu n'est pas seulement la tranquillité ou les angoisses, la fortune ou la misère de quelques congréganistes, mais l'existence de la civilisation occidentale, basée sur la religion romaine, aux prises avec une hérésie comme on n'en avait pas encore vue, universelle par son champ d'activité et intégrale quant à sa force destructive (1).

Car non seulement la MAÇONNERIE EST UNIVERSELLE, sous des formes diverses, c'est-à-dire qu'elle existe maintenant dans tous

(1) Voici les dates des condamnations pontificales :

Clément XII : *In eminenti*, 28 avril 1738.
Benoît XIV : *Providas*, 16 mars 1751.
Clément XIII : *A quo die*, 14 septembre 1758 ; *Ut primum*, 3 septembre 1759 ; *Christianæ reipublicæ salus*, 25 novembre 1766.
Pie VI : *Inscrutabile*, 25 décembre 1775.
Pie VII : *Ecclesiam a Jesu Christo*, 14 septembre 1820.
Léon XII : *Quo Graviora*, 13 mars 1826.
Pie VIII : *Traditi*, 21 mai 1829.
Grégoire XVI : *Mirari Vos*, 15 août 1832.
Pie IX : *Qui pluribus*, 9 novembre 1846 ; *Quibus quantique*, 20 avril 1849 ; *Multiplices inter*, 25 septembre 1865.
Léon XIII : *Humanum genus*, 20 avril 1884 ; *Lettre à l'épiscopat d'Italie*, 8 décembre 1892 ; *Lettre au peuple italien*, 8 décembre 1892.
Pie X : *Vehementer*, 11 février 1906 ; *Lettre à la France « Une fois encore »*, 6 janvier 1907.
Pie XI : *Caritate Christe Compulsi*, 1932.

les pays du monde, mais, en outre, l'observation en a été faite par Augustin Cochin, elle est identique à elle-même sur tous les points du globe. Une loge de Shanghaï ou de Valparaiso travaillera, agira dans le même sens social et politique qu'une loge de Paris ou de Toulouse.

Partout le même travail d'application à rejeter les dogmes révélés; partout les mêmes luttes pour l'égalité absolue des individus, l'affranchissement de toute contrainte, politique, sociale, familiale; partout la même aspiration vers la démocratie universelle.

L'*idéal maçonnique* est un souffle qui brûle ou un acide qui ronge toutes les organisations sociales. Aucune ne peut lui résister.

Une société imbue des idées maçonniques et livrée aux institutions politiques et sociales basées sur ces idées, ne subsistera que dans la mesure où survivra ce qu'on a appelé de nos jours le pays réel en l'opposant au pays légal, celui-là continuant à vivre de souvenirs du passé qu'on ne fait rien pour entretenir, de hiérarchies sociales qu'on ne fait rien pour sauvegarder et qui, fatalement, s'effritent ou se brisent sous les coups qui leur sont sans cesse portés.

Il arrive cependant un moment où l'absurdité du système apparaît tellement clairement que le pays réel se cabre et se dresse contre la Franc-Maçonnerie. On l'a déjà vu en Italie, en Allemagne. On a commencé à le voir en France, le 6 février 1934.

Quelques fauteurs de scandales, tous francs-maçons, ont été connus, d'autres ne le seront sans doute jamais. Il faudrait que l'opinion publique, mieux avertie de l'organisation de la maçonnerie, de la puissance fascinatrice de son idéal, ne prenne pas le scandale, accident maçonnique, fruit naturel de ses doc-

trines déliquescentes, pour l'arbre lui-même; qu'elle ne se contente pas de quelques noms qu'on lui jette, périodiquement, en pâture ; car, ainsi qu'on l'a vu, lors de toutes les « Affaires » des cinquante dernières années, Panama, Dreyfus, Syveton, les fiches... la maçonnerie prise en flagrant délit de turpitude, se terre un moment, et puis, elle recommence.

Si l'on veut bien, pour parler comme saint Thomas, tenir ainsi le bout de la chaîne et remonter à l'idéal maçonnique, secret et durable ressort de sa puissance, il devient possible d'apercevoir une foule d'actions, de mouvements maçonniques qui, autrement, demeurent totalement incompréhensibles.

D'abord s'éclaire l'IDÉE DE PROGRÈS dont il est sans cesse question dans les écrits et dans les discours maçonniques.

Il faut bien comprendre ce dont il s'agit. Le progrès souhaité par les Loges est sans rapport nécessaire avec le progrès matériel.

Le *progrès maçonnique* est celui qui, de l'homme soumis à Dieu et à ceux qui se disent ses représentants sur terre, fait un affranchi moral et un penseur libre.

Le père de Camille Pelletan, député de Paris sous le Second Empire, terminait ainsi, en 1867, un discours au corps législatif, en faveur de bibliothèques populaires et de libre lecture :

C'est ainsi que nous parviendrons à réaliser le dernier mot du progrès: l'homme prêtre et roi de lui-même, qui ne relève que de sa volonté et de sa conscience.

Pelletan reproduisait ainsi, sans s'en douter peut-être, les paroles qu'au Paradis terrestre le serpent adressait à Eve pour l'engager à manger la pomme, « *car Dieu sait qu'en quelque jour que vous en mangiez, vous serez comme un Dieu sachant le bien et le mal* », paroles qui constituent, assurément, le plus vieux texte maçonnique du monde et qui justifient assez bien l'épithète de « satanique », souvent appliquée à la Franc-Maçonnerie.

Cette DÉIFICATION DE L'HUMANITÉ hante les cerveaux maçonniques et l'on pourrait en donner les exemples les plus cocasses et les plus imprévus.

Au lendemain de la grève, syndicaliste et gouvernementale, des 11 et 12 février 1934, le Bulletin du Syndicat National de l'Enseignement laïque, section du Rhône, publiait une page dithyrambique à la gloire des grévistes sous le titre: « *Voici la Révolution* », et l'article se terminait ainsi:

Camarades, marchons, ayons confiance en nous; regardons nos mains, notre cerveau et notre puissance nous éblouira; ne clignons pas les yeux, nous aurons pleine confiance de notre force, nous serons Dieu!

Telles sont les pensées familières d'un obscur instituteur public nommé Fontaine.

Hantée par l'idée de progrès, qui doit aboutir à faire de l'HOMME SON MAITRE ET SON DIEU, idée souvent traduite, par antiphrase, dans la devise « *Ni Dieu ni maître* », la Franc-Maçonnerie professe un mépris très explicable pour une époque où l'humanité, soumise à d'autres conceptions de la destinée humaine, considérait la vie terrestre comme un moyen et non comme un but.

Elle n'a de cesse que cet ancien régime, où pouvoirs politiques et autorités religieuses marchaient de pair pour diriger l'homme, ne soit vilipendé, calomnié et, là encore, elle a bénéficié de fortunes singulières.

De même qu'elle a profité du talent de ces écrivains du XVIIIe siècle qui, sans même parfois appartenir aux loges, ont habillé et vulgarisé ses doctrines, de même elle a bénéficié des incomparables découvertes qui, sans trêve, se sont succédé au cours du XIXe siècle. Qu'importe qu'elles aient été en germe dans des travaux accomplis avant la Révolution et qu'il soit manifeste qu'elles auraient pu se produire sans cette Révolution; le fait demeure. *Le progrès matériel est* APPARU *comme marchant de pair avec l'affranchissement des consciences.*

Si la faillite de la science est déjà entrevue par quelques esprits supérieurs, si des expériences, telles que celles qui se déroulent en Russie, montrent assez bien les mécomptes d'une société qui n'entend plus se réclamer que d'elle, le culte de l'idole soigneusement entretenu par les maçons, parvenus au pouvoir, subsiste dans l'esprit des foules.

C'est ainsi qu'est entretenu le mythe du progrès indéfini de l'humanité en marche vers la lumière, la *Lumière maçonnique*, s'entend.

Qui veut bien ainsi tenir les principes, comprend également pourquoi la Franc-Maçonnerie a combattu, et combat encore avec fureur, pour renverser les derniers trônes qui existent et établir partout le règne des démocraties.

LA DÉMOCRATIE est seule conforme à la mystique maçonnique, car la démocratie, c'est la loi politique que le peuple, en principe du moins, se donne à lui-même, car, en pratique, la démocratie, contraire à la nature de l'homme qui doit être un « *être enseigné* », dont jamais les encycliques pontificales

n'ont voulu prononcer le nom qu'en l'expliquant et en le ramenant, comme disait Léon XIII, « *à une action bienfaisante parmi le peuple* », n'aboutit qu'à la domination de quelques individus plus audacieux et organisés en clubs ou en comités électoraux.

Par contre, le régime monarchique, surtout celui qui existait en France, était abominable aux yeux maçonniques, car il comportait une autorité qui prétendait ne tenir ses pouvoirs que d'elle-même, par hérédité, sous le seul regard de Dieu. Aussi le mot d'ordre de la maçonnerie fut-il, jusqu'à la Révolution: « *Pedibus lilia destrue* » (foulons aux pieds les lys). Aussi les diplômes maçonniques du temps représentaient-ils volontiers une couronne fleurdelysée s'en allant à vau-l'eau.

De nos jours encore, les Francs-Maçons s'affirment véhémentement républicains.

Nous avons besoin de la paix et de la République pour continuer notre œuvre d'évolution et de progrès, disait le F.:. Sicard de Plauzoles au Convent de 1913, à la veille de la guerre.

Nous ne concevons pas la France sans la République, et la République ne saurait être séparée de la France, s'écriait le Franc-Maçon Victor Meunier au banquet de clôture du Convent du Grand-Orient de 1925.

Mais ce que la République devait être, le tristement célèbre Daladier l'expliquait ainsi en 1925, au Congrès de la Ligue de l'Enseignement, satellite des loges maçonniques:

Il faut que nous empruntions à la République du passé dont nous essayons de ressusciter l'esprit... il faut que nous empruntions à cette République jacobine quelques-unes de ses méthodes et en particulier celles qui se sont révélées les plus efficaces. Et l'une d'entre elles, c'était le contrôle de l'élite populaire sur les hommes auxquels elle avait délégué sa souveraineté. Il faut que toutes nos assemblées exercent sur les représentants du peuple ce contrôle impeccable, ce contrôle indispensable, ce contrôle nécessaire.

Et au fond, maçonniquement parlant, il a raison. Si l'homme est Dieu, il ne peut aliéner valablement sa souveraineté, fût-ce un instant.

La République, mais régentée secrètement par les loges et ouvertement par des sociétés filiales des loges, comme la Ligue des Droits de l'Homme ou la Ligue de l'Enseignement, ou bien encore par des organisations officielles peuplées de maçons, comme l'est actuellement la Sûreté Générale, c'est assez bien le spectacle évocateur qui est offert en ce moment aux yeux, à peine éclos, de tant de bons Français.

Dans *le domaine économique*, mêmes ravages de la mystique maçonnique. L'un des premiers gestes de la maçonnique Révolution française fut de détruire les Associations corporatives et toutes les associations professionnelles de l'ancienne France.

Les corporations avaient certainement besoin, à la veille de la Révolution, d'être rénovées. Il n'en fut pas question un seul instant, et la loi Chappelier les détruisit brutalement. C'est parce que fondées sur la propriété du métier, sur la hiérarchie des valeurs dans le sein d'une même profession, elles constituaient une grave entrave à la liberté et à l'égalité qui, dans une société maçonnique, doit être l'apanage de l'individu, aussi bien envisagé comme citoyen que comme travailleur.

Mêmes observations à faire dans le *domaine familial*, que nous appelerons aussi le *domaine social*, car, comme l'a dit Le Play, « la famille, c'est la cellule sociale ».

Les Etats, les Nations ne sont que des agrégations de familles et ne valent que ce que valent les familles qui les composent.

On a, parfois, cité des extraits des papiers des Illuminés de Bavière ou de la Haute-Vente italienne qui préconisaient la corruption de la femme et de l'enfant comme un moyen capital d'avancer les affaires maçonniques.

Tous les Francs-Maçons des loges de France et d'Angleterre n'en sont pas arrivés à ce stade de corruption. Bon nombre prétendent même être d'honnêtes pères de famille.

Il n'en est pas moins certain que, poussée par son inexorable idéal, la Maçonnerie, tantôt a été l'instigatrice, tantôt s'est ralliée avec acclamations à toutes les mesures qui ont contribué à distendre les liens familiaux.

Pourquoi? C'est parce que la famille repose sur l'idée d'hérédité, donc de privilège. Le père de famille dit: toi, parce que tu es mon fils, toi, parce que tu es ma fille, je te laisserai ce patrimoine de biens, d'idées, d'honneur que d'autres peut-être n'auront pas, et cela c'est intolérable à l'esprit maçonnique.

Ausi a-t-on vu la Franc-Maçonnerie favoriser le divorce, l'accession dans les familles des enfants nés hors mariage et, surtout, porter ses efforts sur l'éducation de l'enfant par qui se prépare l'avenir.

Après la laïcisation, qui a permis de placer dans les écoles publiques, où se rendent les 7/8 des enfants de France, des maîtres formés à l'esprit des loges, la voici maintenant lancée sur cette idée d'*école unique*, comme un parfait moyen d'abattre les dernières distinctions sociales existant en fait, par la remise en question, à chaque génération, de toutes les situations.

La Franc-Maçonnerie attaque encore la famille dans les biens qui, comme le disait Léon XIII, dans l'encyclique *Rerum no-*

varum, sont si nécessaires à la continuité de la vie familiale, à telle enseigne qu'ils portent le nom de « patrimoine », c'est-à-dire ce qui nous vient de nos pères. Elle a toujours favorisé les accroissements des taxes successorales qui aboutissent, en quelques générations, à la confiscation du patrimoine.

Si les principes de la Franc-Maçonnerie n'ont pas changé depuis le temps lointain de l'année 1747 où un ancien Franc-Maçon nommé Pérau déclarait que l'initiation suprême dans la secte consistait dans la révélation de ses objectifs, qui étaient de rendre le genre humain libre et tous les hommes égaux entre eux, « *de quelque qualité et condition qu'ils puissent être sans même en excepter les princes, les magistrats, les grands et les petits...* », il n'en est pas moins vrai que, dans la manière de réaliser ses objectifs, la Franc-Maçonnerie a varié suivant les circonstances. Les Francs-Maçons d'il y a cent ans pouvaient s'étonner d'audaces qui, maintenant qu'elles sont passées dans les faits, ne surprennent évidemment plus.

C'est ainsi qu'elle a paru, jadis, renforcer le droit de propriété en le rendant plus absolu, plus individualiste; mais l'admettre, ce serait oublier, tout d'abord, les multiples expropriations dont la Révolution a été l'occasion, à tel point que Taine a dit qu'elle se résumait en un vaste transfert de propriétés.

Ce serait oublier aussi que si la propriété individuelle a été renforcée par simplification, l'idée même de propriété a été amputée, sous l'influence de la doctrine maçonnique, des formes multiples qu'elle revêtait jadis, et qui lui permettaient de remplir des fonctions sociales infiniment plus variées que maintenant.

Le prétendu renforcement du droit de propriété n'aura été, sauf réaction à entreprendre vigoureusement, que l'instrument de sa ruine, car de nos jours, la Franc-Maçonnerie, poussée par

le dynamisme de ses idées, ne s'arrête même plus à cette propriété individualiste qui est devenue la source d'abus certains.

Elle a complètement versé maintenant dans le SOCIALISME le plus collectiviste :

Pour que l'égalité règne, l'égalité qui nous est chère à tous, disait le F.·. Hamon au Convent de 1912, *l'égalité qui flamboie dans notre devise, pour que cette égalité règne, M. FF.·., il faut, nécessairement, qu'il n'y ait plus appropriation de biens par quelques-uns au détriment des autres, il faut, en un mot, que l'appropriation des biens soit sociale et non individuelle...* (1).

Et encore, au convent de 1930, le F.·. Gaston Martin se demandait :

N'est-ce pas utile que se close ce stade capitaliste qui, lui-même et malgré lui, socialise en coordonnant, afin que le jour venu, la Révolution prolétarienne cueille, comme un fruit qui se détache, une société toute collectivisée, dont il n'y aura plus qu'à évincer les magnats dirigeants (2).

Et, au convent de 1932, cet aveu :

Nous sommes obligés d'évoluer vers les formes qui ont été ébauchées et étudiées par la Classe ouvrière (3).

La Franc-Maçonnerie désire maintenant l'avènement du socialisme mais avec l'espoir de diriger le mouvement et d'en tirer profit.

---

(1) G.·. O.·. F.·. Convent de 1912, p. 454.
(2) G.·. O.·. F.·. Convent de 1930, p. 112-113.
(3) G.·. O.·. F.·. Convent de 1932, p. 338.

Il fut aussi un temps où la Franc-Maçonnerie passait, aux yeux d'observateurs superficiels pour être PATRIOTE. Ici, l'illusion est, peut-être, plus grave encore.

La Franc-Maçonnerie est apparue patriote, disons même nationale, car ce mot avait cours dans les armées révolutionnaires, tant qu'il s'est agi de faire la guerre aux rois et d'instaurer dans le monde une immense République.

C'était bien le cas sous la Révolution, et encore sous le premier Empire, quand des loges militaires favorisées par Napoléon Ier accompagnaient chaque armée et préparaient par les idées la chute des trônes qu'il réalisait par les armes.

Mais, dès ces objectifs atteints, la Franç-Maçonnerie est devenue ANTI-PATRIOTE et INTERNATIONALE. Du moment que les hommes sont libres et égaux, il ne peut plus y avoir de frontières qui limitent la liberté et entravent l'égalité, car de même que le père de famille préfère sa petite patrie qui est sa famille à toute autre, de même le patriote préfère à toute autre sa plus grande famille, qui est sa patrie.

Comment, d'ailleurs, la Franc-Maçonnerie pourrait-elle être patriote, elle qui prépare l'avènement de la République universelle?

Le Président de l'Assemblée générale du Grand Orient de France le rappelait en portant ce toast, en 1930:

A la République Française, fille de la Maçonnerie française.
A la République universelle de demain, fille de la Maçonnerie universelle.

Afin de marquer leur ferveur pour ce mythe de la *République universelle*, les Francs-Maçons ne reculeront pas devant les assertions les plus sacrilèges.

S'il y a une menace pire que la fin des patries, s'écriait au Convent de 1932 le F.·.-M.:. Chaligny, *c'est de nous faire vivre malheureux au nom des patries et cela sans espoir et sans issue.*

Déjà, au Convent de 1913, donc à la veille de la Grande Guerre, le F.·. Sicard de Plauzoles avait dit:

Si la France devait succomber un jour sous le poids du nombre, victime d'une nouvelle invasion de barbares, qu'elle périsse au moins sans avoir abdiqué son idéal.

Donc, périsse la France plutôt qu'un principe.

On conçoit la faveur avec laquelle la Franc-Maçonnerie universelle a salué la création de la SOCIÉTÉ DES NATIONS, dont les Statuts furent élaborés au Congrès des maçonneries alliées qui se tint à Paris en 1917.

Au cours des journées de ce Congrès devait d'ailleurs reparaître l'esprit belliqueux de la Franc-Maçonnerie quand il s'agit de défendre ses principes.

La lutte des Puissances centrales contre les Alliés, c'était la lutte entre Arhiman, principe de mort, et Ormuz, principe du bien, déclarait le F.·. Lebey, du G.·. O.·., qui rappelait ainsi, fort curieusement, la place que l'hérésie manichéenne tient dans le rituel maçonnique.

De la violation de la neutralité belge à la levée des Etats-Unis d'Amérique, en passant par la Révolution russe, il n'est pas un fait qui n'ait apporté sa preuve à ce duel gigantesque entre les deux principes ennemis. Il s'agit de savoir désormais si l'humanité va atteindre son salut ou marcher à sa perte... Il n'est personne qui n'apporte une adhésion spéciale, enthousiaste et réfléchie, à la Société des Nations.

La guerre fut, à cette époque, « *l'occasion unique* » d'établir la DÉMOCRATIE UNIVERSELLE.

Le 13 mai 1917, le Grand-Maître portugais Magalahes Lima avait déclaré à Lisbonne:

La victoire des Alliés doit être le triomphe des principes maçonniques

Et le F.·. Lebey, au Congrès de 1917, reprenant à son compte une phrase de Renan, précisait:

Puisse-t-il se former enfin une ligue d'hommes de bonne volonté, de toute tribu, de toute langue et de tout peuple qui sachent créer et maintenir au-dessus de ces luttes ardentes un empyrée des idées où il n'y ait ni Grec, ni Barbare, ni Germain, ni Latin !

C'est pour construire ce super-gouvernement des Nations que les offres de paix séparée de la double monarchie catholique des Habsbourg ont été systématiquement repoussées et c'est pourquoi, la paix venue, la Franc-Maçonnerie a provoqué les révolutions de Buda-Pest et de Vienne.

Il est heureux pour la Franc-Maçonnerie que ces décisions soient secrètes et que les trois cent cinquante mille Français qui ont été tués pendant la dernière année de la guerre n'aient jamais rien su de ses desseins cachés.

Après avoir ainsi fait un tour rapide des *applications* des principes maçonniques, nous ne saurions assurément mieux faire que de demander à un F.·. d'en juger les résultats.

Sur ces résultats, le F.˙. Chaligny, au Convent de 1932, se lamente:

Pendant cent cinquante ans, dit-il, *nous avons vécu sur le mythe révolutionnaire, A-t-il su réaliser les espoirs infinis que les hommes avaient placés dans la formule splendide: liberté, égalité, fraternité?... Nous avons constaté la faillite de toutes les institutions qui prétendaient s'inspirer des trois mots fatidiques. Il semble que les principes qu'on est accoutumé à regarder comme indispensables à la santé d'une société, soient oubliés ou foulés aux pieds.*

Et le F.˙. Chaligny, passant en revue le suffrage universel, le parlementarisme, l'économie libérale, qu'il appelle capitalisme, etc..., etc...

Ce sont des « Dieux morts », disait-il.

Nous n'en porterons pas le deuil.

Ces regrets peuvent faire honneur au F.:. qui les exhale.

Que les Francs-Maçons avouent qu'ils aient été des apprentis sorciers maladroits, c'est bien. Malheureusement, le charme est lancé. Il ravage le monde. Ses victimes ne se rendent même souvent plus compte de ses maléfices et il leur arrive de partir en guerre contre la Franc-Maçonnerie avec des idées maçonniques dans la tête et des sentiments maçonniques plein le cœur.

Ne nous étonnons pas, alors, qu'ils n'aboutissent qu'à des résultats incertains et se découragent rapidement.

Il faut prendre la Maçonnerie, comme le F.˙. Renaudel voulait jadis prendre la fortune bourgeoise, « *là où elle est* », c'est-à-dire dans son *esprit*, ressort supérieur de son activité.

Au Convent de 1932, l'orateur avait dit qu'*il fallait sentir la Franc-Maçonnerie partout et ne la voir nulle part.*

Une tâche analogue s'impose aux anti-maçons : savoir subodorer la Maçonnerie dans des organisations qui ne portent pas son nom, et qui même parfois ne se déclarent pas ouvertement pour elle.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

LA FRANC-MAÇONNERIE SES SATELLITES

Par SATELLITES, nous entendons toutes les institutions qui *gravitent* autour de la Maçonnerie, toutes les sectes qui tentent de ressusciter les hérésies des premiers siècles du Christianisme (jointes aux superstitions de l'Inde et aux anciens mystères païens) sous le nom de *gnostiques, occultistes, spirites, théosophes*, etc...

Depuis moins d'un siècle, nous assistons, en France, à *une prétendue renaissance du spiritualisme...*

...sous laquelle, constate l'abbé Barbier, se cache un effort pour réorganiser l'occulte conjuration contre l'Eglise de Jésus-Christ, et un nouveau piège tendu aux catholiques (1).

Déjà, au premier Congrès spiritualiste, tenu en 1908, et présidé par le F.·. Teder, 33e, dont le compte rendu a été publié par la Librairie Hermétique, le secrétaire général, dans son discours d'ouverture se félicitait, en ces termes, de ce réveil spiritualiste :

Voici plus de vingt ans que les Chefs de l'Hermétisme contemporain ne cessent de répandre la bonne parole, afin d'illuminer les cœurs et

(1) Abbé Barbier : *Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise*, p. 41.

d'éclairer les cerveaux embrumés par les ténèbres de l'ignorance et du sectarisme.

Quantité d'associations plus ou moins fermées aux profanes et de groupes d'études psychiques ont été créés non seulement en Europe, mais aussi en Afrique, en Amérique, en Asie et même en Océanie.

Les savants matérialistes ou positivistes s'inquiètent et se demandent anxieusement ce que vont devenir leurs ingénieuses hypothèses.

La Presse elle-même s'intéresse à l'étude de certains phénomènes hypnotiques, magnétiques, ou médiumniques.

C'est ainsi que les Débats, *l'*Eclair, *l'*Echo de Paris, *le* Figaro, *le* Gaulois, *le* Journal, *la* Liberté, *le* Matin, *le* Petit Parisien, *la* Petite République, *le* Temps, *et tant d'autres quotidiens que je regrette de ne pouvoir citer, ont déjà publié de nombreux articles dans lesquels on traite de tables tournantes, de médiums écrivains ou à incarnations, de déplacements d'objets sans contact, de lévitations d'êtres humains, d'apports de fleurs, de matérialisations et d'apparitions d'esprits, de télépathie, de différentes phases de l'hypnose, de clairvoyance, de maisons hantées, d'envoûtement, de messes noires, de fakirisme, de graphologie, de chiromancie, de physiognomonie, d'astrologie ou de magie.*

Et chose qu'on n'aurait pas faite il y a quelques années, on ose écrire ou prononcer, en public, les mots — autrefois si mal interprétés — de théosophie, gnosticisme, mysticisme, occultisme, kabbale.

Quelques journaux, notamment le Matin, *ont même eu l'idée de romans-feuilletons, dans lesquels tout lecteur attentif peut retrouver de multiples données de la Tradition Hermétique.*

Certaines revues catholiques s'occupent aussi de ces différentes questions occultes et je ne puis que les louer d'en aborder l'étude avec moins de partialité qu'autrefois (1).

Les dates principales de cette renaissance sont faciles à marquer :

C'est, en 1855, la naissance avec Allan Kardec, du *Spiritisme ;*

C'est, en 1875, la création de la *Société Théosophique ;*

C'est, en 1885, la reconstitution du *Martinisme ;*

C'est, en 1888, la restauration de la *Secte des Gnostiques ;*

C'est, en 1912, la fondation du *Symbolisme ;*

C'est, en 1919, l'ouverture de l'*Institut Métapsychique International.*

---

(1) Compte rendu page 26.

Ce sont les nombreuses chapelles qui se sont créées un peu partout, depuis un demi-siècle.

Un quadruple objet s'offre donc à notre étude:

1° Rechercher les sources où puisèrent ces différentes sectes;
2° Dire les caractères généraux communs à toutes ces doctrines;
3° Esquisser un rapide aperçu de l'histoire et de l'organisation de ces principaux systèmes;
4° Montrer, chemin faisant, les rapports de ces sectes spiritualistes avec la Franc-Maçonnerie.

On peut dire que les sectes occultes qui se sont formées au sein du Christianisme, et la Franc-Maçonnerie elle-même, ne sont presque toutes qu'une adaptation plus ou moins grossière des erreurs *cabbalistiques* et *gnostiques*.

La KABBALE et la GNOSE sont les principales sources où puisèrent les nombreuses sectes spiritualistes modernes.

La KABBALE JUIVE est la tradition orale de Moïse, faussée, paganisée et, on peut le dire, « diabolisée » par les apports chaldéens et persans.

Elle a pour but de *remplacer la Genèse* et d'expliquer la création en niant le Dieu créateur.

A la place de Dieu, la Kabbale nous présente un être infini, l'ENSOPH (Aïn-Soph), qui signifie *Sans fin*.

A la place de la création, la Kabbale suppose « *l'émanation* ».

Et voici la différence.

Par la création, Dieu tire le monde du néant, *il crée.* Dans l'émanation, l'Ensoph *tire le monde de lui-même,* il n'est pas le Dieu créateur du ciel et de la terre.

Le dogme qui ouvre le Credo catholique disparaît. Et nous avons à comprendre un être sans fin, un Ensoph qui tire ce qui existe de ce qui existait déjà, c'est-à-dire de lui seul.

La GNOSE est un système qui tenta, au second siècle, d'absorber le Christianisme en le transformant en une « *philosophie religieuse* ».

Ce fut une *science* qui prétendit se substituer à la foi.

Le Gnostique était sensé *comprendre sa foi* et en avoir percé les mystères.

La Gnose constitua certainement pour l'Eglise un grand péril.

Plusieurs des hommes qui la dirigèrent furent d'une pénétration peu ordinaire, capables de vues synthétiques, éloquents, offrant parfois dans leur vie une régularité morale qui augmentait leur autorité.

A l'église, ces hommes vinrent offrir précisément ce qui lui manquait encore, une conception d'ensemble de l'histoire et de l'œuvre du salut, une philosophie du christianisme et de ses rapports avec le paganisme et le judaïsme, une intelligence plus profonde de sa foi.

Il est vrai qu'en prétendant éclairer cette foi, la Gnose la détruisait; elle n'était qu'*une philosophie substituée à la Révélation,* une tentative du paganisme cherchant à vivre sous le couvert de l'Eglise.

Or, un grand effort fut tenté, en France, pour réorganiser la Gnose, en 1888.

Le F.·. Jules Doinel, archiviste départemental du Loiret et membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, ressuscita, à cette époque, l'Eglise Gnostique dont il s'intitula le Premier Patriarche, sous le nom de Valentin II (1).

Le F.·. Doinel groupa de hautes intellectualités et, en 1893, un synode ne tarda pas à être constitué, une hiérarchie s'établit, plusieurs évêques furent créés.

Plus tard, le F.·. Doinel détesta ses erreurs et revint au catholicisme.

Son successeur fut le F.·. Fabre des Essarts, également connu sous le nom de SYNESIUS, Patriarche de l'Eglise néo-gnostique valentinienne.

La retraite de Doinel eut pour conséquence une division au sein de l'Eglise gnostique.

A la fin de l'année 1907, le Patriarche Jean II (alias M. Bricaud), fonda la revue *Le Réveil gnostique*, tandis que Synesius, en 1909, créa de son côté la revue *La Gnose*, qui portait sur sa couverture une combinaison d'emblèmes maçonniques et gnostiques.

Pour être admis dans l'Assemblée des Gnostiques, il fallait confesser deux dogmes fondamentaux, savoir:

— Le *dogme de l'émanation* (opposé à celui d'un Dieu créateur) ;

— Le *dogme du salut par la science* (opposé à celui du salut par la foi).

Le F.·. J. Doinel, converti, a écrit:

L'action juive, l'infiltration juive, la haine juive ! Que de fois j'ai entendu des Francs-Maçons gémir de la domination que les Juifs imposent aux Loges, aux ateliers philosophiques, aux conseils, aux Grands Orients, dans tous les Pays, à tous les points du triangle, comme ils disent, sur toute l'étendue du vaste monde...

---

(1) Détail donné par « La Gnose », mars 1910, p. 84.

Depuis la Révolution, les Juifs ont envahi les Loges. L'envahissement a été progressif, il est complet. La Kabbale a été reine dans les Loges secrètes. L'esprit juif a été roi dans les Ateliers symboliques. Aux savants, la Kabbale ; aux ignorants, l'esprit juif. La Kabbale dogmatise et fait de la métaphysique, la métaphysique de Lucifer. L'esprit juif dirige l'action. Et, dogme juif, comme esprit juif, théorie comme réalisation, tout cela est dirigé contre l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine... (1).

« *Résumer l'enseignement de la Kabbale*, a écrit Papus (docteur Encausse), *serait reproduire toute la partie théorique de l'occultisme* (2).

Enfin, le Très Illustre Frère Albert Pike a confirmé: « *La Gnose est la moelle de la Franc-Maçonnerie.* » (3)

Ces citations nous dispensent d'insister!

Il en découle que ces sources communes certaines expliquent les *caractères communs* aux doctrines néo-spiritualistes, comme aussi à celles de la Franc-Maçonnerie.

On peut distinguer *quatre caractères communs principaux:*

Le *premier* caractère commun à toutes ces sectes, c'est l'*essai d'une grossière adaptation au Christianisme.*
Il importe de paraître en règle avec Lui.
A chaque instant, se trahit l'effort pour déguiser, sous le nom de ces dogmes, les erreurs qui lui sont le plus contraires.
On va même jusqu'à une sacrilège et abominable parodie de ses mystères, de sa liturgie sacrée.

Le *deuxième* caractère commun, et sur lequel toutes leurs théories reposent, c'est l'*ésotérisme*, c'est-à-dire l'existence d'une *tradition secrète*, la conservation d'un enseignement, réservé aux seuls initiés, qui se serait perpétué depuis l'antiquité à travers les âges.

---

(1) Abbé Barbier, *op. cit.*, p. 122.
(2) Abbé Barbier, *op. cit.*, p. 120.
(3) *La Gnose,* mars 1910, page 82.

Le *troisième* caractère commun, ce sont les *pratiques initiatiques.*

Toute doctrine ésotérique ne peut se transmettre que par une *initiation*, et toute initiation comprend nécessairement plusieurs phases successives, auxquelles correspondent autant de grades différents.

L'organisation initiatique existait dès l'origine dans le Gnostisme.

Elle fut reprise — et c'est là un des liens communs — par la Maçonnerie.

Le *quatrième* caractère commun, c'est une explication du Monde permettant d'écarter le dogme de la création et conduisant à la *divinisation de l'homme.*

Parmi les erreurs nécessaires à cette explication spiritualiste, il faut signaler la préexistence des âmes, leur *réincarnation* et la pluralité des existences pour les mêmes individus.

Ce dogme de la réincarnation, s'écriait le Secrétaire général du Congrès de 1908, *résout bien des objections inhérentes aux diverses solutions exotériques du problème du mal.*

En effet, ce dogme supprime la responsabilité humaine; il fait de l'existence du mal la conséquence inexorable d'un enchaînement de faits, antérieur à celui qui le commet; il ferme l'enfer comme le ciel, remplaçant l'un par les réincarnations, l'autre par l'absorption de l'homme dans le Grand Tout, ou, suivant les cas, par son anéantissement.

La théorie de la *réincarnation* est celle qui a amené le plus d'adhérents au spiritisme et à la théosophie. Elle mériterait donc une longue réfutation, que l'ampleur du sujet ne nous permet pas d'entreprendre.

Nous nous bornerons à rappeler que la réincarnation est la théorie d'après laquelle l'âme humaine, au sortir de la vie, après être restée un certain temps *désincarnée* ou séparée de son corps, rentre dans un autre corps, y mène une vie nouvelle, pendant laquelle elle se purifie de ses fautes et recommence ainsi des milliers d'existences successives en s'améliorant peu à peu, jusqu'à ce qu'elle arrive à une période définitive de repos et de bonheur que les Théosophes appellent le « Nirvana » et qui n'est autre chose que le néant.

Si nous pouvions disséquer cette idée de la réincarnation, nous montrerions qu'elle n'est faite que de contradictions. Nous rappellerons seulement la première.

Si les réincarnations ont pour but essentiel d'expier les existences antérieures, la *première* incarnation demeure sans explication.

L'âme sortant toute neuve, toute naïve du Grand Tout dont elle est une parcelle, n'a pas de vie antérieure, donc pas de tares congénitales, pas de fautes à expier.

La *première* des incarnations est donc logiquement impossible.

Il s'ensuit que les autres le sont plus encore; que le cycle tout entier des renaissances est mort-né, condamné à ne pas être et que jamais il n'a pu et n'a dû exister.

Fausse dans son principe premier, la théorie des réincarnations est absurde dans sa conclusion.

Nous avons dit, en effet, que l'aboutissement, le but de toutes les réincarnations successives c'était pour l'âme, lorsqu'elle avait atteint sa perfection absolue, la réunion au Grand-Tout d'où elle était jadis sortie.

Concevoir que le couronnement, l'épanouissement de la sagesse, c'est le néant, suffit à notre avis à juger le système théo-

sophique et à montrer qu'il est difficile d'échafauder une doctrine à la fois plus absurde et plus désespérante.

En bref, *héritières* de la « Kabbale » et de la « Gnose », les *sectes spiritualistes modernes* se rencontrent toutes, à part des différences secondaires, dans une même explication de Dieu, de l'Homme et du Monde et vivent en commun sur le même fonds d'erreur.

Aussi bien les nouveaux docteurs de l'Humanité n'ont garde de se confiner dans l'une ou l'autre.

Leurs principaux représentants font partie de presque toutes à la fois.

Occultistes, Gnostiques, Théosophes, Kabbalistes, Martinistes et *Rose-Croix* se donnent la main pour propager, sous des étiquettes diverses, de communes hérésies.

Nous étudierons maintenant ces divers systèmes:

On comprend sous le terme d'OCCULTISME l'étude des phénomènes qui ne peuvent être perçus par nos sens physiques, mais qui sont compris et interprétés par nos sens hyper-physiques.

L'occultisme entend donner une solution à la fois positive et mystique aux grands problèmes qui tourmentent tous les hommes: Dieu, le Bien, le Mal, le Monde visible et invisible, l'Homme, l'Ame humaine et ses destinées.

Aussi, à cause du vaste champ, réel ou supposé, qu'il s'est ouvert, embrasse-t-il plusieurs sciences:

1° Science des êtres normalement invisibles qui nous entourent et de leurs rapports avec nous. C'est le *spiritisme.*

2° Science des forces ou puissances mal connues de l'organisme humain, dont les manifestations constituent ce qu'on appelle suggestion, hypnotisme, magnétisme, électricité animale, etc...; c'est *une nouvelle physiologie*.

3° Science de l'action du moral sur le physique, prise dans le sens le plus étendu; action du moral sur l'organisme et de l'organisme sur les hommes, les animaux, les végétaux, les phénomènes météorologiques. C'est *la magie*.

4° Science de l'action du physique sur le moral, prise aussi dans le sens le plus étendu: action des phénomènes météorologiques sur l'organisme et de l'organisme sur le moral. Et, comme en dernière analyse, les phénomènes métérologiques sont dus à l'action des astres, et particulièrement du soleil et de la lune. C'est l'*astrologie*.

5° Science des transformations moléculaires des corps inorganiques et organiques. C'est l'*alchimie*, grâce à laquelle certains occultistes se vantent encore aujourd'hui de réaliser la fabrication de l'or et celle de l'élixir de longue vie (1).

Quels sont, aujourd'hui, dans l'ordre pratique, les représentants attitrés de ces différentes sciences.

Le Spiritisme, vieille chose sous un nom nouveau, fut instauré, en France, en 1855, par Allan Kardec.

Ce fut en mai 1855 que Louis-Hippolyte Denizard-Rivail assista, à Paris, à une séance de tables tournantes et parlantes au cours de laquelle les esprits lui auraient révélé qu'il avait vécu une existence antérieure sous le nom d'Allan Kardec, et qu'il était désigné pour être désormais l'apôtre du Spiritisme.

A partir de ce moment, très frappé par cette manifestation, il se mit à l'œuvre et commença une propagande effrénée.

Il publia des livres et, en 1858, lança une revue: *La Revue Spirite*.

---

(1) Consulter Abbé Barbier, *op. cit.*, p. 62.

D'après Allan Kardec, le Spiritisme repose sur:

L'existence d'un monde invisible formé d'êtres incorporels qui peuplent l'espace et qui ne sont autres que les âmes de ceux qui ont vécu sur la terre... où ils ont laissé leur enveloppe matérielle.

Et le Spirite se flatte d'enregistrer les manifestations de l'au-delà grâce au précieux concours des médiums.

Ces manifestations (cas de hantise, tables tournantes ou parlantes, apparitions, matérialisations, etc...) ont impressionné et séduit nombre d'esprits inquiets, au point que Papus a pu écrire, dès 1889:

En Amérique, dix millions de spirites font, le 27 de chaque mois, la communion des âmes. Cette communion est faite, en Europe, par plus de deux millions d'adhérents (1).

Quelle que soit l'exactitude de ces chiffres, il n'en est pas moins vrai que les spirites sont nombreux et que la doctrine d'Allan Kardec a marqué de son empreinte nombre de productions scientifiques, littéraires et artistiques contemporaines.

Dans le domaine du théâtre, par exemple, on compte que six pièces spirites ont été représentées au cours de ces dernières années sur les scènes parisiennes:

Au Grand Large, *Dybbouk*, *Bifur*, *Sur l'autre Rive*, *Les Trois Voyages* et *Le Guérisseur*.

La constatation de telles influences, dans un espace de temps restreint, incline à la vigilance.

Aussi l'Eglise n'est-elle pas restée indifférente.

Depuis longtemps, elle a fixé son attitude qui peut se résumer en ces trois points :

1° Elle reconnaît l'existence de phénomènes psychiques objectifs, mais elle ne se prononce pas sur l'essence de ces phénomènes ;

((1) Papus, *Le Spiritisme*, Librairie du Magnétisme, 1890.

2° Elle défend au commun de ses fidèles de se livrer aux expériences spirites;

3° Elle soupçonne dans les manifestations spirites l'intervention accidentelle des puissances diaboliques.

Le Père Mainage a écrit, avec raison:

D'abord, l'Eglise a prohibé de tout temps le commerce spontané des vivants avec les morts. Mais surtout le spiritisme dresse des dogmes en face du dogme chrétien. Ayant proclamé une nouvelle révélation, recueillie par lui dans les messages des désincarnés, il vise à remplacer toutes les religions existantes pour devenir la vraie et seule religion de l'avenir. Ainsi, nous croyons, nous chrétiens, que l'être humain se compose d'un corps qui meurt et une âme qui survit. Les désincarnés, eux, ont révélé l'existence de trois éléments : le corps, l'âme et le périsprit ou corps astral. Nous croyons, nous, qu'à la mort, l'âme reçoit immédiatement et pour toujours la récompense ou le châtiment de ses actes ; le spiritisme, lui, croit à la transmission, à la réincarnation, aux vies successives... Entre notre Dieu et les esprits (du spiritisme), pas de conciliation possible (1).

D'autre part est intervenue, le 26 avril 1917, une décision de la Congrégation du Saint-Office, approuvée par le Pape Benoit XV, décision qui condamne absolument les pratiques spirites.

Les prétentions religieuses hautement affichées par le Spiritisme suffisent à justifier l'intervention de l'Eglise dans la question.

Il existe, en effet, une véritable « religion spirite » qui n'est autre chose — sous prétexte de science — qu'un mouvement païen, un retour offensif du grand vaincu, que le Christianisme a chassé des âmes.

Si les spirites croient en une religion, sont animés par une foi, agissent d'après un dogme fondé sur les rapports des vivants avec les morts, les MÉTAPSYCHISTES entendent étudier tous les phénomènes d'aspect paranormal, sans nulle doctrine conductrice.

---

(1) Père Mainage : *Religion Spirite.*

Ils se réclament uniquement de la Science et s'en tiennent à l'action des seuls vivants.

Il existe à Paris un Institut Métapsychique International, fondé par Jean Meyer (directeur de *La Revue Spirite* de 1916 à 1931). Cet Institut a été reconnu d'utilité publique en 1919. Il a pour Président le F.·. Richet, membre de l'Institut de France et de l'Académie de Médecine.

Il possède un organe trimestriel: *La Revue Métapsychique*.

Dans le concert du néo-occultisme contemporain, il faut faire une place toute spéciale à M. Henri Durville.

M. Henri Durville estime que nous mangeons trop et surtout que nous intoxicons notre organisme par l'usage de la viande, du vin, des épices, de l'alcool, etc...

Cette alimentation engendre toutes sortes de maladies qu'il prétend traiter et guérir par une hygiène appropriée, par l'alimentation végétarienne et par le développement du magnétisme personnel, qui existe à l'état latent dans chaque individu.

Le magnétisme, la suggestion, l'hydrothérapie, l'électricité, ainsi que le retour progressif à l'alimentation végétarienne sont les moyens qu'il préconise.

Depuis plusieurs années, M. Henri Durville a répandu abondamment ses doctrines, en même temps qu'il a publié ou réédité un grand nombre d'ouvrages sur l'Occultisme et la Théosophie. Certaines de ses œuvres ont été tirées à plus de 400.000 exemplaires. Il possède une fondation à Neuilly-sur-Seine pour « le traitement des maladies organiques et psychiques », des troubles mentaux et sentimentaux, sans médicaments, par le moyen de sa *médecine psycho-naturiste*.

Dans l'ordre psychique. M. Hector Durville avait fondé, depuis le 6 octobre 1887, la Société Psychique Internationale, qui a pour organe *Le Journal du Magnétisme*.

M. Hector Durville avait créé également, en 1893, des Ecoles pratiques de Magnétisme et de Massage.

Ces organisations sont aujourd'hui dirigées par M. Henri Durville.

Il rédige et édite aussi la revue *Eudia*, qui a pour objet de propager l'*initiation eudiaque*.

Pour M. Durville, « Dieu est trop haut et trop loin de nous pour que nous puissions recevoir de Lui aucune parole directe. Nous ne pouvons atteindre que les Forces Supérieures, qui émanent de Dieu ».

Par là, l'enseignement de M. Durville se réclame du *Panthéisme émanatiste*, qui est à la base de la Kabbale et de la Gnose.

L'Ordre Eudiaque comporte sept degrés hiérarchiques:

Le Dociste (sorte de noviciat) ;
Trois grades mineurs: Somatiste, Dianoïste, Pneumatiste;
Trois grades majeurs: Prothyme, Grammate, Logiste.

Un Suprême Conseil, appelé Synèdre, régit l'Ordre. Gardien de sa doctrine et de ses rites, il est composé de membres choisis parmi les Logistes.

M. Durville proteste quand on traite son Ordre de Société secrète, parce que, dit-il, « qui le désire peut en faire partie ».

Or, une société secrète ne cesse pas d'être secrète, parce qu'elle s'ouvre à qui le veut. Elle est secrète parce que son « but » est occulte.

Or, n'en déplaise à M. Durville, il n'y a pas porportion entre le programme avoué et l'agencement si spécial de l'Ordre Eudiaque.

Pourquoi cet agencement si compliqué?

Qu'est, en réalité, ce Suprême Conseil ou Synèdre, composé de membres de l'Ordre choisis parmi les Logistes? Quelle est l'autorité supérieure qui procède à leur choix? Mystère!

De plus, les expressions: initiation, initié, adepte, qui reviennent à tout instant sous la plume de M. Durville, impliquent nécessairement aussi l'existence d'un enseignement, la révélation d'une doctrine auxquels *tous* peuvent être appelés, mais *peu* admis.

L'insigne eudiaque est une sorte de croix ansée, dont les bras ont été relevés en forme de V. Même ainsi modifiée, cette croix ansée est un symbole des mythes d'Isis ou d'Osiris qui sont des mythes phalliques.

En vérité, M. Durville, s'appuyant sur les Mythes antiques, se fait, en quelque sorte, le champion d'une renaissance du paganisme!

Dans l'ordre *naturiste*, M. Henri Durville a fait des adeptes. Ses frères, MM. André et Gaston Durville, sont les apôtres de la « *religion naturiste* » qui compte, de nos jours, beaucoup de « grands prêtres » (1). En effet, sous couvert d'imposer aux adhérents des Sociétés Naturistes, une règle hygiénique de vie — ce à quoi nous ne pourrions qu'applaudir — on les habitue en réalité, progressivement, à pratiquer le *Culte de la Nature.*

Nous n'inventons pas!

Ainsi, ces jours-ci, vient de paraître le n° 1 d'une Revue intitulée: *Le Naturiste,* dont l'article de tête porte pour titre: *Le Naturisme est-il une religion?*

Il est signé par le Docteur Legrain, médecin chef honoraire des Asiles d'aliénés de la Seine, Président de l'Union Naturiste de France, Vénérable de la Loge Thébah de la Grande Loge de France et membre du Souverain Chapitre des Ateliers Supérieurs « Les Trinitaires ». Voici quelques échantillons de sa prose:

Nombre de gens cultivent le végétarisme par pure hygiène alimentaire, c'est le végétarisme terre à terre. Ils sont religieux sans le savoir. Ils pratiquent le rite sans l'élever au dogme...

---

(1) MM. G. et A. Durville dirigent: *Naturisme,* qui est intitulé « le grand hebdomadaire de Culture humaine ».

Il y a quelque chose de spirituel dans la conception philosophique du naturiste. L'être qui vit est sur le plan même de la Divinité...

Il expose que le Naturisme est comme noyé dans un ensemble de notions d'une grande élévation et d'un beau caractère. Il ne consiste pas à manger des légumes. Il a une signification bien supérieure. Il est un *symbole.*

Et il conseille la lecture des *Vers dorés* de Pythagore (1).

Comme les Naturistes, les Théosophes, dont nous parlerons tout à l'heure, lisent quotidiennement et méditent aussi les *Vers dorés* de Pythagore.

Dans le même numéro, et sous le titre: « Peut-on empêcher la Dégénérescence », on peut lire un article de la Doctoresse Madeleine Pelletier, membre du Comité d'Action de l'Union Naturiste de France, qui prône la stérilisation qu'Hitler veut imposer en Allemagne.

La Doctoresse Pelletier a été initiée en 1931 à la Loge « Union et Bienfaisance », loge d'adoption de la Grande Loge de France.

Au surplus, la plupart des collaborateurs aux mouvements naturistes et nudistes sont francs-maçons.

Citons:

Le F.·. Verdier; le F.·. Paul Kahn, masseur diplômé; le F.·. Barguisseau; le F.·. Thibault; le F.·. J. Demarquette; le F.·. E. Toussaint; le F.·. Henri Boquillon; le F.·. Bontemps; le F.·. Nicolas; le F.·. A. Pélissier; le F.·. J. Humbert; le F.·. Docteur Marcel Viard; le F.·. Docteur Pierre Vachet, le trop célèbre staviskien, et le F.·. Paul Vigné d'Octon, qui a écrit ces lignes que devraient méditer beaucoup de dupes.

Et l'homme n'aura plus besoin d'être consolé ni de rêver à de chimériques paradis. Le Soleil, l'Air et l'Eau, voilà la véritable Trinité, la seule qu'il jugera désormais digne de son adoration (2).

---

(1) *Le Naturiste*, juin 1934, n° 1, p. 3 et suiv.
(2) *Le Naturiste*, n° 1, juin 1934, page 12.

Et quinze groupements naturistes ou nudistes, une douzaine de revues, vingt-cinq restaurants végétariens (1) sont autant de moyens de propagande au service de ce culte païen!

Parmi les « Grands serviteurs intellectuels occultes », il faut faire aussi une place à part à M. René Guénon, étant donné l'importance de son œuvre et ses « infiltrations » dans le monde catholique. (Il a collaboré à une revue catholique.)

Dans certains de ces ouvrages, M. Guénon, avec beaucoup de talent, discute et combat, en apparence au moins, les thèses spirites et théosophiques.

Aujourd'hui, M. René Guénon est le principal collaborateur de la revue *Le Voile d'Isis* où, non content d'écrire des articles documentés mais condamnables quant au dogme catholique, il fait la critique des livres et revues et il ne ménage pas ses sarcasmes à des écrits catholiques, orthodoxes.

Les réserves que nous devons faire à l'égard des œuvres de M. René Guénon sont d'autant plus nécessaires que, si l'on feuillette la collection de *L'Acacia*, revue du Grand Orient de France, les numéros de janvier, février, septembre-octobre 1909 (pages 48, 137, 196) nous apprennent que M. René Guénon était du Suprême Grand Conseil Général des Rites Unis de la Maçonnerie Ancienne et Primitive et Grand Orient pour la France et ses dépendances, et qu'il possédait le 33e grade du Rite écossais et le 90e du Rite Misraïm.

Sans commentaires.

(1) Ces chiffres sont tirés du *Guide Naturiste*, 1934, Librairie Universum, Paris.

Enfin, pour mémoire, énumérons à la suite, sans distinguer entre elles (elles sont cependant loin de présenter la même valeur) les publications suivantes:

— *Le Symbolisme*, du haut maçon Oswald Wirth, de la Loge « Travail et Vrais Amis Fidèles », auteur du tryptique de « La Franc-Maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes ».

— *La Rose-Croix*, organe de la Société Alchimique de France, dirigée par M. Jollivet-Castelot, alchimiste distingué, qui prétend avoir trouvé la formule permettent de transmuer l'argent en or, mais qui, à côté de ses trouvailles scientifiques, imprime des déclarations de ce genre:

Tout homme qui possède une conscience véritablement humaine se doit de refuser le service militaire (1).

— *Les Cahiers de la Fraternité Polaire* (gérant le F∴ G. de Senailhac) dont le but suprême est: « La Fraternité Universelle ».

— *Secrets*, revue mensuelle du Club des Psychistes.

— *Le Chariot*, revue mensuelle de Psychologie Expérimentale et d'Occultisme.

— *La Flèche*, de Maria de Naglowska (organe d'action magique).

— *Nostradamus*, revue de Science conjecturale.

— *L'Echo des Sciences mystérieuses* (professeur Cabas).

— *L'Evolution Spirituelle et Sociale* (Studio Addéiste).

— *La Source*, les *Philadelphes*, etc...

---

(1) *La Rose-Croix*, avril-mai-juin 1932, p. 4.

A côté de ces bataillons « des sciences occultes », ceux de la Théosophie!

Les doctrines de la THÉOSOPHIE sont, dans leur ensemble, les mêmes que celles de la Kabbale qui, on l'a déjà vu, sont les mêmes que celle de l'Occultisme.

Les *Spirites* se réclament d'une révélation actuelle, directement émanée des morts, des désincarnés ou esprits de l'espace; les *Théosophes* prétendent s'appuyer sur une tradition historique antérieure à l'Humanité.

Et il n'y a rien de plus dogmatique, de plus autoritaire que l'enseignement théosophique qui n'est d'ailleurs pas le même en tous les pays.

Il existe actuellement *trois* branches séparées:

— la branche occidentale du Hongrois Steiner;

— la branche américaine de Judge;

— la branche orientale qui est représentée, en France, par la Société Théosophique de France, dont le véritable siège social est aux Indes, à Adyar, près de Madras.

Ces branches se valent toutes et toutes empruntent au même fond d'idées communes.

La SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE DE FRANCE tient ses assises à Paris, 4, square Rapp, dans le VII[e] arrondissement.

Toute personne qui arrive square Rapp est tout d'abord frappée par l'importance du temple qui s'y élève.

Elle remarque aussi sur la façade la marque de fabrique, l'enseigne de la maison, composée de trois éléments:

Au centre de deux triangles renversés et entrelacés, une croix ansée, le tout entouré d'un serpent se mordant la queue, et supportant sur sa tête une croix gammée.

Quand on pénètre dans ce temple, on trouve à sa gauche une librairie qui renferme tout l'arsenal bibliographique de la secte, plus de douze cents ouvrages vendus sous le nom d'Editions Adyar.

Parmi eux, nombre d'ouvrages maçonniques dont certains ne peuvent être délivrés à l'acheteur que s'il justifie de sa qualité de F.˙.

En évidence, on aperçoit de nombreux exemplaires de la revue publiée par la Société: *Le Lotus bleu*, brochure qui n'est pas d'une lecture alléchante, mais bien une décoction plutôt somnifère de tous les ingrédients théosophiques.

Enfin, au milieu de bouddhas de pacotille, assis sur des feuilles de lotus, de nombreuses photographies reproduisent les traits des animateurs du mouvement: Mme Blavatsky, sa fondatrice; le colonel Olcott, Mme Annie Besant, Mr. Lead Beter.

Il ne nous est pas possible de faire l'historique de la Société Théosophique de France, qui fut fondée en 1875.

Rappelons que Mme Blavatsky, pour faire accepter sa « Doctrine Secrète », s'est réclamée d'autorités supérieures mystérieuses. Ses maîtres, Mme Blavatsky les a appelés les « MAHATMAS » ou « Maîtres de Sagesse ».

Pour elle, ce seraient les membres du degré le plus élevé de la Grande Loge Blanche, c'est-à-dire de la Hiérarchie Occulte qui gouvernerait secrètement le Monde; ce seraient des sages bouddhistes vivant dans les montagnes inaccessibles du Thibet.

Personne ne les avait jamais vus; mais elle prétendait les avoir fréquentés au cours d'un voyage et elle se disait en relation avec eux par voie aérienne et miraculeuse. Elle montrait des messages qu'ils lui envoyaient, signés de noms impressionnants. Cependant, des esprits plus curieux que ceux des nombreux badauds qui composaient sa chapelle eurent l'impertinence d'examiner de près les lettres miraculeuses. Ils décou-

vrirent qu'elles étaient fabriquées de toutes pièces par l'un des vice-présidents, l'Américain Judge, confident intime de Mme Blavatsky et revêtus par lui de cachets tout à fait terrestres, achetés chez un simple mortel.

La fraude a été consignée, avec tous les documents à l'appui, par Richard Hodgson, dans un rapport de 200 pages, approuvé à l'unanimité par les membres du Comité de Londres de la Société des Recherches psychiques.

Il fut prouvé aussi que Mme Blavatsky n'alla jamais au Thibet.

Ces Mahatmas avaient été placés dans les solitudes glacées thibétaines par Mme Blavatsky, sans doute parce qu'en les reléguant si loin et si haut, elle pensait, non sans raison, que ses adeptes préféreraient la croire plutôt que d'y aller voir.

Dans l'Arioste, la jument de Roland avait toutes les qualités; seulement elle était morte. Les Mahatmas ont, comme elle, toutes les qualités, toutes les vertus, ils n'en diffèrent qu'en un seul point, ils n'existèrent jamais!

Mme Blavatsky, dans un moment de colère, en a d'ailleurs fait l'aveu écrit à son compatriote Solovioff :

Je dirai et publierai dans le Times *et dans tous les journaux que le « Maître » (Morya) et le « Mahatma » Koot Hoomi sont seulement le produit de ma propre imagination, que je les ai inventés, que les phénomènes sont plus ou moins des apparitions spiritualistes, et j'aurai vingt millions de spirites derrière moi.*

Mme Besant, qui succéda à Mme Blavatsky à la présidence de la Société Théosophique, a déclaré qu'il fallait avoir foi dans les « Mahatmas », car, sans eux, la Société Théosophique serait une absurdité.

Maintenant que nous savons à qui nous en tenir sur les « Mahatmas », nous sommes autorisés, par la déclaration de Mme Besant en personne, à conclure que la Théosophie est une absurdité.

Mme Blavatsky fut convaincue de supercherie et d'imposture dans l'affaire des « Mahatmas ».

Mme Besant, qui savait à quoi s'en tenir sur les Sages du Thibet, résolut de présenter au monde, mieux qu'un vague Mahatma, le plus grand de tous les Sages, un nouveau Messie.

Bientôt elle montra à ses fidèles un jeune brahme, aux grands yeux et aux longs cheveux noirs, qui répondait au nom de Krishnamurti.

Pour donner plus de fantastique au passé de ce mannequin des Indes, Mme Besant prétendit qu'il avait eu une existence lunaire, il y a des millions d'années.

Mais l'histoire sublunaire de Krishnamurti fut fatale à celle qui l'avait imaginée, le jeune figurant fut réclamé par son père et la farce prit fin.

Ici encore, à l'origine de la Société Théosophique comme dans sa direction, nous retrouvons des Maçons et des Loges.

Mme Blavatsky, quand elle fut à Londres, fréquenta à la fois les cercles spirites et les milieux révolutionnaires, elle fut liée avec Mazzini et fut affiliée à l'association carbonari de la Jeune Europe.

C'est dans l'entourage de Mazzini et de Garibaldi, tous deux hauts maçons, que Mme Blavatsky connut le F.·. John Yarker qu'elle nomma membre d'honneur de la Société théosophique dès qu'elle fut fondée.

En échange, Yarker conféra à Mme Blavatsky le grade de « Princesse couronnée », le plus élevé des grades d'adoption (c'est-à-dire féminin) du rite de Memphis et Misraïm, dont il s'intitulait « Grand Hiérophante », dignité qu'il prétendait tenir de Garibaldi.

Mme Blavatsky portait toujours sur elle un bijou de Rose-Croix.

Olcott, le lieutenant de Mme Blavatsky, était franc-maçon.

Mr. Leadbeater, le lieutenant de Mme Besant, est 33e degré, et par surcroît évêque de l'Eglise catholique libérale de la rue de Sèvres, qui professe une piètre contrefaçon du catholicisme.

Mme Besant était Vénérable d'honneur de la Loge de Londres, elle fonda une autre Loge à Adyar, sous le nom du « Soleil Levant », puis elle devint vice-présidente du Suprême Conseil Universel Mixte, et déléguée nationale de ce même Suprême Conseil pour la Grande-Bretagne et ses dépendances. En cette qualité, elle organisa la branche anglaise, sous le nom de « co-maçonnerie ».

C'est la Sœur Annie Besant qui installa la Maçonnerie mixte en Amérique en créant une Loge à Chicago en 1909.

Depuis la guerre, la Sœur Annie Besant a noyauté l'obédience française du Droit Humain et elle a réussi à modifier son climat intellectuel et le caractère de ses relations.

Le Droit Humain, rationaliste à ses débuts, accusa désormais des tendances occultistes de plus en plus marquées.

C'est Mme Besant qui a fourni les matériaux pour la construction du temple ésotérique dont le F.·. Olcott l'a aidée à cimenter les pierres... cubiques!

D'ailleurs, la Présidente de la Société Théosophique a écrit:

Il n'existe, à ma connaissance, que deux grandes organisations contemporaines qui aient délibérément adopté comme devise, devant le monde : « LA FRATERNITÉ UNIVERSELLE *», l'une est la Franc-Maçonnerie, l'autre est la Société Théosophique. Elles seules proclament l'universelle fraternité.*

En réalité, ces deux grandes organisations n'en font qu'UNE.

Et M. Micha confirme:

La Franc-Maçonnerie et la Théosophie, quoiqu'on puisse dire, de celle-ci, se rencontre, se complète et se soude par leur côté initiatique absolu-

ment identique ; elles sont toutes deux, de ce point de vue, une seule et même chose vieille comme le Monde.

Du reste, à l'image de la Franc-Maçonnerie, la Société Théosophique a gradué son enseignement. Celui-ci est dispensé par deux sections: la section *exotérique* et la section *ésotérique.*

Mme Blavatsky a fait, sur ce point, une déclaration précise:

...Vous savez que la Société est divisée en cercles intérieur et extérieur. Les membres du cercle intérieur (c'est-à-dire la section « ésotérique ») *ont, en effet, une philosophie ou si vous le préférez, un système religieux particulier.*

D'autre part, la demande d'admission à la section « ésotérique » comporte une *formule* par laquelle on affirme expressément l'authenticité de doctrines dont on est censé ne rien connaître encore.

Il existe également des *grades* dans la section « ésotérique ». Les membres qui veulent passer aux grades supérieurs sont astreints à une confession générale où ils doivent exposer, par écrit, l'état de leur « KARMA », c'est-à-dire le bilan de leur existence.

La Société Théosophique avait au début des *signes de reconnaissance,* aujourd'hui supprimés.

Encore actuellement, tous les membres influents de la branche ésotérique appartiennent à la Franc-Maçonnerie.

Certains enseignements sont strictement réservés à ses membres, desquels on exige un double serment d'obéissance et de silence.

En marge de la Société Théosophique de France, s'est développée depuis 1928 une organisation dissidente: « LA LOGE UNIE DES THÉOSOPHES. »

Cette association affiche son indépendance et déclare qu'elle n'a aucun rapport avec aucune autre organisation théosophique ou non.

Elle vise à réaliser l'unité parmi les théosophes.

Elle reconnaît qu'elle enseigne les principes des grands maîtres de l'Orient, tels qu'ils les auraient dictés au monde par l'intermédiaire de Mme Blavatsky.

Ce que nous avons dit de la doctrine de la Société Théosophique s'applique donc à celle de la Loge Unie des Théosophes.

Cette secte déploie une énorme activité. Elle publie la revue *Théosophie* et donne de nombreux cours et conférences.

Elle a même organisé tous les jeudis une classe d'enfants, en même temps qu'un cours spécial pour les personnes qui accompagnent les enfants.

Telles sont les principales sectes qui, imbues des mêmes principes (ils ont été puisés aux mêmes sources) font cortège à la F∴-M∴.

Pour certaines, la M∴ n'a pas été étrangère à leur création.

Pour d'autres, elle s'est contentée de les noyauter.

C'est ce qui explique le nombre considérable de F∴ répartis dans toutes ces institutions.

D'ailleurs, la M∴ ne se contente pas de diriger ou de noyauter ses satellites, les frères *pratiquent l'Occultisme au sein même des Loges.*

Dans un article du *Symbolisme* (1), le Frère Marius Lapage demande:

...si le vrai Maçon doit être un étudiant des sciences occultes.

et il commence par distinguer trois catégories de Maçons:

1° Les « politiques » qui, « dévoyés des routes initiatiques », transforment les Loges « en de vulgaires assemblées de profanes »;

2° Les maçons de bonne volonté, mais d'esprit faible, qui ne sentent que confusément « que derrière les rites et symboles se cache une vérité transcendante »;

3° Les purs maçons qui possèdent « *l'esprit* ».

En d'autres termes, nous dirons que la Maçonnerie groupe, non seulement des maçons « alimentaires », des maçons imbéciles, désabusés ou snobs, mais aussi des « *mystiques* ».

Ces derniers seuls intéressent notre sujet.

M. Marques-Rivière, ex-Franc-Maçon converti, a écrit sur la F.'.-M.'. et l'Occultisme un chapitre fort intéressant (2):

Il y a dans toute la F.'.-M.'. écrit-il, un étrange parfum.
C'est une atmosphère de silence inquiet, secret, ésotérique.
Tout se prête, surtout pour les néophytes, à dramatiser cette ambiance : l'ordre des Tenues, les décorations des Temples et des assistants, les ordres désuets et pompeux, les mots de passe tirés de l'hébreu... A côté de cette religiosité, il faut encore remarquer dans l'atmosphère maçonnique... une angoisse mystique d'un ordre tout particulier · la recherche de l'occulte.

La F.'.-M.'. est vraiment le dernier salon où l'on rencontre ceux qui étudient les sciences occultes ; si on ne les croise pas tous, ils évoluent tous aux alentours. Bien que certains Frères rationalistes et athées nient même leur action, ils sont obligés de constater leur présence... Il y a toujours des Loges dites « sérieuses » où le symbolisme et l'étude des sciences occultes sont fort à l'honneur.

---

(1) Numéro de février 1933, p. 40.
(2) *La Trahison spirituelle de la F.'.-M.'.*, p. 225 et suiv.

Il y a même des Loges où l'on fait de la Magie pratique. En 1929-1930, affirme M. Marques-Rivière, *la Loge L'Etoile Flamboyante fit une série d'expériences de ce genre, expériences auxquelles j'ai personnellement assisté.*

...De ce qui précède, on a pu conclure aisément à l'existence dans la Franc-Maçonnerie, de deux courants qui paraissent contradictoires, et qui ne sont que complémentaires : les rationnalistes et les illuminés.

Les rationalistes politiciens de la Franc-Maçonnerie ont des inspirateurs : ce sont les occultistes des Loges, les amateurs et les professionnels de la Haute Science.

Certains adversires de la Franc-Maçonnerie ont dit que tous les Francs-Maçons sont des magiciens ; il y avait là une exagération certaine ; mais ce qui est exact, c'est la présence parmi les Francs-Maçons de mystiques adonnés aux sciences occultes... (1).

Certains souriront à de telles affirmations.

Ils ignorent, écrit encore M. Marques-Rivière, *la puissance démoniaque de ce que j'appelle les mondes magiques, qui entourent la terre comme d'un filet invisible... Des êtres de ténèbres peuplent ce plan de perdition, hostile à l'homme. C'est de ces mondes que viennent les instructeurs, les guides, les conducteurs astraux qui paraissent et disparaissent dans les cérémonies de haute magie dont la réalité est incontestable ; ce sont ces « démons » qui inspirent les Loges secrètes et les groupes ésotériques et c'est un profond mystère d'iniquité. Je l'ai approche, j'en ai senti la pestilence et, dussé-je paraître fou ou illuminé, j'en dénonce ici la réalité et l'existence* (2).

Et M. Marques-Rivière de confirmer qu'il existe des loges où l'on s'occupe de basse police internationale; des loges qui sont de véritables asiles d'aliénés; des loges que hantent des charlatans, des magiciens; des loges où l'on discute de haute politique.

Au nombre des charlatans:

C'est le grand Yogi, du quartier de l'Etoile, aux yeux luisants, qui rajeunit les jolies femmes par des pratiques de Yoga;

(1) Marques-Rivière, *op. cit.*, p. 232 et suiv.
(2) Marques-Rivière, *op. cit.*, p. 238 et suiv.

C'est le guérisseur à barbe qui, solennellement, d'après les lignes de la main et la couleur des yeux, déclare que c'est une maladie de foie ou d'estomac et qui, en guise de remède, recommande de « fortes respirations »;

C'est cet ancien indicateur de police, escroc à ses heures, né à Marseille qui, en Loge, dit avoir étudié dans l'Himalaya et être né de parents brahmanes.

Au nombre des tragiques:

C'est Weishaupt, leur père spirituel, le terrible chef de la secte des Illuminés de Bavière;

C'est Creslaw Crynoki, vieillard tragique, élève de Papus, allié par alliance à Guillaume II, ex-empereur d'Allemagne;

C'est Aleister Crowley, alias Mr. Gregor, comte Svareff, grand maître de l'O. T. O. (Ordre Templi Orientalis), haut gradé de la Franc-Maçonnerie anglaise et allemande, cousin de Lord Crewe, fondateur des Adeptes Atlantéens;

C'est cet énigmatique Docteur Felkin et sa Stella Matutina;

Ce sont tous ces sorciers de haute envergure qui pratiquent le culte de Satan.

Le F∴ Oswald Wirth, dans sa conférence philosophique sur « l'Initiation et le Spiritisme », estime (1) que *le lien entre la Maçonnerie et Lucifer*, chef des anges révoltés, est tout à fait admissible.

Il y a même eu un cas où la Maçonnerie *avoua ouvertement son culte pour Satan*, ce fut le jour de la Pentecôte 1889, à Rome, quand une manifestation maçonnique parcourut les rues de la ville, avec un placard portant l'inscription:

« *Vive Satan, notre roi.* » (2)

(1) R.I.S.S., N° 6 (1912), p. 354.
(2) R.I.S.S., N° 2 (1913), p. 273.

C'est bien, en effet, Satan, maître du *bal maçonnique*, qui lève son drapeau contre le drapeau de la Croix, lance ses légions contre les légions de l'Eglise.

Il faut malheureusement constater que celles-ci n'ont pas su toujours résister — comme il l'aurait fallu — aux attaques de la F.·.-M.·. « fille de Satan », comme l'appelait Mgr Jouin.

Certains éléments catholiques ont manifestement fléchi sous les coups que sournoisement la M.·. leur a porté.

Ils se sont laissé intoxiquer par le *virus maçonnique*, ils ont subi, sans réagir, les effets des infiltrations maçonniques.

Mgr Jouin, mieux que tout autre, justement alarmé par ces défaillances, a jeté des cris d'alarme.

Dans plusieurs de ces discours, courageusement il dénonça : « *la Judéo-Maçonnerie blanche* » !

Quelle est-elle, disait-il, l'invasion des judéo-maçons dans nos rangs ? Loups vêtus de peaux de brebis, qui s'introduisent dans le bercail parmi les meilleurs catholiques et les meilleurs Français !

Et après avoir marqué les ravages de cette judéo-maçonnerie blanche il concluait :

De quelque nom que vous l'appeliez, dorée, rouge, blanche, la judéo-maçonnerie est l'ennemie qui mobilise toutes les forces du mal, toutes les hérésies, toutes les révolutions, toutes les trahisons ; l'ennemie de l'Eglise et de la France.

Avec lui, nous répétons que la F.·.-M.·. est le lieu où les diverses sectes viennent puiser leurs éléments ; qu'elle est une *école préparatoire*, un filtre, une discipline...

De même, les associations pseudo-spiritualistes que nous avons appelées ses « satellites », sont pour la F.˙.-M.˙. des *bataillons camouflés*, qui viennent grossir ses effectifs et augmenter les forces des autres bataillons plus officiellement maçonniques.

Et ses satellites, dans l'ordre « spirituel » ont été pour elle, surtout depuis le bouleversement mondial, *des éléments de puissance incontestables.*

Il est bien certain que le besoin religieux, plus ou moins endormi par le chloroforme du rationalisme moderne, s'est soudainement réveillé au contact des dures réalités de la Guerre.

Beaucoup d'âmes oublieuses de la Foi de leur enfance, ou qui, plus simplement, n'avaient jamais possédé une foi quelconque, ont levé, au-dessus de la Terre, un regard d'inquiétude.

Elles ont cherché sur l'Océan de l'incrédulité et du scepticisme, une épave où se rattacher.

Les formations occultistes ou théosophistes ont su les attirer, et, petit à petit, elles ont subi la déformation mentale qui, à la longue, résulte inévitablement de la fréquentation de semblables milieux...

A ces malheureux, aussi bien qu'à ceux qui ont embrassé par snobisme l'Occultisme ou la Théosophie, il faut faire entendre la vérité sans ambages.

Il faut démasquer toute cette façade orientale qui cache, sous un imperturbable aplomb et une faconde intarissable, une science frelatée, au service des maîtres occultes de l'internationalisme maçonnique!

Il faut leur dire que derrière les tables tournantes et les bouddhas dorés, assis sur le lotus, lès yeux à demi-fermés, en extase, dans la contemplation béate de leur abdomen rebondissant, *il y a toujours la Franc-Maçonnerie qui, par l'instrument de ses satellites, continue de donner l'assaut à notre civilisation chrétienne.*

SIXIÈME CONFÉRENCE

LA FRANC-MAÇONNERIE

SES MOYENS D'ACTION

Les événements qui se déroulent depuis quelques mois font chaque jour ressortir davantage la puissance presque illimitée de la Franc-Maçonnerie dans l'Etat. Elle inspire la législation, dirige les grandes entreprises politiques, tient en mains les principales administrations (et, par là, tant d'affaires profitables) ; elle parvient même, lorsque les scandales publics la mettent en cause, à paralyser la justice, à étendre le silence sur les crimes de ses membres.

Et cependant, la Maçonnerie n'est pas nombreuse:

Elle ne compte guère, vous le savez, qu'environ 50.000 adhérents. C'est très peu.

Comment cette poignée d'hommes peut-elle tenir la France et lui imposer ses volontés?

Elle y parvient de deux manières: en premier lieu, par la formation de ses hommes, selon un esprit commun et une discipline stricte; et, par le jeu extrêmement habile et régulier de ses organisations intérieures.

En second lieu, par la manœuvre d'un certain nombre d'institutions d'apparence « profane », mais qui ne sont, en fait,

que des instruments dociles entre les mains expertes qui les dirigent.

Nous examinerons successivement ces deux moyens d'action, que nous appellerons, pour plus de clarté, l'action *intérieure* et l'action *extérieure* de la Franc-Maçonnerie.

La puissance d'une association résulte avant tout de la cohésion qui existe entre ses membres. Tout est disposé, dans la Franc-Maçonnerie, pour couler l'adepte dans un *moule* et lui donner une formation qui fera de lui un chaînon lié aux autres chaînons de la chaîne.

Cette formation s'acquiert dans les *tenues* où tout est disposé, d'une part, pour faire impression sur la *sensibilité et l'imagination du sujet;* d'autre part, pour lui inculquer peu à peu les conceptions intellectuelles maçonniques.

Les Maçons attachent à cet égard une importance toute particulière au *rituel* et à la *progression des initiations.*

On peut sourire du caractère enfantin, rudimentaire du symbolisme des initiations et des cérémonies. La plupart des anciens Maçons portent cependant ce témoignage que l'étrangeté, le mystère sous lequel sont présentés ces symboles, impressionnent profondément les initiés et les assistants.

Ils sont mis de la sorte dans une telle disposition d'esprit, qu'ils acceptent avec obéissance et respect, non seulement le cérémonial dont certaines parties sont, en soi, purement ridicules, mais encore tout ce qui sort de l'auguste bouche du vénérable battant maillet. C'est, pour employer l'une de leurs expressions favorites, la « magie » du rite, et vraiment le sujet subit de la sorte, dans cette ambiance artificielle mais en-

veloppante, grâce à la passivité réceptive où il se trouve mis, l'influence la plus impérieusement formatrice.

Et les hommes les plus libres d'allure, ceux mêmes que tous considèrent comme importants et intelligents, n'y résistent pas. Ils se courbent, sous le rituel, devant le vénérable qui n'est souvent qu'un pauvre homme, mais que la cérémonie hausse à la dignité de grand-prêtre.

Ragon, le célèbre commentateur des Rituels, donne de la Loge la définition suivante :

Loge se nomme encore Atelier, Ecole, Temple *ou* Sanctuaire; *en effet, une loge est un atelier d'initiation, une école d'enseignement, un temple ou sanctuaire où l'on doit dévoiler ou rendre palpables aux adeptes, par le raisonnement, les vérités que renferment, d'une manière confuse, les allégories, les symboles dont sont voilés les mystères des anciennes religions.*

On a parlé, dans un cours précédent, des cérémonies étranges de l'initiation d'un Apprenti. A chaque nouveau grade une mise en scène différente, mais toujours de nature à frapper l'imagination, sert à mettre le sujet et les assistants dans un état d'émotion propice à l'acceptation de l'enseignement maçonnique.

Nous ne décrirons pas à nouveau ces cérémonies initiatiques. Mais nous demanderons au F.·. Ragon lui-même la cause de ces mises en scènes. Après avoir minutieusement décrit la décoration de la Loge, recouverte de draperies lugubres, pour l'initiation au grade de maître, Ragon en vient au candidat et dit:

Le F.·. préparateur, par des discours sages et relatifs à l'importance du grade sollicité, LUI PRÉPARERA L'ESPRIT ET L'IMAGINATION...

Tout est là. Oublions le ridicule des symboles, cessons de rire de ces cordons et de ce petit tablier brodé, passés par-dessus l'habit moderne. Ne méprisons pas ce stage, face à face

avec une tête de mort, dans la « chambre des réflexions ». Il s'agit de graver profondément certaines idées dans la tête du nouvel initié et la vérité oblige à reconnaître que l'on y parvient.

Et quelles idées, quels enseignements, quelle philosophie, si tant est qu'on puisse ici parler de philosophie?

Voici, par exemple, toujours d'après Ragon, les questions que pose le vénérable pour l'initiation d'un compagnon, et chaque réponse de celui-ci est suivie d'un exposé rectificatif de l'instructeur:

— Qu'est-ce que la vie?
— Qu'est-ce que l'instinct?
— Qu'est-ce que l'univers?
— Qu'est-ce que le monde et quelle est son origine?
— Qu'est-ce que la perfectibilité?

On aura un beau spécimen, d'ailleurs, du degré de débilité philosophique de ces leçons sur des sujets si élevés, par la définition de la *perfectibilité.*

La perfectibilité ou l'agrandissement de l'âme par la pensée, est l'art de comparer les idées et d'en tirer des inductions utiles au bien-être et au perfectionnement de l'humanité. Cette belle faculté, qui fait l'orgueil de l'homme et le rend si supérieur aux animaux par l'étendue de ses conceptions, est généralement plus négative que profitable dans ses résultats; car il s'en sert moins pour le bien-être général et le sien que pour exercer sa suprématie sur les autres. En effet, l'homme fait tout, excepté ce qui lui convient: La brute n'a rien appris, rien inventé, mais aussi son espèce ne dégénère pas.

Quand on saura qu'en dehors des initiations, les tenues se font, du début à la fin, selon un cérémonial solennel, par lequel les frères, rangés suivant deux colonnes dirigées chacune par un surveillant, ne peuvent prendre la parole sans s'être « *mis à l'ordre* » et en avoir reçu l'autorisation du vénérable; qu'ainsi, malgré la vivacité des débats ou discussions, ce cérémonial im-

pose une sorte de contrainte, on saisira que l'appartenance maçonnique exerce une emprise puissante sur *le sujet.*

Plusieurs fois par mois ou même par semaine (car certains font partie de plusieurs loges), il se retrempe dans ce bain magique, il s'accoutume à cette discipline du rituel et boit à longs traits le symbolisme. Le maçon qui se prétend *libre penseur*, aliène sans s'en rendre compte la liberté de sa pensée. Il n'est plus que le membre docile et maniable de la collectivité secrète qui l'a *peu à peu* pétri et modelé.

Il est maintenu dans cet état par la HIÉRARCHIE DES GRADES. Car l'esprit le moins prévenu parviendrait bien, à la longue, à percer à jour le vide effarant de la pensée maçonnique.

L'espoir de connaître un jour ce qui lui est encore caché le maintient à la fois dans l'état de réceptivité pour tout ce qu'on lui dira et de respectueuse considération pour les plus hauts initiés, revêtus à ses yeux d'un inaccessible prestige.

Aucun grade connu n'enseigne ni ne dévoile la vérité, dit le F.·. Ragon; *seulement il* DÉSÉPAISSIT *le voile, et le néophyte qui sait profiter des documents qu'il reçoit, sait plus et mieux que celui qui sort d'un collège profane de philosophie...*

Cette hiérarchie des grades, par *l'initiation progressive,* fait, de la Franc-Maçonnerie la Société la moins démocratique qui soit. Car la collation des grades se fait bien après demande de l'impétrant, mais elle ne devient effective qu'après jugement des maçons de grade supérieur. C'est donc le système du *choix perpétuel,* qui renforce encore considérablement l'autorité des dignitaires et des titulaires des grades supérieurs.

Par quelle curieuse contradiction cette société puissamment hiérarchisée a-t-elle été la propagatrice du dogme démocratique? Serait-ce pour mieux détruire tout ce qui pourrait s'opposer à ses entreprises?

En tout cas, la soif du galon chez les inférieurs et le prestige

des dignitaires est encore un élément remarquable de discipline et de cohésion.

Ajoutons — et nous serons crus certainement sur parole — que la *Fraternité maçonnique* ne saurait être niée. Au grade de maître, l'initié prononce le serment que voici : « *Je promets de chérir mes frères et de secourir au besoin les enfants de la veuve, même au péril de ma vie.* » Nous savons que ce n'est pas un vain mot.

Que de fois des maçons se sont-ils plaints que cette obligation d'entr'aide soit devenue, dans l'humble réalité, un admirable moyen de faire des affaires. Bonnaure n'a si bien pourvu Stavisky des appuis politiques dont il avait besoin que parce qu'il pouvait faire les attouchements maçonniques à Jérome LÉVY, à André DUBOIS, à PROUST, à CHAUTEMPS et à tant d'autres compromis déjà ou qui le seront tôt ou tard.

Ceux qui lisent la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* se souviennent de l'échec premier de Gérard LERETOUR lorsqu'il voulut opposer l'objection de conscience à la discipline militaire avant d'avoir été initié ; puis de la stupéfiante efficacité de son action, après qu'il fut entré à la Loge « *La Vérité* » à l'Orient de Bruxelles.

Quand il fut maçon, cette fois, toute la Société maçonnique le soutint, depuis le F∴ Raymond OFFNER, du *Conseil Fédéral*, jusqu'au *ministre de l'Intérieur lui-même*, le F∴ CHAUTEMPS, en passant par le *Chef de Cabinet du ministre de la Guerre*, le F∴ Général BOURRET.

Le SECRET MAÇONNIQUE vient encore renforcer ce lien multiple. Il le consacre, lui donne un sérieux presque mystique.

On croit souvent que la maçonnerie tient tant à son secret parce qu'il est indispensable à son action mystérieuse. Certes, mais davantage encore parce que le *mystère* a toujours

été un *attrait extraordinaire* pour les imaginations et qu'il apporte à ses participants l'émotion de la confidence reçue en commun.

Grâce au secret, celui qui entre dans la Maçonnerie franchit la porte d'un jardin clos de murailles infranchissables. Il n'est plus du monde extérieur; il est d'un monde spécial, connu seulement de quelques privilégiés... supérieurs... Il sait des choses que les autres ne savent pas, participe à l'Art Royal, l'art de guider l'humanité vers ses fins transcendantes. Il possède par les signes, les attouchements, cette extraordinaire solidarité à l'ombre du secret, une *puissance* qui l'étonne parfois lui-même.

Et ce secret fait de lui un autre homme. Car il apprend à avoir deux vies. La profane, *visible*, et la maçonnique, *secrète.* Il devient un homme prudent de ses paroles, comme un diplomate. Il médite ses actes, les mûrit dans l'enceinte de son silence, et les poursuit, sans être vu, avec une adresse politique croissante.

Magie du rituel, hiérarchie imposante, conformisme intellectuel, lien multiple et vital des intérêts, tout cela renforcé, multiplié par l'efficacité du secret, voilà ce qui fait que le maçon est un être à part et que la maçonnerie est une société dont la cohésion, et par suite la force d'action, est étonnante.

Evidemment, les grandes intelligences ne peuvent vivre longtemps dans une semblable atmosphère. Il leur faut un air plus respirable. Et, sauf rares exceptions qui sont le fait, ordinairement, d'esprits politiques, habiles à manier, comme l'on pétrit une pâte, la masse docile des maçons, on n'y rencontre que des médiocres.

Mais l'homme idéal pour l'action politique dans les comités, le MILITANT, ce n'est pas l'homme intelligent, savant, ver-

tueux ou puissant; c'est l'homme qui traduit *mécaniquement* les directives en actes politiques locaux, sans comprendre ni discuter leur bien-fondé.

La première source de la puissance maçonnique est ainsi la phalange d'exécutants politiques parfaits qu'elle forme dans ses tenues, et auxquels nous devons le constater, aucun autre groupe politique ne peut rien opposer de comparable.

Pour bien concevoir la nature de l'action maçonnique, il faut saisir qu'une double série de groupes agissent dans son sein comme *deux réseaux distincts mais superposés.*

Ceci explique d'ailleurs par quel artifice de vocabulaire la maçonnerie peut prétendre « qu'elle ne fait pas de politique » alors qu'elle est la source intarissable des intrigues qui se nouent et se dénouent sans arrêt dans l'ensemble du pays, dans les administrations, dans le Gouvernement.

Les LOGES sont les groupes de formation individuelle, de discussion d'idées, d'élaboration de grands schémas ou plans, fort bien symbolisés par les termes « planche » ou « tracé » d'architecture. On y recommence indéfiniment l'Encyclopédie. On n'y descend pas à proprement parler sur le plan de l'*action* politique.

Le Conseil de l'Ordre du G.'. O.'. faisait cette distinction dans la résolution suivante, rappelée par le F.'. Juvanon au Convent de 1922 (p. 44).

Si la Franc-Maçonnerie doit s'élever AU-DESSUS DE LA POLITIQUE ET DES PARTIS, *elle a l'impérieux devoir de s'intéresser* AUX FAITS DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DONT DÉPEND LA PAIX ENTRE LES PEUPLES.

Or les laborieux débats de la Conférence de Gênes montrent, une fois de plus, que les Gouvernements seuls discutent et décident, souvent avec

des idées trop personnelles, sans se soucier de la VOLONTÉ GÉNÉRALE DES GOUVERNÉS.

Le Conseil de l'Ordre, qui représente l'ensemble des aspirations du G∴ O∴ de France, dont l'organisation groupe des hommes appartenant à toutes les classes de la Société et professant toutes les opinions républicaines, tient à affirmer, très nettement, la volonté de paix qu'exprime l'énorme majorité du peuple français, l'intense besoin de paix que manifestent les travailleurs manuels et intellectuels.

On appréciera comme on voudra la dissimulation soigneusement calculée de cette déclaration. L'astuce verbale n'en contient pas moins quelque chose de vrai.

Les Loges se piquent de se maintenir dans la sereine région des principes. Un certain nombre de maçons, suivis de la foule des naïfs, conscients ou inconscients, oublient simplement que la pensée est inéluctablement génératrice de l'acte.

Les Loges sont l'OUTIL D'ÉLABORATION, mais non d'exécution. Cette élaboration se fait par un échange continuel de travaux qui correspond très bien à la description que faisait Augustin Cochin du fonctionnement des Sociétés de Pensée.

Les *ateliers supérieurs* (Conseils Philosophiques et Chapitres), sur indications du Grand Collège des Rites (pour le G∴ O∴) ou du Conseil Fédéral (pour la G∴ L∴) mettent à l'ordre du jour les questions jugées importantes. Cette étude préliminaire permet d'établir les grandes lignes d'un questionnaire habilement préparé dans le sens voulu, pour servir de canevas aux travaux des Loges de l'année à venir.

C'est ainsi que cette année les Chapitres et Conseils Phil∴ du G∴ O∴ ont eu à étudier entre janvier et mars la question suivante:

« Etablir une déclaration des devoirs de l'Homme et du Citoyen. »

Les rapports devaient parvenir au Gr∴ Collège des Rites avant le 1er mars.

Ils ont dû servir à établir un questionnaire qui sera envoyé à toutes les Loges. Celles-ci devront travailler la question et

fournir des rapports qui seront à leur tour rassemblés en un Rapport Général aux Congrès Régionaux puis au Convent Annuel où sont représentées toutes les Loges par des délégués et qui *votent* ces vœux célèbres, lesquels constituent les grandes DIRECTIVES DOCTRINALES et POLITIQUES de la Maçonnerie.

L'ACTION proprement dite est exécutée par un *second réseau*, fait d'une multitude de sociétés de toutes sortes, *spécialisées chacune dans une catégorie d'action déterminée* : nous les désignerons sous le nom générique de *Fraternelles*, quoi qu'elles portent les titres les plus divers.

Les FRATERNELLES sont composées *uniquement de maçons*, lesquels se groupent pour faire aboutir *dans les faits* les principes maçonniques sur tous les terrains où s'exercent l'activité de l'homme; plus spécialement sur le terrain professionnel et électoral.

Elles se réunissent en principe sans aucun cérémonial maçonnique: ni rituel, ni ornements, ni initiations. Comme les sociétés profanes, elles sont dirigées par un bureau formé d'un Président, un Secrétaire, un Trésorier. Elles ont donc une *forme profane*. Mais tous leurs membres apportent là un préjugé doctrinal commun.

Leurs réunions sont *secrètes*, sinon en théorie, du moins en pratique, du fait que seuls y participent les membres du groupe, déjà formés au silence par l'accoutumance maçonnique.

Elles jouent, dans le *domaine de l'action politique*, un rôle prodigieusement important, quoique ignoré.

D'abord par les *renseignements* qu'elles sont à même de fournir sur les activités économiques et politiques.

Puis par leur participation officielle à la vie du pays: car leur forme profane leur permet de se mêler ouvertement à

tous les autres groupes, professionnels ou autres, en bénéficiant d'ailleurs du doute ou même de l'ignorance du public sur leur véritable caractère.

Enfin, par le mélange de leurs membres à l'intérieur des associations réellement profanes où ils apportent les idées et plans d'actions élaborés sur le plan des principes dans les Loges et sur le plan de l'action dans les Fraternelles.

Un exemple fera mieux comprendre ce mécanisme.

Il existe une « *Groupe Frat.˙. du Livre, de la Presse et des Professions s'y rattachant* », dont le secrétaire est le F.˙. Gaston Nick.

Les maçons les plus fidèles du Groupe ont assisté, en Loge, à toutes les discussions d'ordre général sur la Presse. Quand paraît, sous l'influence particulière d'événements extérieurs, un projet de loi sur la Presse, leur doctrine est donc prête à l'avance, fixée par les convents antérieurs et les vœux des Fédérations maçonniques.

En pleine orthodoxie, ils étudient le cas particulier. Au besoin, si quelque point est douteux, ils le font étudier dans les tenues officielles des Loges. Ils prennent enfin leur décision professionnelle et commencent l'*action*.

On se distribue le travail. Une campagne sera faite dans les journaux: des démarches seront tentées auprès des maçons influents au pouvoir; une ambiance sera créée au parlement par le Groupe maç.˙. parlementaire; les membres du Gr.˙. frat.˙. du Livre agiront individuellement pour proposer et pousser la solution maçonnique dans les associations les plus diverses non maçonniques dont ils font partie « à titre personnel », comme par exemple dans la Maison des Journalistes ou dans l'Association des Gens de Lettres.

Et c'est ainsi qu'on voit un jour apparaître partout, avec une soudaineté, une ampleur qui déconcerte, une *solution toute*

prête, parfaitement étudiée dans tous ses détails d'application par des gens du métier, *dont les véritables ressorts sont adroitement dissimulés* par une apparence habile d'équité ou d'intérêt général... et qui triomphe, d'autant plus aisément, que les autres groupes de citoyens, pris de court et dépourvus de moyens d'étude et d'action concertée, n'ont aucune solution mûre à lui opposer.

Nous ne croyons pas qu'il soit besoin d'aller chercher ailleurs la raison de l'échec législatif des conservateurs, non pas cent fois, mais mille fois répété depuis cinquante ans.

Ces groupes fraternels sont extrêmement nombreux. Il serait fastidieux de les énumérer. D'ailleurs, nous n'en connaissons qu'une faible partie. Nous citerons cependant les noms de ceux qui manifestent la plus grande activité dans la région parisienne parce qu'ils donnent une idée de l'intensité du travail maçonnique au sein même des professions:

— *Groupe frat.˙. du Livre, de la Presse* et des Professions s'y rattachant.
— *Fraternelle du Cinéma* (réorganisée en 1931).
— *La Coopération Artistique* (Groupement frat.˙. du Théâtre).
— *Union fraternelle des Artistes.*
— *Fraternelle des Artistes Lyriques du Théâtre.*
— *Groupement frat.˙. de la Publicité.*
— *Amicale des Voyageurs et Représentants de France et Colonies.*
— *Union frat.˙. des Employés et Représentants du Commerce et de l'Industrie.*
— *Amicale des Sportifs.*
— *Groupe frat.˙. de l'Ameublement.*
— *Les Vigilants* (Gr.˙. frat.˙. des Cuisiniers).
— *Fédération mixte de l'Alimentation.*
— *Union frat.˙. de la Métallurgie* et des Industries s'y rattachant.

— *Groupement frat.˙. de l'Electricité* et des Industries s'y rattachant.
— *Union frat.˙. du Bâtiment.*
— *Amicale du Rail.*
— *Gr.˙. frat.˙. du Bijou* et des Industries s'y rattachant.

Etc... etc...

Dans *chaque* arrondissement de Paris existe une fraternelle dont le rôle est *purement politique.* Il en existe également dans toute la Banlieue, par groupements de communes. Ainsi:

— *Le Réveil de Saint-Maur et des communes limitrophes.*
— *Le Groupement frat.˙. de Vincennes, Montreuil, Saint-Mandé, Fontenay-sous-Bois.*
— *L'Acacia de Bécon-les-Bruyères.*

Enfin, il est une fraternelle dont l'action est d'une autorité quasi-souveraine sur le pays, c'est le GROUPE FRAT.˙. PARLEMENTAIRE.

Car le maçon parlementaire n'est plus, comme le croit un public ingénu, le représentant de ses électeurs. *Il n'est que le mandataire de son obédience.*

Le Bulletin maç.˙. de 1889, page 167, imprimait:

Le Franc-Maçon doit être citoyen, mais il doit être MAÇON TOUT D'ABORD, *candidat, conseiller de la Cité, député, sénateur, ministre, Président de la République ensuite.*

Il doit s'inspirer sans cesse de ses sentiments maçonniques, et plus ses fonctions publiques sont élevées, plus il a le devoir de venir puiser ses inspirations parmi ses frères.

Le F.˙. Marc RUCART était bien dans le droit fil de la tradition maçonnique lorsqu'il écrivait à un de ses frères:

J'ai surtout considéré que le mandat parlementaire devait m'apparaître comme un outil supplémentaire pour le travail du Grand Œuvre.

De sorte que les quelque 200 maçons de la Chambre actuelle et les quelque 115 du Sénat mettent pratiquement toute la puis-

sance publique au service de la Secte par l'intermédiaire du *Groupe fraternel.*

Les sinistres effets en sont apparus lors des trois votes successifs d'étouffement à la Chambre, sous Chautemps, puis Daladier, et dans la scandaleuse manière dont les commissaires maçons des commissions d'enquête ont tenté, à chaque occasion, d'empêcher la manifestation de la vérité.

Mais certaines fraternelles ont une portée non moins redoutable. Leur nom seul suffit à caractériser la nature de leur activité.

— *Groupement frat.˙. des Administrations de la Ville de Paris et du Département de la Seine*, dont le Président est le F.˙. Collaveri, chef du Secrétariat de la G.˙. L.˙. de France.

— Et le *Groupement frat.˙. de la Préfecture de Police et de la Sûreté ex-Générale...*

Ainsi, l'action de la Maçonnerie proprement dite est donc semblable à Janus, qui avait *deux faces.*

— Dans les Loges, elle *étudie* les grands problèmes, décide de *grandes directives,* mais n'organise pas l'action politique proprement dite.

— Dans les Fraternelles, elle *applique les doctrines* à l'action électorale, à l'action professionnelle. C'est là principalement que se fait la cuisine des petits intérêts...

Mais, par un curieux choc en retour, c'est de là que partent souvent les vœux et résolutions les plus pressantes qui viennent bousculer l'apathie parfois somnolente des Loges proprement dites, moins en contact avec les dures réalités.

De sorte qu'entre les deux groupes d'organisation, c'est un échange perpétuel de motions, de renseignements, de directives, de questions, de décisions qui constituent la vie très intense des ordres maçonniques.

Si les mots d'ordre maçonniques n'étaient suivis et diffusés que par 50.000 maçons, leur puissance efficace serait bien limitée, quelle que soit la docilité ou l'ardeur des propagandistes.

L'habileté fut de créer de grands groupements profanes, ouverts à tous, mais fermement tenus en mains et dirigés par les maçons.

Puis d'établir une large interpénétration entre la F.·.-M.·. et les grands partis politiques de gauche, partis radical et radical-socialiste, partis socialistes, ce qui assure un prolongement plus grand encore aux actions entreprises.

Dans le compte rendu du Convent du Grand Orient de 1923 (p. 300), on lit cet aveu :

Les Loges devront s'appliquer à se mêler à la vie profane dans l'intérêt de la République... Elles associeront leur action à celle des AUTRES GROUPEMENTS *qui poursuivent le même but de défense laïque et de progrès démocratique et social:* LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, SOCIÉTÉS DE LIBRE PENSÉE, UNIVERSITÉS POPULAIRES, PATRONAGES LAÏQUES, ŒUVRES POST-SCOLAIRES, COMITÉS POLITIQUES *où les Frères, individuellement, iront militer.*

La liste donnée par le Convent de 1923 est déjà sérieuse. Elle est bien loin de donner une idée de la multiplicité de cette action qui s'exerce de façon concertée jusque dans les Comités des Loisirs.

Nous nous bornerons à examiner les principaux groupements contrôlés par la F.·.-M.·.

La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen fut fondée pour la défense du capitaine Dreyfus.

« *A l'intérieur* », dit son programme, « *elle défend les Droits de l'Homme et du Citoyen ; à l'extérieur, elle défend les droits des peuples.* »

Comme la Maçonnerie, c'est une société philosophique. Jean Psichari écrivait en 1904 que son fondateur Trarieux avait ainsi conçu le projet de former

> *...un groupe, une association, une ligue, quelque chose enfin qui serait comme la sauvegarde des droits individuels, de la liberté des citoyens, de leur égalité devant la loi. M. Trarieux avait tout de suite dégagé de l'Affaire Dreyfus le sens général, le* SENS PHILOSOPHIQUE *qui en fait l'*AFFAIRE *par excellence.*

Comme le dit quelque part M. Sée lui-même, l'historien officiel de la Ligue des Droits de l'Homme — et sous sa plume la chose est plaisante — « le mot *philosophique* portait bien la marque de la Franc-Maçonnerie. »

La Ligue des Droits de l'Homme tint sa première Assemblée le 16 mai 1898 à l'Hôtel des Sociétés Savantes. On y élut les membres du premier comité. Parmi eux le T.˙. Ill.˙. F.˙. Noël-Auguste Delpech, qui devait être président du Conseil de l'Ordre du G.˙. O.˙. en 1903 et tout un état-major de maçons notoires:

Yves GUYOT, qui fut ministre des Travaux publics.
CLAMAGERAN, sénateur.
ISAAC, sénateur de la Guadeloupe.
Louis LAPICQUE, maître de Conférences à la Sorbonne.
A. RANC, sénateur.
Joseph REINACH.
Charles RICHET, professeur à la Faculté de Médecine.

Depuis cette époque, la tradition et la direction maçonnique s'est solidement maintenue. Nous relevons, entre autres, dans le Conseil, les noms de maçons célèbres que voici :

Docteur SICARD DE PLAUZOLLES.
Albert BAYET.
Albert CHENEVIER.
E. FROT.
Henri GAMARD.
Emile GLAY.

Maurice VIOLETTE.
J. HADAMARD.
Gaston WEIL.
Marc RUCART.
Etc...

Son rôle dans l'histoire politique des trente dernières années fut considérable. Forte d'un effectif plus de trois fois supérieur à celui de la F.·.-M.·. (aujourd'hui plus de 180.000), possédant des sections dans tous les bourgs importants de France, elle est en mesure de déclencher à la moindre impulsion d'en-haut, une campagne dans tout le territoire.

Toujours elle a suivi les mots d'ordre des Convents.

D'abord pour la préparation des *lois de* 1901 *et* 1905, puis pour l'organisation des *conflits sociaux et grèves de toutes sortes de* 1907-1909.

Dès 1905, elle se lance à fond dans la *campagne pacifiste* ; à ce point qu'en 1908 son Congrès votait un vœu en faveur de *« l'arbitrage international et du désarmement progressif »*.

En 1915, la F.·.-M.·. commence à préparer la *Société des Nations*. En mai 1915, Victor Basch, évidemment fort bien qualifié pour défendre les idées françaises, réclame « la création d'une Société des Nations régie par la Justice »; pour lui, « telle doit être la fin de la dernière guerre ».

Le Congrès des M.·. des pays alliés élabore, le 28 juin 1917, un projet de Statuts de la S. d. N. La Ligue des Droits de l'Homme prend, comme sujet principal de son Congrès, deux mois après, « *Les principes et l'organisation* » *de la S. d. N.*

Après guerre, après la mission du F.·. JUVANON en Allemagne (1922), la F.·.-M.·. s'engage dans la folle politique du *rapprochement franco-allemand.* Au Congrès de 1922, la Ligue des Droits de l'Homme traite dans son Congrès du *Désarmement moral.*

En 1923, Victor Basch demande une politique

...qui se propose fermement de fortifier l'esprit démocratique, l'esprit républicain allemand, d'effacer les méfiances qui règnent entre les deux peuples et d'y substituer la confiance, de remplacer la haine par la tendresse humaine.

Nous pourrions multiplier à l'infini ce tableau des concordances. Chaque fois que la Ligue des Droits de l'Homme entreprend une campagne, on peut être sûr qu'elle répond à un vœu maçonnique récent.

Au contraire de la Ligue des Droits de l'Homme qui n'a pas limité le champ de son activité, la *Ligue de l'Enseignement* ne traite que des questions scolaires. Elle est l'organe de liaison et de documentation de toutes les entreprises maçonniques touchant l'éducation.

Au Convent de 1900, le F.˙. Lecoq l'appelait « *la fille de la Maçonnerie* ».

Elle mérite bien son titre.

Depuis deux ans, les Convents du G.˙. O.˙. manifestent une certaine préoccupation devant le nombre croissant d'instituteurs laïques qui se rapprochent du catholicisme. La Ligue de l'Enseignement, à son dernier Congrès, a décidé ceci :

L'enseignement primaire ne sera pas vraiment laïque tant que tous ceux qui le donnent n'auront pas la « FOI LAÏQUE » *et ne vivront pas à l'école, en société et au foyer, d'après cette foi laïque. Il ne faut donc admettre à enseigner que des* « LAÏQUES ÉPROUVÉS ». *Donc, désormais, il faudra opérer un* FILTRAGE *ne permettant qu'à des laïques d'être candidats aux Ecoles normales primaires et aux fonctions de l'enseignement primaire officiel, et ce filtrage devra être fait par les inspecteurs d'Académie, qui dresseront la liste des candidats.* NUL *ne pourra donc se présenter aux examens et aux concours s'il n'est sur cette liste* (1).

Est-ce assez maçonnique?

---

(1) Voir dans *La Croix* : Articles de M. J. Guiraud.

Si l'on ajoute que le F.·. Brenier, nouveau Président de la Ligue de l'Enseignement, s'est félicité en plein Congrès, que le ministère de l'Education Nationale ait approuvé jusqu'ici toutes les suggestions de la Ligue..., on a le droit de se montrer inquiet.

Par son bulletin, l'*Ecole Emancipée*, par son influence sur le *Groupe de Défense laïque* et le *Groupe Maçonnique parlementaire*, par l'intermédiaire également des *Fédérations départementales* des œuvres laïques scolaires et post-scolaires, la Ligue de l'Enseignement, c'est-à-dire le F.·. Emile Glay, exerce une *sorte de dictature maçonnique sur l'enseignement primaire.*

Et, remarquez-le bien, ces organismes, si nettement maçonniques dans leur action, se donnent une *apparence de neutralité* grâce au fait qu'*ils n'ont aucune étiquette* et que les profanes peuvent y entrer librement. Seulement, on a bien soin de prendre toutes les mesures utiles pour que les « leviers » soient en bonnes mains.

Très caractéristique à cet égard, est l'ordre du jour de la Loge « Les Démophiles », de Tours, fondatrice en 1913 de la Fédération des œuvres laïques scolaires et postscolaires d'Indre-et-Loire.

La Loge.·. « Les Démophiles »,

Considérant que l'esprit des instituteurs profanes devient de plus en plus mauvais au point de vue radical; considérant que les œuvres laïques ont une tendance à se soustraire à la direction de la F.·.-M.·.; considérant que l'intérêt supérieur de la F.·.-M.·. commande de ne pas perdre de vue la préparation de la jeunesse; considérant que le Conseil de l'Ordre, par sa circulaire du 20 avril dernier, enjoint à toutes les Loges de son obédience de créer dans chaque département une Fédération des œuvres scolaires et postscolaires, décide:

1° *De créer sous ce titre profane une fédération dont la présidence devra appartenir au F.·. Besnard* (33°), *ancien membre du Conseil de l'Ordre;*

2° *Que les Statuts de cette organisation seront rédigés par des F.·.-M.·. en réunions profanes;*

3° *Que la première vice-présidence appartiendra au F.·. Camille Chautemps, au lieu et place du F.·. Rosier qui se désiste en sa faveur;*
4° *Que le secrétariat général devra être occupé par un F.·. ayant au moins le 18° grade;*
5° *Qu'en aucune façon les profanes ne devront avoir la majorité dans le Bureau* (1).

Conséquemment, et obéissant fidèlement aux ordres de la Franc-Maçonnerie, la réunion nomme:

Président: F.·. Besnard (33°);
Vice-présidents: F.·. Camille Chautemps (32°) et M. Moutier;
Secrétaire général: F.·. Proust (18°), ancien conseiller municipal, conservateur en Loir-et-Cher, commandeur de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, maire radical de Neuillé, juge à Loches;
Secrétaire adjoint: F.·. Cheix (3°);
Trésorier: M. David.

Quoi de plus anodin qu'un *Comité des Loisirs* qui se donne pour but d'organiser des fêtes et réjouissances populaires. Sans doute, mais la Franc-Maçonnerie a pour principe d'être présente et de pousser ses hommes partout où se manifeste une activité humaine. Voici le vœu maçonnique que nous avons eu la surprise de découvrir dans l'*Acacia* n° 102, octobre 1933:

Ordre du jour voté par le Convent du G.·. O.·. D.·. F.·. sur la proposition du F.·. Lebey

La vie paysanne se transforme sous nos yeux. L'introduction de la motoculture, le développement de l'automobile, de l'autocar, de la T. S. F., etc., bouleversent très rapidement les conditions d'existence à la campagne. L'ancienne paysannerie avait ses réjouissances propres: le folklore. *La disparition de ces antiques formes d'amusement populaire donne à l'Eglise l'occasion d'organiser, à son profit, les loisirs, dans les campagnes comme dans les villes.*

---

(1) Cf. *La Franc-Maçonnerie démasquée*, du 25 juillet 1913.

Il semble donc souhaitable:

1° Que les Comités des Loisirs et leur œuvre culturelle qui s'amorce avec l'appui de la Fédération Nationale des Coopératives de Consommation, soient développés encore plus activement et dans un plus grand nombre de centres provinciaux.

2° Qu'en même temps une tâche primordiale soit entreprise: étudier par grandes enquêtes cette évolution contemporaine de la société paysanne (modification du genre de vie, disparition du folklore). Cette tâche avait été prévue par Marcel Sembat dans un manuscrit resté inédit. Elle incomberait à des Sociétés de Recherches sociologiques qui devraient, sur l'initiative et sous la direction de nos FF.·., s'adresser tout spécialement aux instituteurs, institutrices et élèves des écoles normales. Ces sociétés rendraient aux éducateurs le service de les intéresser davantage à leur milieu social tout en leur permettant de rendre eux-mêmes un service appréciable à la science de demain (sociologie, ethnographie, folklore, géographie humaine). Elles combattraient efficacement l'influence sournoise des Davidées et groupes similaires dans les Ecoles normales.

Une Société de Recherches sociologiques pourrait être créée dans chaque préfecture, là où existent déjà des « Sociétés d'études locales dans l'Enseignement public », des questionnaires pourraient leur être proposés. Cette entreprise pourrait être prévue en accord avec la Ligue de l'Enseignement et le Comité National des Loisirs.

Les résultats des travaux ainsi déclanchés pourraient avoir dans les circonstances historiques présentes une portée inattendue. L'Allemagne hitlérienne prépare un « Atlas du folklore allemand », englobant la Tchécoslovaquie, la Suisse allemande, l'Alsace-Lorraine, le Luxembourg et vraisemblablement aussi l'Autriche et la Sarre. La réponse de la France démocratique ainsi que des autres pays de démocratie se trouverait dans les travaux projetés: la simple confrontation des relevés sociologiques faits en France et dans cette « plus grande Allemagne » suffirait à montrer l'inanité du préjugé des races et la parenté profonde des anciens traits de civilisation paysanne sur la surface du continent.

La Maçonnerie ne néglige rien. Elle possède des cadres, elle les met en valeur et leur fait rendre le maximum en les poussant à l'action dans les sens les plus divers. Elle les mettra à

l'œuvre dans les Coopératives, comme le F.·. Ramadier ou le F.·. Gaston-Lévy, aussi bien que dans le socialisme agraire avec le F.·. Daudé-Bancel ou dans les groupes intellectuels de jeunes comme le F.·. Charles Riandey, qui opère « à titre personnel » dans les Nouvelles Equipes et le Club de Février.

Son action se trouve ainsi *multipliée* par le nombre des profanes qui ne sont pas assez clairvoyants pour découvrir les maçons qui travaillent pour eux.

En dehors de ces Ligues et associations, la F.·.-M.·. exerce une action politique considérable par les deux grands partis principaux qu'elle anime: le parti RADICAL *et* RADICAL-SOCIALISTE et le parti S. F. I. O.

Cette influence se produit automatiquement du fait qu'un nombre considérable de membres des divers partis de gauche appartiennent aux Loges. Ils s'y retrouvent toutes les semaines. Ils s'y retrempent dans l'ambiance magique. Ils y prennent le vent, en même temps qu'ils y portent leurs renseignements personnels.

Automatiquement, sans même qu'il soit ici besoin d'aucune organisation proprement dite, *l'idée maçonnique passe*, comme par osmose, *de la Loge dans le parti.*

A la tête du PARTI RADICAL, les FF.·. Cudenet, Fabius de Champville (alias Abraham Cohen), Jammy Schmidt, Robert Louis...

Le nouveau secrétaire général est le F.·. Raoul Aubaud (32e) et membre du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·.

Il est encore dans toutes les mémoires qu'au Congrès de

Vichy du Parti Radical, en 1933, tous les rapports furent faits par des francs-maçons.

En voici la liste complète:

— Rapport sur la question coloniale: F.˙. Gaston MONNERVILLE, député de la Guyane, membre de la L.˙. *La Prévoyance*, membre du Cons.˙. Fédéral de la G.˙. L.˙. de France.

— Rapport sur la défense nationale, F.˙. BRISSAUD-DESMAILLET, général de division en retraite, membre de la L.˙. *Maurice Monier.*

— Rapport sur la propagande: F.˙. ROBERT LOUIS, vice-président d'honneur de l'*Association frat.˙. des journalistes.*

— Communication sur la situation politique et financière : F.˙. Louis PROUST, député d'Indre-et-Loire, président du Comité Mascuraud, membre de la L.˙. *Les Démophiles*, à Tours, membre du Comité directeur *du Syndicat Professionnel des Directeurs et Editeurs de journaux périodiques*, récemment fondé par le F.˙. *Ignace Engel*, dit *Plantagenet.*

— Rapport sur l'Enseignement: F.˙. Gaston MARTIN, député du Lot-et-Garonne, ancien membre du *Cons.˙. de l'Ordre du G.˙. O.˙.*

— Rapport sur la politique générale: F.˙. Benjamin SCHMIDT, dit JAMMY, ancien membre du Cons.˙. de l'Ordre du G.˙. O.˙., Vén.˙. de la L.˙. *L'Etoile de l'Espérance*, à Beauvais, député de l'Oise, ancien ministre des Régions Libérées.

— Rapport sur l'activité parlementaire: F.˙. William BERTRAND, député de la Charente-Inférieure, membre de la L.˙. *L'Union Rétablie de Marennes*, ancien membre du Cons.˙. de l'Ordre du G.˙. O.˙.

— Communication sur les questions sociales: F.˙. André GRISONI, maire de Courbevoie, député de la Seine, membre de la L.˙. *Emile-Zola.*

Dans le PARTI SOCIALISTE, la direction n'est pas aussi totalement maçonnique; mais l'interpénétration n'en est pas moins très nette:

Le Président actuel du G.˙. O.˙., le F.˙. GROUSSIER, est un ancien S. F. I. O., comme le F.˙. André LEBEY, membre du Conseil de l'Ordre et du Grand Collège des Rites.

Le Grand Maître de la G.˙. L.˙. de France est Louis DOIGNON, ancien communiste.

Les chef et sous-chef du Secrétariat de la G.˙. L.˙. de France sont les FF.˙..˙. François et César COLLAVERI, qui furent élevés chez les Jeunesses communistes.

Le F.˙. Michel DUMESNIL (dit de Grammont), Grand Maître adjoint de la G.˙. L.˙. de France, les FF.˙. CAUWEL et CHOBEAUX, conseillers fédéraux, sont également socialistes.

Vincent AURIOL. député de la Haute-Garonne, une des lumières du parti S. F. I. O., rédacteur au *Populaire*, est membre de la Loge « Les Cœurs Réunis de Toulouse » et « Les Etudiants » à Paris. Il est en même temps Président de la Section de la L. D. H. de Murat.

Le bouillant Marceau PIVERT, qui préconise dans le *Populaire* l'action directe, est maçon. Et le F.˙. DECOURTIEUX, gérant-directeur du Bulletin hebdomadaire des Loges de la Région parisienne, est en même temps secrétaire de la Fédération socialiste de Seine-et-Oise.

Nous avons compté 29 députés socialistes francs-maçons et ce chiffre est sans doute au-dessous de la vérité.

Et nous ne parlerons point du parti NÉO, sorti tout armé du sein de la Maçonnerie, grâce à l'équipe maçonnique qui suivit les évolutions des FF.˙. MONTAGNON, Antoine JOULOT, etc..., et de l'ex-dictateur M. VALOIS, sous l'œil bienveillant du F.˙. JAMMY SCHMIDT qui, pendant tout l'hiver, exerça une discrète surveillance dans les colonnes de l'*Appel*, le journal, aujourd'hui défunt, du nouveau parti.

Quoi de plus facile que de faire un FRONT COMMUN, lorsqu'on a des intelligences un peu partout. Il n'a pas été difficile au G.·. O.·. et à la G.·. L.·. de faire passer la consigne. Les cadres étaient tout prêts : formés à l'obéissance et bien placés. Aussi, après le sursaut national du 6, le mot d'ordre a été lancé et, dès le 12, l'union de toutes les gauches était réalisée simultanément dans toutes les villes importantes de la province et se manifestait par des défilés communs réunissant fraternellement les maçons, les socialistes et même les communistes.

Résumons :

Au Centre : les institutions organiques de la Franc-Maçonnerie, les LOGES, où l'homme est *formé, dressé*, où s'élaborent les *grandes directives.*

Superposées aux Loges, des FRATERNELLES maçonniques, travaillant à *mettre en action* les directives générales.

Autour de ce double réseau, de Loges et de Fraternelles maçonniques, des SOCIÉTÉS *ouvertes aux profanes,* mais dont la conduite reste entièrement aux mains de maçons qualifiés, telles la Ligue des Droits de l'Homme, les œuvres scolaires, etc.

Enfin, les PARTIS politiques de gauche, qui ne sont pas organiquement dirigés par les Loges, mais sont en *contact étroit* et *constant* par suite de la qualité maçonnique de nombre de leurs dirigeants.

Et, pour abréger cette étude déjà trop abondante, nous avons dû négliger les sociétés d'apparence tout à fait désintéressée, comme :

Le ROTARY CLUB (1), né de pères maçons et dont les tendances sont à la fois agnostiques et internationalistes, qui ne se

(1) Voir *R. I. S. S.*, du 15 mars 1933.

compromet pas dans une action nettement maçonnique, mais prépare le terrain et sert de champ de recrutement ou, si l'on veut, d'antichambre (1).

Ou comme ces 143 SOCIÉTÉS PACIFISTES dont les noms étaient complaisamment groupés dans *une brochure de propagande éditée sous le patronage du* MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES, et dont les plus notables organisaient, en mars dernier, le Banquet de la Paix, avec délégations officielles de la G.·. L.·. et du G.·. O.·. (1).

Il n'est donc pas exagéré de dire que la *puissance* de la Maçonnerie est *formidable.* Elle est non pas une simple Ligue, mais une *organisation* ramifiée, différenciée, qui possède des prolongements dans tous les plans sociaux, professionnels, politiques. C'est le secret de sa résistance aux attaques les plus justifiées.

N'oublions pas qu'elle a résisté à l'affaire des fiches, aussi bien qu'à Panama. Et qu'à l'instant même où les scandales semblaient l'avoir atteinte, elle préparait les élections de 1902, qui furent pour elle un triomphe.

Les nœuds sont si bien noués qu'au moment même où ses adversaires croient l'avoir blessée à mort, elle continue son action en pleine efficacité grâce à la discipline jointe au secret.

Cet Etat, installé dans l'Etat, a résisté de la sorte à tous les assauts et a continué, dans toutes les circonstances, même en pleine guerre, à dominer *invisiblement* le pays.

Il nous faut donc conclure que sa force procède de ce qu'elle est une *institution solidement enracinée.*

La campagne de presse actuelle, elle s'en rirait, si elle ne sentait poindre le jour où le pouvoir échappera à ses hommes. Pour nous, nous savons que l'indignation publique actuelle ne serait rien si elle ne devait être suivie d'actes positifs.

La Maçonnerie ne cessera de nuire que le jour où elle sera *détruite,* le jour où l'institution qu'elle représente, sera *dispersée, dissociée, réduite à néant.*

---

(1) Consulter *R. I. S. S.* du 1er août 1933.

CONCLUSION

Nous avons cherché, dans ces Cours-Conférences, à envisager les aspects principaux de la F.˙.-M.˙..

Dans *le temps*, dans son *histoire* obscure et embrouillée comme à plaisir, par les F.˙.-M.˙. eux-mêmes ;

Dans *son organisation intérieure* (ses rites, ses obédiences), comme dans son *organisation internationale*, universelle.

Dans *son esprit*, dans sa conception si foncièrement anti-catholique, dans son principe de l'homme né bon, libre, égal à tous ses semblables et susceptible par la démocratie, soi-disant régime de liberté et d'égalité, de progresser indéfiniment jusqu'à devenir son maître absolu, son Dieu.

Dans ses relations avec ses multiples *sectes*, dites *néo-spiritualistes*, qui gravitent autour de la Maçonnerie, soit qu'elle les ait créées, soit qu'elle les ait noyautées.

Dans les *moyens intérieurs* dont elle se sert, pour faire de ses adeptes, par les pratiques initiatiques, de véritables esclaves.

Enfin, dans les *moyens extérieurs* qu'elle emploie, dans les filiales qu'elle anime, pour réaliser politiquement et socialement sa doctrine.

Ces études expliquent comment, bâtie sur des idées, qu'on a pu qualifier de bienfaisantes par naïveté, ignorance ou per-

versité, mais qui, en réalité sont foncièrement malfaisantes *parce que contre nature*, la Franc-Maçonnerie en est arrivée progressivement, par la force corruptive de ses doctrines, à créer ces types d'arrivistes, de politiciens, de profiteurs et d'escrocs que nous connaissons.

Chaque fois qu'il est question de maçonnerie, un cri domine: « Des noms ! Des noms ! Qu'on nous dise si un tel ou tel est franc-maçon », et chacun de désirer trouver sous cette étiquette toute personne qui lui est ennemie ou antipathique.

Certes, cette tâche est utile, mais est-elle suffisante ? Quand même un nouveau Bidegain aurait réussi à coucher sur un registre le nom des 50.000 francs-maçons affiliés aux loges des diverses obédiences, aurait-il expliqué comment ces maçons ont réussi à imposer à notre France leur régime politique et leurs manières de penser !

Il faut avant tout *ne pas minimiser* la force de séduction des idées maçonniques qui s'exerce même parfois sur ceux qui prétendent le plus ardemment, partir en guerre contre elles. A cette condition seulement, on saisira pour quoi tant d'attaques contre la F.˙.-M.˙. échouent ou tournent à la confusion de leurs auteurs, enclins naïvement à se croire trahis, noyautés, alors qu'ils portaient en eux-mêmes le poison qui devait les abattre.

On comprendra, par exemple, pourquoi en 1925 encore, un journal, d'étiquette catholique, mais très proche par son esprit démocratique et démagogique,° des doctrines maçonniques, osait écrire que « la Franc-Maçonnerie était un mythe et n'existait pas ».

C'est pour écarter ces conceptions simplistes de la lutte antimaçonnique, c'est pour permettre à des esprits amoureux de leur civilisation traditionnelle, d'ajuster leurs ripostes, que le Cercle Ernest Jouin a été institué à la veille de sa mort par Celui dont il porte le nom et dont le souvenir plane sur toutes ses réunions.

C'est vers 1910, âgé d'environ 70 ans, que Mgr Jouin avait commencé ses travaux. Il les concevait comme une œuvre de doctrine, c'est-à-dire comme une œuvre d'intelligence, mais, le moteur de cette intelligence, qui devait rester vivante et lucide pendant vingt ans encore, c'était sa foi de catholique et son amour de sa patrie.

Fiers de combattre sous le même drapeau, fidèlement attachés à la mémoire de Celui qui restera leur modèle et leur guide, ses successeurs ne cesseront de dénoncer le péril que la F.˙.-M.˙. fait courir à notre civilisation chrétienne et à notre Patrie.